

"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

LA LIBERTÉ

VOL. 68 No 35 Saint-Boniface Jeudi 18 décembre 1980



C'est Noël pour les réfugiés

Plus de trois cents personnes, des familles vietnamiennes et leurs parrains, sont venues d'une quarantaine de paroisses du diocèse de Saint-Boniface pour une rencontre entre connaissances, un an après l'arrivée des réfugiés.

Sur la photo, on retrouve le Père Noël, M. Gérard Prénovault de Saint-Boniface, qui remet des cadeaux aux enfants de moins de douze ans, préparés par les 80 groupes de parrains du diocèse. Les organisateurs de la fête ont indiqué que l'intégration des quelque 442 réfugiés au milieu manitobain se déroulait de façon très positive.

Henri Létourneau raconte



Les talents de raconteur de M. Henri Létourneau, le conservateur du musée de Saint-Boniface, sont bien connus de tous, aussi bien des téléspectateurs que des lecteurs de **LA LIBERTÉ.** Et bien voilà une bonne nouvelle: à compter de cette semaine, nous publierons régulièrement des oeuvres de Henri Létourneau. Nous commençons par une histoire de Noël, qui est bien de circonstance.

Au sommaire

Bilan 1980

Les événements politiques impotants de l'année 1980 font l'objet d'analyses préparées cette semaine par les deux collaborateurs du journal: Raymond HÉBERT nous présente un survol des activités sur la scène nationale, tandis que Armand BÉDARD nous propose son bilan des faits saillants au niveau provincial. Il s'agit là de la première partie d'une série de deux articles.

Les bénéfices des coopératives de grain ont atteint des niveaux records, en raison des réserves des années précédentes, mais au Manitoba près de 200 fermiers frisent la faillite, rapporte Louis MOLIN

Interrogation

La chronique rédigée dans une perspective chrétienne a été confiée cette semaine à Mgr Antoine HACAULT, archevêque de Saint-Boniface, qui a saisi l'occasion pour passer son message de Noël aux fidèles de l'archidiocèse.



Votre cadeau de Noël? Un coup de pouce à LA LIBERTÉ



Le Conseil économique de la Rouge

La semaine dernière à Saint-Malo a été formé le Conseil économique de la Rivière Rouge. **Pour d'autres informations, voir en pages intérieures.**

Tour d'horizon politique

Dans le cadre du bilan de fin d'année, **LA LIBERTÉ** fait le point sur les grands sujets de l'heure avec deux politiciens de Saint-Boniface et un haut fonctionnaire de la province.

Le représentant néo-démocrate de Saint-Boniface à l'assemblée législative, M. **Laurent Desjardins**, confirme qu'il a l'intention de présenter sa candidature lors des prochaines élections provinciales.

Le député libéral fédéral de Saint-Boniface, M. **Robert Bockstael**, avoue que l'article 23 du projet de résolution Trudeau constitue un minimum pour les minorités francophones.

Le sous-ministre des Affaires culturelles et du patrimoine, M. **René Préfontaine**, fait savoir que le Centre culturel franco-manitobain bénéficiera d'une augmentation importante de sa subvention annuelle.

OPINION

L'An I des Franco-Manitobains

Un an après le jugement de la Cour suprême qui a redonné à la province du Manitoba un statut bilingue à la Législature et dans les tribunaux, il faut prendre une grosse loupe et s'armer de la patience d'un Bénédictin pour mettre le doigt sur des progrès concrets qui permettraient aux Franco-Manitobains d'entretenir un espoir de survie à la mesure des 89 années de farouche résistance.

Le jugement de la Cour suprême a été présenté et analysé par des observateurs réalistes -ou désabusés?- comme un moyen de contribuer à l'unité nationale. Certains juristes sont allés jusqu'à dire que les arguments invoqués pour redonner force de loi à l'article 23 de l'Acte du Manitoba, abrogé en 1890, n'étaient pas appropriés, soulignant ainsi que le jugement du 13 décembre 1979 était de nature strictement politique. Le juge en chef de la Cour suprême, M. Bora Laskin, l'avait bien dit un jour: "Nous ne sommes pas les derniers parce que nous sommes infaillibles. Nous sommes infaillibles parce que nous sommes les derniers".

Pour faire avancer l'idée d'un Canada uni et bilingue (et réciproquement), pour montrer que les séparatistes québécois avaient tort, le temps était venu d'agir (pour reprendre une formule chère à M. Trudeau); le temps était venu de faire respecter la loi. Et pour les Franco-Manitobains, le temps est maintenant venu de redresser la tête, plus que jamais.

D'abord accepter les principes

Après tout, si la Cour des Infaillibles a décidé que les Franco-Manitobains ont le droit de s'exprimer en français devant les tribunaux et à la Législature, la justice la plus élémentaire et la logique la plus évidente ne peuvent qu'entraîner une seule conclusion: le français a un droit de cité dans l'appareil gouvernemental provincial.

Si bien qu'il est aisé de comprendre pourquoi la Société franco-manitobaine, depuis le 14 décembre, a voulu élever le débat au niveau des principes. Le mémoire présenté récemment par la SFM devant le comité manitobain sur la constitution constitue un exemple parmi tant d'autres.

Le message véhiculé était très simple: il faut que les politiciens manitobains, et particulièrement ceux qui gouvernent actuellement, acceptent le principe de l'existence des Franco-Manitobains à tous les niveaux de la vie de tous les jours et non seulement quand ils comparaissent en cour. Ensuite, avec un peu de bonne volonté, il sera facile d'instituer des services en français.

Favorable aux francophones

Mais voilà. Les principes, c'est-à-dire l'ESPRIT de la loi, plutôt que simplement la LETTRE, semblent difficiles à accepter pour le gouvernement conservateur, qui se contente essentiellement de faire traduire des lois. Or la clé de l'épanouissement des Franco-Manitobains ne réside que pour une toute petite partie à Ottawa qui, à en croire le député libéral fédéral de Saint-Boniface, M. Robert Bockstael, rédigera le projet consitutionnel de M. Trudeau de telle sorte que les textes ne fourniront pas d'échappatoire à la Province.

La clé réside dans la volonté du gouvernement manitobain qui, d'après M. René Préfontaine, le sous-ministre aux Affaires culturelles, n'a pas été assez testé. Selon lui, aucun dossier spécifique n'a été déposé par la SFM.

On pourrait toujours ajouter à cela qu'il n'aurait pas été inconvenant que la province prenne d'autres initiatives que simplement d'annoncer la traduction de quelques lois. Par exemple, dans le récent discours du trône, une petite mention à l'endroit des Franco-Manitobains n'aurait pas été déplacée. Après tout, ce n'était qu'un discours d'intentions. Mais il est aussi vrai que les agriculteurs et les vieux sont électoralement plus importants.

M. Lyon ne connaît sans doute pas assez bien la psychologie des Franco-Manitobains. Sinon, il saurait qu'ils ne désespèrent pas pour autant. En 90 ans, ils ont appris, lorsqu'ils essuyaient des revers, de continuer à entretenir un fol espoir, même s'ils avaient l'air d'être encore plus abattus.

Et aujourd'hui, pour beaucoup, le fol espoir au niveau essentiel de la province, ils le nourrissent dans le résultat des prochaines élections, qui pourraient résulter dans l'avènement au pouvoir des néo-démocrates. Le député de Saint-Boniface, M. Laurent Desjardins, affirme que son chef, M. Howard Pawley est aussi favorable aux francophones que l'était Ed Schreyer à qui les Franco-Manitobains doivent la percée, il y a dix ans, dans le domaine capital de l'éducation, grâce au fameux bill 113.

Une chose est sûre

Il ne revient pas aux politiciens de juger des raisons qui ont conduit les tribunaux à faire amende honorable en réparant sur le papier une injustice vieille de 89 ans. En tant que garants de la démocratie, ils leur revient toutefois l'obligation de faire respecter le sens profond de la justice. Quand la justice doit céder le pas à la politique politicienne, la démocratie perd une grande partie de son sens.

M. Lyon ne devrait pas l'oublier. Lui qui aime se faire photographier, comme l'autre jour à la une du "Free Press", assis sur un banc d'église en train de se recueillir. Heureusement qu'il n'est pas encore démontré que les prières du Premier ministre du Manitoba peuvent arrêter l'appel de l'Histoire. Une chose est sûre: les Franco-Manitobains viennent d'écrire, tant bien que mal, l'An I de leur nouvelle histoire. Et ils comptent fermement en rajouter beaucoup d'autres.

Bernard BOCQUEL

Lettres à LA LIBERTÉ

Retournez à l'histoire, messieurs

Monsieur le rédacteur,

Le conseil d'administration de la Société historique de Saint-Boniface a appris par l'entremise de "**LA LIBERTÉ**" du 27 novembre dernier que cinq groupes culturels francophones venaient de bénéficier de subventions à l'intérieur d'un programme multiculturel provincial.

Une question se pose. Que font des Canadiens dans cette galère de multiculturalisme? Les gouvernements d'aujourd'hui, à grands coups de subventions, réussiraient-ils, là où plusieurs générations de groupes ethniques ont échoué, à faire du Canada une nation de touristes?

De part et d'autre, on entend des Canadiens, ou des Canadians, s'appeler, ou se faire appeler, des Mennonites, des Français, des Islandais ou quoi encore! au point où, à la demande de se faire servir en français, on répond, impossible! mais on peut vous servir en polonais. EN POLONAIS! Qu'est-ce que la Pologne vient faire là-dedans? Par contre, quand un pays étranger aurait toutes les raisons d'intervenir directement - par exemple, afin de cataloguer 40,000 titres en ukrainien pour les rendre plus accessibles et mieux faire connaître la culture ukrainienne - ce n'est pas l'Ukraine qui défraie les coûts, mais le Manitoba qui verse $30,000,00.

Qu'un Canadien ou Canadian décide par un beau dimanche après-midi d'endosser une chemise brodée et de se mettre à sauter de par son salon pour aider à la digestion des mets particuliers qu'il vient de consommer - cela le regarde. La nation n'a pas sa place dans les salons du pays. Mais que les gouvernements nous obligent à encourager les prouesses du danseur pour le faire sauter plus haut, ou à broder un autre motif à sa chemise pour le rendre plus authentique, alors il faut dire, halte-là.

Retournez à l'histoire, messieurs, et constatez que s'il va sans dire que les Canadiens et les Canadians sont venus d'ailleurs et sont d'origines différentes, le plus grand nombre d'entre eux ont quitté leur pays d'origine à cause de la faim ou de la persécution et ce qu'ils sont aujourd'hui, ils le doivent au Canada et non pas à leurs origines. Trêve d'un Canada, nation d'étrangers.

Et, à bon entendeur, salut.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE,

Le directeur,

Lionel DORGE

Nous gens du pays...

Allô toulmond!

Bonjour Mme Martin,

Nous gens du pays, nous gens de paroles, nous gens de causerie, ne sommes pas de Paris, mais bien d'ici. C'est ti pas criss... C'est un feu de paille, faut que je me mette... du sun tan coppertone pour digester ça.

*Nous, madame, les gens du peuple rabouté d'anglicismes on a vite compris, défuntisés, débobinés, qu'on écrit pas à **LA LIBERTÉ**, ou qu'on appelle pas au marché au puce pour un "fridg" car il est bien entendu qu'on va se faire corriger en publique.*

On parle mal et on écrit mal, moi je dis "non" et harot sur la Beaudette, car on parle et écrit la langue de notre pays, langue qui nous est chère, même très chère et qui se parle depuis des siècles ici au Canada; nous en sommes fier en joual vert.

Nous, Madame, quand on parle de notre peuple et de sa langue parlée et écrite on a compris qu'il vaut mieux écrire la langue de son coin de pays puis la comprendre et de la garder, que de bien écrire et parler la langue de l'autre et de perdre son peuple en cour de route.

Envoyez-y Madame, charriez et bravo pour votre masturbation intellectuelle, car beaucoup l'ont lu mais peu y répondre, car c'est comme ça que la langue anglaise absorbe nos indécis qui ne peuvent écrire mais qui ont quand même quelques choses à dire mais qui "nose" pas de peur de se faire corriger.

Veuillez madame accepter mon ignorance et l'ignorance de mon peuple, et garder votre braouille à l'encre pour corriger le Figaro, si vous en êtes digne.

Claude Aubin
Saint-Vital
le 11 décembre 1980

NDLR - Nous prions nos lecteurs de noter que nous ne nous serions pas permis de corriger cette lettre que nous publions telle quelle. Le message avant tout...

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,600 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Jean-Pierre DUBÉ
Collaborateurs: Raymond HÉBERT, Armand BÉDARD
Publicité: Léo GROUETTE
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Une mise au point au sujet d'un "York boat" au musée

Monsieur le rédacteur,

Un "York boat" à Saint-Boniface!

Le Métis et les Canadiens appelaient le York boat une barge. (barge, nom de divers bateaux; d'après de dictionnaire Larousse).

Mme Payment, pourquoi la "Hudson's Bay Company" entre guillemet?.. les nôtres l'ont toujours nommé la Compagnie de la Baie d'Hudson! Vous vous opposez au Yok boat à Saint-Boniface et vous l'énoncez au nom de la Société historique de Saint-Boniface.

La Compagnie de la Baie d'Hudson ravitaillait ses postes de traites, et la colonie de la Rivière Rouge par l'unique moyen à sa disposition, en barge ou "York boat" pour transporter les vivres et marchandises, qui arrivèrent d'Europe à la "York Factory". (un port de mer à la Baie d'Hudson). Les barges partaient de la "York Factory", ce fait nous donne l'origine du nom "York boat".

La Compagnie du Nord Ouest n'a duré qu'une vingtaines d'années à la Rivière Rouge. Les opérations de ladite compagnie, ont cessé en 1821 lors de son fusionnement avec la Compagnie de la Baie d'Hudson. Quant à son moyen de transport, il se faisait par la route des Grands Lacs, en canot d'écorce.

Permettez-moi de vous rappeler quelques faits importants, rapportés dans les récits de notre belle histoire:

1) La première cloche d'église à se faire entendre à l'ouest des Grands Lacs, fut un don du Comte de Selkirk, à la Mission catholique romaine de Saint-Boniface. La cloche, fabriquée en Angleterre, vut transportée de la "York Factory" à Saint-Boniface, en barge ou "York boat".

2) Les trois cloches de la première cathédrale aux tours jumelles, furent fabriquées en Angleterre et transportées à Saint-Boniface vers 1843, les cloches pesaient 1,600 livres, et causèrent la première grève dans les territoires. Un nommé McDermot était en charge des barges ou "York boat".

3) La première horloge des Rév. Soeurs Grises est arrivée à Saint-Boniface en 1844, quelques mois après l'arrivée des quatre première religieuses. Le transport se fait en barge ou "York boat".

4) Les poêles "Caron" connus par le nom "Canada stove" étaient fabriqués en Écosse. (On a raison de croire que les premiers modèles furent fabriqués vers la fin du 18e siècle à Trois Rivières). Ces poêles ou cuisinières servaient dans les postes de traites et dans la Colonie. Le journal des Soeurs Grises rapporte, qu'il y en avait 17 installés dans la grande maison. (La barge ou "York boat" était le seul moyen de transporter ces poêles à leurs destinations).

5) Je comprends mal que vous oubliez des faits très importants au développement de la Colonie, les barges ou "York boat" servant à transporter la quincaillerie... clous, vis, boulons, écrous, pentures, serrures, vitres, etc.

Nos pionniers avaient besoin de haches, scies, pelles, fourches, etc... Leurs femmes avaient besoin de chaudrons, marmites, poêles, couteaux, fourchettes, cuillères, assiettes, tasses, vêtements, couvertures etc... L'ouvrier avait besoin d'outils. Le forgeron avait besoin de matières premières tels que le fer et le charbon.

La Compagnie de la Baie d'Hudson fut seule à fournir la Colonie durant un bon nombre d'années, les listes d'inventaires de la Compagnie et les fouilles archéologiques attestent que les articles trouvés sont en grande partie de facture anglaise.

Le "York boat" ou barge de York a joué un rôle majeur à la Rivière Rouge, ce fut le premier mode de transport pour le ravitaillement de la Colonie. Pour nous, de nier sa place dans notre histoire serait de nier une page importante dans l'histoire de notre pays, le Canada.

Maurice Prince,
avec l'autorisation de la
Commission du Musée de
Saint-Boniface.
Saint-Boniface
le 9 décembre 1980

Copies: Mme Diane Payment, La Société historique de Saint-Boniface, Les Rév. Soeurs Grises, La Compagnie de la Baie d'Hudson.

Des explications sur l'Annuaire des commerçants

M. le rédacteur,

J'aimerais, par la présente, remercier M. Claude Jolicoeur pour les remarques qu'il a faites concernant l'Annuaire des organismes et commerçants francophones du Manitoba dans sa lettre du 11 décembre dernier à **LA LIBERTÉ**

Je dois cependant vous avouer ma surprise en lisant que M. Jolicoeur a été déçu par le fait que nous ayions inclus certaines entreprises où l'on peut se faire servir en français. Comme dans la première édition, nous avons jugé bon d'inclure tous les commerces où l'on peut se faire servir en français, même si les propriétaires de ces établissements sont anglophones.

À notre avis, l'importance que ces commerçants accordent à la francophonie mérite certainement notre appui. En outre, je ne vois pas que l'encouragement que nous puissions donner à ces commerçants nous empêche d'appuyer autant les commerçants "francophones". L'intervention de M. Jolicoeur est toutefois notée et nous la prendrons en considération lorsque nous préparerons l'Annuaire 1982.

Enfin, j'aimerais rassurer M. Jolicoeur: nous offrons ce service à la population franco-manitobaine en toute sincérité et nous espérons qu'il comprendra que c'est dans l'espoir d'offrir un service des plus complets que nous publions le nom de tous les commerçants où l'on peut se faire servir en français.

Merci,

René E. Fontaine
Directeur commercial
AVANT-GARDE/GRAPHIQUES
C.C. Claude Jolicoeur
Saint-Boniface
le 15 décembre 1980

Un reportage apprécié

M. le rédacteur,

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai lu le reportage de Jean-Pierre Dubé "Les Indiens veulent prendre leur avenir en main" dans **LA LIBERTÉ** du 11 décembre.

J'apprécie la détermination du peuple indien et en particulier de leur président, le grand-chef Longclaws.

Je souhaiterais que le premier ministre manitobain adopte une attitude aussi juste et responsable envers le peuple autochtone que son excellence M. Ed. Schreyer.

Longue vie au journal qui sait appuyer ceux qui ont connu une longue tradition d'oppression.

Gisèle Lapierre
Saint-Vital
le 13 décembre 1980

alphonse©
par Robert FREYNET
et Daniel TOUGAS





Les donateurs au coup de pouce

Amaranth
Luc Delorme

Aubigny
Noël Roy
L. F. Palud

Brandon
François Guyot
Yvan Gosselin

Bruxelles
Albert Simoens

Élie
Religieuses de Notre-Dame des Missions
Les Pères Oblats

Eriskdale
Père Ephrem Pelletier, o.m.i.
Les Réverends pères Oblats

Fisher Branch
M. & Mme Louis Conan
Les Révérends pères Oblats

Haywood
Louis de Rocquigny
M. & Mme Henri Vaillant

Headingley
M. & Mme Hector Allard
Mme A.F. Fleury
Oscar Morissette

Île-des-Chênes
Léon Alary
Joël & Délia d'Auteuil
M. & Mme Athanase d'Auteuil
Lucille Lamoureux
Dollard & Mariette Lachance
Edouard Lacroix
Joseph d'Auteuil
Ligue des femmes catholiques

Lac du Bonnet
Pierre R. Courchesne

La Broquerie
Jos. C. Mireault
Eloi Gagnon
Arthur Gagnon
Hector Normandeau
Benoit Blanchette
Albert Vielfaure
Gérard Kirouac
Cécile Beaupré
Wilfrid Turenne
École St-Joachim
Raymond Brémaud
M. & Mme Edmond Verrier
Gérard Decelles
Laurent Tétrault
Albert Laramée
Mme Pauline Piché
École Secondaire de la Broquerie
Edouard Taillefer

La Salle
M. & Mme Paul Lagacé
Germain Cormier

Laurier
Eugène Clément
Révérent Ubald Paquette

Lettelier
M. & Mme Léo Leclair
M. & Mme Gaspard Fontaine

Lorette
M. Albert Carrier
Ludo & Alice Ferraton
Mme Rose Henry
Srs Saint-Joseph

Mariapolis
Benoit Hacault

Notre-Dame-de-Lourdes
Soeurs du Sauveur
Mme Jules Tinguely
Joseph Bazin
Roland Bazin
Jean Bérard
M. & Mme Laurent Bosc
Mme Hélène Monchamp
Mme Charles Augert
Louis Durand
Henri Pantel
M. Marcel Lafrance
M. & Mme Gérald Grenier

Oakville
Anonyme

Otterburne
M. & Mme Lionel Courcelles

Parc Windsor
Joseph Tétrault
Adrien A. Landry
Gérard Gagnon
Auguste Joyal
Mme Jos Bruce
David & Marguerite Martin
Lucille Roch
Denis Roch
Louis Roch
Soeurs Grises
Gérard Rousseau
M. & Mme André Chammartin
Gilbert & Marion Raineault
Alphée Ouellette
M. Marcel Hutlet
R.J. & Albertine Lanthier
Lucien Loh
Hervé & Anne-Marie Rémillard
Manuel é Klara Jarrin
Roland Pantel

Portage la Prairie
Mlle Irma Kitson

Powerview
Aurelius Alarie
Art & Christina Bruce
Mme Laura Vincent

Richer
Les Soeurs de Saint-Joseph
Clovis Proteau
Albert Chaput

Saint-Adolphe
Les Filles de la Croix
François LeGal
Délia Delorme

Sainte-Agathe
Guy & Suzanne Gagnon
Louis H. LaBarre
Auguste Péloquin
Mme Aurore Courcelles-Péloquin
Mme Arcélie Gratton

Sainte-Anne
Mme Antoinette Tougas
Blandine Dornez
Ginette Perron
Claudette Krahn
Mme S. Rémillard
Joseph Arbez
Gilles Nault
R.J. Freynet
Mme Alexina Freynet
Yvonne & Aimé Lagassé
Anonyme
J.S. Théberge
Bernadette Côté
Gérard Desrosiers
Mme Blanche Brémaud
Lucien & Cécile George
Roger & Cécile Legal
Gérard Tougas
M. Léon Dornez
Claude Arbez

Saint-Boniface
Mgr Maurice Baudoux
Mme Elise VanHumbeck
Alexis Gendron
J. Jamault
M. & Mme Adelme Proulx
Charles Guenette
Huguette de Moissac
Anne-Marie LaCoste
Mlle Monique Brunel
Epicerie Saint-Boniface
Arthur Dupuis
Rose Joubert
Marcelle Lemaire
A. Poitras
M. Lucien Paquin
Léonce Aubin
Marguerite Baudry
M. Eugène LaRivière
M. & Mme Lucien Beaulieu
Denise Morier
Mme Mariette LaFlèche
Louis Hébert
Jeannine & Edouard Giasson
Théophile A. Dubois
Oscar Trudeau
Gérard & Darlene Marcoux
Mme G. Bérubé
Jean Degagné
Joseph Dacquay
M.M. Balcaen
Lionel et Angela Fréchette
Mme Marie-Rose Brisson
Mme Eva Lachance
Marie-Ange Toupin
M. Gagnon
Ron Lecuyer
Association des commercants du vieux Saint-Boniface
L. Desaulniers
Mme N. Leveque
Mççe A. Dumont
M. & Mme D. Prenovault
Mme Léa Bélanger
G.R. Morier
Srs Franciscaines Missionnaires de Marie
M. & Mme Joseph Rémillard
J. Paul Marion
Philippe LeDorze
Gilbert Laberge
Gérard & Denise Rémillard
Mme V. Boissonneault
Clémentine Combaz
J. Beaulieu
Mme Béatrice Léger
Henri & Rose Létourneau
Mme Gabrielle St-Godard
Mme Régina Gendreau
Napoléon & Madeleine Boulet
M. J.J. Courteau
Les Petites Soeurs de la Ste-Famille
Pierre Durand
Mme Bertha Allard
M. & Mme Alfred Monnin
Mme H. Sala
Mme Joe Bouchard
Robert Deprès
Aimé Cormier
Eveline Bonin
Mme Rosa Bouchard
Augustine Mignot
Agnès Rémillard
Mme Léa Lafrenière
Aline Courcelles
Dr. H. Guyot
A.F. & M.J. Savoie
Anonyme
Mme Angèle Arpin
Agathe d'Aragon
Mme Marie-Rose Morin
Mme E. DeGagné
Rose de Lima Malo
Jeannette Sabourin
Maurice Lafrenière
Emile Sabourin
Soeur Louise Granger
Dr. H. DuCharme
Marie-Ange Pilotte
Suzanne Hubicki
Mme Georges Saras
Henri Roch
M. & Mme D. Renault
Mme O. Dubé
L'Abbé Albert Gravel
Lionel Piché
Olivier J. Veroneau
Rachel Massicotte
Gérald Schaubroeck
Béatrice Léger
Frère Maurice Toupin
Mme L. Rioux
Noelie Pelletier
Albert Jeanson
Marielle Coquereau
Association des Professeurs du Collège Universitaire de Saint-Boniface
Léo Loiselle
Lucien Bruneau
M. & Mme E. Maguet
Raymonde & Antoine Fréchette
Mme Eva Siane
Gérald Arnaud
J.A Balcaen
Marcel Giguère
Club Eclipse 79 Inc.
Alice M. Labelle
Mlle Priscille Cormier
Anna Morin
Georges & Clara Laurencelle
Edouard Gourbil
Mme Marie-Adèle Fontaine
David J. Fortier
M. & Mme Jos Durand
Mme Lucia Baril
Armand Lévêque
Albini Grimard
Louis & Noelle Roy
Mme J. Laforme
Alice Dionne
Noel A. Alarie
Anonyme
Benoit Chabauty
Mme Antoinette Fraser
M. & Mme Jean Bonneteau
R. Tellier
Mme H. Desrosiers
Gilbert & Jeannette Rosset
Albert & Marie Boisjoli
Joseph Lamontagne
Marc Boily
La famille Florent Robert
A. Provencal
Gérald Gagnon
Dora & Charles Dupas
Anonyme

Saint-Claude
Auguste Rey
M. Georges Chappellaz
Julien Leduc
René Martel
Joseph X. Philippe
André & Odette Bazin
Cyril Rey
Alexis Philippot
Mme Marie Allec

Saint-Eustache
Alex Desrochers
L'Institut de N.D. des Missions

Sainte-Geneviève
M. & Mme Rosaire Fiola

Saint-Georges
Mme Marie Thérèse Wilcott
Emmanuel J. Bouvier
Albert Desautels

Saint-Germain
Ginette Tardiff

Saint-Jean-Baptiste
Côme Valcourt
Pierre Barnabé
Mme Alice Touzin
Victor Bouchard
Mme Marie-Louise Dupuis
M. Armand Sabourin
Paul & Céline Fillion
Marc Bruneau
Pierre Bellemare
Roland Marion

Saint-Laurent
Mme Louis Abgrall
Anonyme
Srs Franciscaines

Saint-Léon
Louis Laurencelle
Adelard Talbot
Lucien Grenier

Saint-Malo
Anonyme
Louis Hamonic
Cyrille Hébert

Saint-Norbert
Fernando Champagne
Joseph Trottier
Bernard Bélanger, curé
M. Raoul Ferraton
Normand Boisvert
Dennis Kenny
J. Alex. Lemoine

Saint-Pierre-Jolys
Auguste Proulx
Mlle M. Louise Gagné
Mme Odila Hébert
M. Octave Roy
Louise Dotremont
Léo Challe
Marcel Côté

Sainte-Rose-du-Lac
Louis F. Molgat
A.G. Arnal

Swan River
Joseph LaRivière

Saint-Vital
Mme Flore Lafantaisie
Henri Audette
M. & Mme Raymond Gauthier
Dolorès Aquin
Gilbert & Yvette Sabourin
Martial Fontaine
Joseph Desharnais
Norm Coleman
Len Rivard
M. Calixte Carrière
Marcel Rondeau
Henri J. Beaudry
Mme Clément Lafrenière
V. Péloquin
Gaspard Piché
Maurice Péloquin
M. Michael Meckling
Mme M. Dumaine
Bernard Lagacé

Somerset
Mme Marthe Poiron
Fleur-Ange Labossière
M. & Mme Marcel Labossière
Soeurs des S.N.J.M.
Anonyme

Transcona
J. Edgar Roy

Virden
Gaétan J. Labossière

Winnipeg
Anonyme
Pères Oblats du Sacré-Coeur
Anonyme
J. André Fournier
Uylsse J. Lamoureux
Mme Aurise Kondziela
Tom & Louise Ulrich
Gilbert Allard
Georges Teskey
C. Bonneau
C. Benjamin
Mme Marcel Marchessault
Lucienne Dacquay
Marianne Dupont
Wilbert Chancy
Odette Jobin
Helen M. Gurniak
Hector Rondeau
Mme M. Hughes
Michel Otis
Alice Laporte
Noella Robin
U.C. Roy
Louise St-Amault
Les Révérends Pères Oblats
Noël W. Petrin
Mlle Yvonne Alarie
Mme D. Allard
W.R. Steur
Mme Dorothée Lussier
L.J. LaClare
Alice Giasson
P.A. Potier
W A N Pelletier
Mme Louise Soni
Conway Daly
Jacques Malo
Sisters of the Holy Names
Marie E. Jobin
Fabien Desmarais
Rose Vincent
D. Brunet
Jeanette Shea
Florence A. Jobin Brennan
Georgina Samuel

Woodridge
René Dupas

Colombie britannique
P. Lemorvan

Québec
C. Emile Couture

États-Unis
Révérends pères Oblats

Europe
Guy Albert

COUPON-RÉPONSE

"Coup de pouce"

Je vous adresse $__________ à titre d'abonnement de soutien à LA LIBERTÉ, MON JOURNAL.

NOM: ______________________________

ADRESSE: ______________________________

Envoyez au "Coup de pouce", LA LIBERTÉ, C.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba.

Il faut changer le système des taux d'escompte

Il n'y a pas si longtemps, un changement du taux d'escompte de la Banque du Canada était assez rare et on expliquait que ce taux était l'intérêt imposé aux banques à charte pour leurs emprunts peu fréquents. Maintenant ce taux change chaque semaine.

Que s'est-il passé? on s'est imaginé que le changement du taux d'excompte serait un remède miracle qui réglerait le chômage, l'inflation, l'"imbalance" du commerce extérieur, le taux de change et même les déficits budgétaires. Mais cela n'a pas marché.

Dans l'économie, il y a des actions et des réactions et non pas des causes et des effets. Ces réactions prennent du temps, au moins six mois, elles dépendent des circonstances et ne sont donc jamais les mêmes.

Alors on a perdu patience et on annonce maintenant un nouveau taux d'escompte chaque jeudi; les mécanismes étant restés les mêmes, les conditions économiques continuent à se détériorer.

En fait, les changements du taux d'escompte de la Banque du Canada ont perdu leur force d'action, ils sont réduits à indiquer la condition du marché des capitaux à court terme. Ils sont devenus des réactions sans influence. Tout a tourné à l'absurde.

La conséquence la plus grave est que le marché des capitaux à long terme est maintenant déréglé et désordonné. Il n'y a plus de continuité, personne ne sait à quoi s'en tenir. Le développement industriel, commercial, agricole, résidentiel, bref, toute l'économie en souffre. Il faut absolument que le Gouvernement et la Banque du Canada aient le courage de rétablir et de stabiliser le marché des capitaux à long terme.

Un premier pas aurait pu être fait si, dans le dernier budget, le ministre des Finances avait donné l'assurance que le taux d'escompte serait maintenant fixé, disons à 12%, qu'il serait revu tous les six mois et aurait une tendance à la baisse.

Et alors il n'y a pas de doute que les capitaux à long terme se formeraient. C'est-à-dire que pour tous les Canadiens renaîtrait cette vision du futur sans laquelle nulle nation ne peut survivre.

Siegfried Kleinschmit
Saint-Boniface
le 11 décembre 1980

Lettres à LA LIBERTÉ

LETTRES À LA LIBERTÉ

LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à LA LIBERTÉ" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

Le Conseil économique de la Rivière Rouge a été mis sur pied

Une quarantaine de personnes ont participé à la réunion durant laquelle a été officiellement fondé, la semaine dernière à Saint-Malo, le Conseil économique de la Rivière Rouge (CERR). Un conseil d'administration de 16 personnes -deux par village francophone de la Rouge- a été élu sans concurrence.

Les membres de l'exécutif seront choisis lors de la première assemblée du CERR qui se tiendra le 22 décembre. M. Gilles Hébert, qui a présidé le conseil provisoire, et qui a été élu pour représenter Saint-Malo avec M. Albert Dequier, a d'ores et déjà indiqué qu'il n'était pas candidat à la présidence du CERR.

Se reposant sur le concept d'un territoire, une idée à la mode à la Socière franco-manitobaine, les responsables du domaine économique ont choisi de rassembler les villages de Saint-Pierre-Jolys, Otterburne, Saint-Malo, Saint-Jean-Baptiste, Letellier, Aubigny, Saint-Joseph et Sainte-Agathe pour former un Conseil économique.

Animation et sensibilisation

Le rôle d'un tel conseil, selon M. Denis Poirier, conseiller économique à la SFM, n'est pas de réaliser la construction d'entreprises, mais de faire rencontrer des gens de ce territoire pour qu'ils puissent mettre en commun des expériences, "pour faire en sorte que la roue tourne et que l'on parle d'entraide économique".

En d'autres mots, les gens de la Rouge doivent devenir, en développant une conscience sociale et économique, des espèces de promoteurs et de publicitaires de la Rouge pour assurer le développement économique de cette région essentiellement agricole. Saint-Pierre-Jolys et Saint-Jean-Baptiste, même combat.

Ce type d'objectif a conduit M. Denis Poirier à souligner la nécessité de travailler à long terme, d'autant plus que la présente conjoncture économique nécessite un redoublement de prudence.

À l'heure actuelle, les responsables du CERR en sont au stade de l'animation de la sensibilisation. Ils disposent des services d'une employée, Mme Dianne Bourbonnais, dont le salaire est payé par la SFM. Toutefois, la SFM a tenu à rappeler que, bien que l'organisme assure le traitement de Mme Bourbonnais, cette dernière ne répondra qu'au CERR, qui définira le travail de la permanente.

"La SFM n'a rien à faire là-dedans" a insité la directrice générale de la Société, Mme Lucille Roch, parfaitement consciente que la SFM éveille encore bien des méfiances à Saint-Malo. Il n'est pas encore clair toutefois pour quelle période de temps la SFM payera le salaire de l'employée du CERR.

Maintenant, si, selon les souhaits de la SFM, les gens de la Rouge peuvent développer le sentiment d'avoir la responsabilité de leur propre développement économique, ils sont bien les seuls chanceux pour l'instant. En effet, si un conseil semblable est à l'étude pour Saint-Boniface où les gens consultés n'auraient pas manifesté un enthousiasme débordant, rien ne semble encore prévu pour les résidants de la Seine, de la Montagne où d'ailleurs.

Bernard BOCQUEL



Le Conseil économique de la Rouge

Voici la majeure partie des membres du conseil d'administration du CERR. Assis, de gauche à droite: Gilles Hébert (Saint-Malo), René Leclair et Colette Leclair (Letellier), Dianne Bourbonnais (employée), Albert Déquier (Saint-Malo). Debout: Jean Bilodeau (Sainte-Agathe), Denis Robert (Augigny), Norbert Parent et Etienne Brais (Saint-Joseph), Raymond Hébert (Saint-Pierre), Jeannot Robert (Sainte-Agathe), Jean Baudouin et Adrien Gagnon (Otterburne). Absents: Fernand Martin et Lucien Sabourin (Saint-Jean-Baptiste), René Vermette (Aubigny) et Gérald Fontaine (Saint-Pierre).

Les Manitobains face à leur avenir

1- La triste situation économique

Au Manitoba en 1890, deux questions majeures ont suscité suffisamment d'intérêt pour mériter une attention particulière. La première touche le domaine de l'économie du Manitoba et la deuxième se place au niveau de la prise de position du Manitoba sur la question constitutionnelle.

À la fin de novembre 1980, M. Len Evans, membre à l'assemblée législative pour la circonscription de Brandon-est, et responsable du développement économique à l'intérieur du caucus N.P.D., présentait à la presse et au grand public un document intitulé: "Le déclin de l'économie manitobaine sous le gouvernement conservateur."

Le document compare la performance économique sous les conservateurs de Sterling Lyon avec celle des Néo-démocrates de Ed Schreyer. Ce livret d'une vingtaine de pages a, évidemment, des connotations politiques. Compte tenu de la tâche et les intentions de l'auteur, il ne pouvait en être autrement. Après tout, notre tradition de parlementarisme britannique veut qu'un gouvernement gouverne et que l'opposition de Sa Majesté critique.

Bien qu'à la base, le document doive son existence à la politique partisane, plusieurs informations sont très importantes. Le "Conference Board of Canada" et Statistiques Canada fournissent les informations additionnelles.

Les points forts et les points faibles

S'il était possible d'isoler le Manitoba du reste du pays et de comparer sa performance économique depuis trois ans avec les sept années précédentes, le résultat serait clair et il serait facile de blâmer le gouvernement provincial pour les baisses drastiques dans plusieurs secteurs-clefs de l'économie.

Ceux qui gouvernent doivent certainement encaisser une partie de la responsabilité lorsque les choses ne vont pas bien, de la même façon qu'ils peuvent prendre une partie du crédit lorsque les affaires vont bien. Mais il est surtout nécessaire d'analyser le comportement du Manitoba en tenant compte de la situation économique au niveau national afin de s'assurer que les points forts et les points faibles provinciaux ne font tout simplement pas partie des grandes tendances nationales.

En effet, l'économie canadienne ne présente plus en 1980 le même dynamisme et le même taux d'expansion qu'au début des années 1970. L'activité économique au Canada est au ralenti.

Cependant, il y a une situation inexcusable au Manitoba. Cette province, dans presque tous les cas, accuse les baisses les plus drastiques et les augmentations les plus faibles parmi les 10 provinces canadiennes. À ce moment-là, ce sont les politiques gouvernementales qui entrent en jeu et qui doivent être mises en question.

Laissons parler les faits.

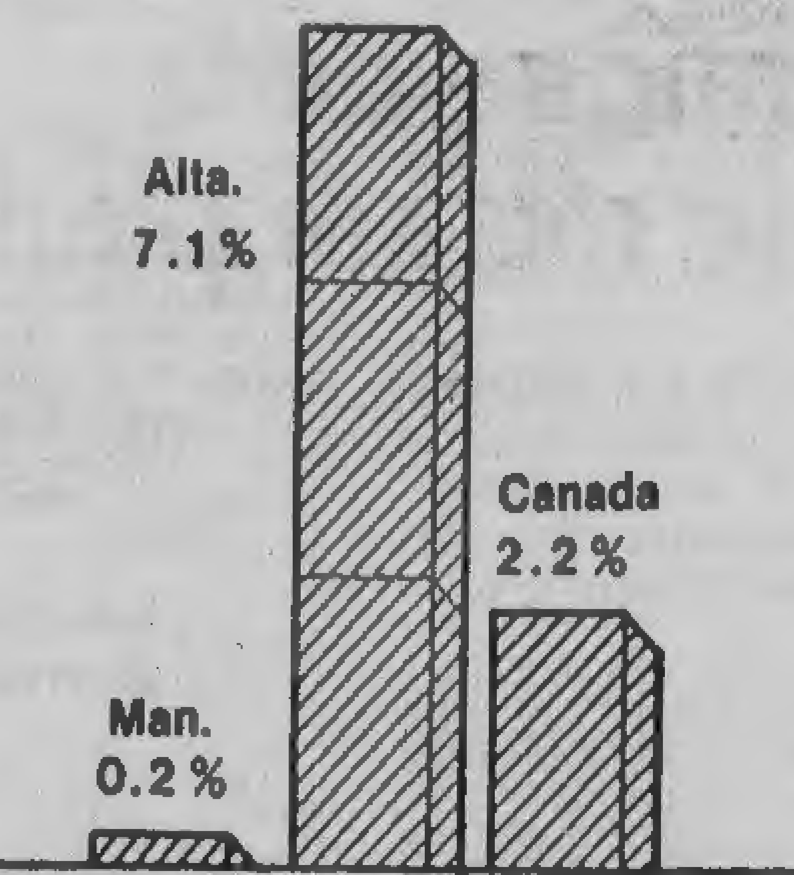
Au début des années 1970, la croissance du "produit domestique réel" (la valeur en $ de tous les produits et services de la province en un an) augmentait de 4% par année au Manitoba. Pour le Canada entier, ce pourcentage était de 5. Cela veut dire que le Manitoba avançait à un rythme de 80% par rapport à la moyenne nationale.

Et voilà que depuis trois ans cette croissance se situe à un cinquième de 1%. Il est vrai que la croissance nationale a diminué husqu'à 2.2%, mais ce n'est pas une grande consolation quand on s'aperçoit que notre croissance en 1980 est seulement 9% de la moyenne nationale. (voir graphique).

Simplement dit, le Manitoba augmente son produit domestique réel à un taux 11 fois inférieur à celui du pays.

Les grandes et petites entreprises manitobaines ne s'en tirent pas si bien non plus. Habituées à un taux de croissance dans leur production nettement supérieur à celle du pays (exactement 168%), ces entreprises ont vu ce chiffre descendre à 83% de la moyenne nationale. Cela veut dire que d'autres provinces, malgré les "temps difficiles", ont réussi ce que notre gouvernement n'a pas pu - ou voulu - entreprendre: fournir l'assistance et créer le climat nécessaire pour encourager la croissance économique de la province ou, au moins, empêcher la décroissance.

Pour ce qui est de la construction d'unités d'habitation, c'est la même chose. Près de 10,000 unités au début des années 70, et un peu moins de 7,000 présentement. Partout au Canada, les taux d'intérêt sont élevés, ce qui pourrait expliquer une décroissance dans la construction d'unités d'habitation. Mais pourquoi le Manitoba, avec 4% de la population canadienne, se retrouve-t-il avec 7% des pertes dans la construction d'habitations?



Voici, illustré avec un graphique, la croissance économique du Manitoba, de l'Alberta et du Canada, basée sur le produit domestique réel en 1980.

Les ventes au détail s'avèrent un indice intéressant à analyser. Malgré les cartes de crédit, les emprunts et les achats imprudents, il est généralement reconnu que les ventes au détail sont proportionnelles au montant d'argent dont les gens disposent au Canada. Et bien, il y a une baisse de 4% dans l'augmentation de ces ventes depuis deux ans au Canada. La baisse au Manitoba est de 50% supérieure à celle-ci soit 6%. Encore une fois, nous emportons les honneurs! Mais dans le mauvais domaine.

Dans une situation semblable, il y a plusieurs choses que les gens peuvent faire. Ils essayent de recevoir une plus grande augmentation de salaire, ils peuvent se serrer la ceinture un peu, ils coupent sur les objets de luxe, certaines épouses entreront sur le marché du travail pour combler la baisse dans le pouvoir d'achat du revenu familial (ce sont ces vilaines qui sont à blâmer pour les garderies).

Les réalistes

Voilà ce qu'il reste à faire pour les Manitobains qui restent ici. Mais il y en a qui ont décidé d'aller chercher ailleurs pour gagner leur vie et s'y établir. Les chiffres varient pour ce qui est du départ des Manitobains pour d'autres provinces. Les optimistes parlent d'une baisse nette de 5,000 citoyens; les pessimistes estiment ces pertes à 15,000. Les réalistes sont conscients que le Manitoba perd des citoyens, souvent jeunes, instruits et productifs. Ils sont aussi conscients du fait qu'avec la population à la baisse, le Manitoba est la seule province à réaliser cet exploit.

Et ensuite, il y a les fermetures d'établissement tels que le "Swift", "Maple Leaf Mills"... Le "Free Press" annonce que les faillites ont augmentées de 65% par rapport à l'an passé et que bien d'autres ont entrepris les démarches pour déclarer banqueroute.

Un portrait en noir? Oui, mais trop réel.

Les gens sans emploi, les personnes âgées avec revenu fixe, les agents d'immeubles, ceux avec des familles de quatre ou cinq, en sont convaincus.

Pour d'autres, inutile d'en parler. Tout va bien. Il est toujours inutile d'expliquer à un habitant de l'Amazone ce qu'est l'hiver du Manitoba ou à un Berbère du Sahara ce qu'est une bonne pluie à Vancouver.

Quel est le rôle d'un gouvernement provincial dans une situation où le statut de l'économie locale porte les gens à quitter la province?

Premièrement, si ce même gouvernement adopte une attitude de "laissons faire, tout va s'arranger", il n'y a pas de rôle à remplir. Convaincu que le meilleur gouvernement possible c'est le moins de gouvernement possible, Sterling Lyon a choisi le laissez-faire du 18e siècle, en 1980.

Par contre, il existe aussi la possibilité qu'un gouvernement devienne actif, innovateur et engagé par rapport aux activités économiques de sa province. Actif dans un sens économique, surtout quand les tendances portent à des baisses; innovateur dans l'identification des problèmes et dans sa recherche d'éléments de solution; et engagé dans le sens de se donner une mission et d'envisager les obstacles qui surviennent non pas comme des problèmes insurmontables, mais plutôt comme des défis.

Plus important encore, il faut avoir confiance dans les gens qui habitent cette province, le potentiel de ces gens et de la province-même. Aussi, il faut accepter que les habitants d'un territoire, que ce soit le Manitoba ou une autre province, doivent fonctionner un peu comme une coopérative. Si les gens s'entraident et coopèrent, la coopérative avance et tous les membres en bénéficient un peu. La coopérative initie, entreprend et mène à bonne fin des projets qui pourront bénéficier à ses membres. Les membres s'attendent à cela. Sinon, la coopérative perd sa raison d'être.

Le rôle d'un gouvernement devrait être assez semblable. Lorsque les choses vont bien, le rôle du gouvernement peut être moindre, mais il demeure essentiel dans la mesure où son but principal est d'assurer la justice sociale (et économique aussi). Quand les choses ne vont pas si bien, le rôle des gouvernements devient crucial. Il ne faudrait pas faire comme le Premier ministre McKenzie King qui, en 1930, un an après le début de la grande dépression, disait: "Ce que nous avons ici, c'est une légère récession".

Les risques et les bénéfices

L'économie manitobaine a besoin d'être stimulée. Ainsi les investissements devront recommencer si on veut espérer une remontée du niveau de l'activité économique de la province. L'entreprise privée ne le fera pas à elle seule; celle-ci investira là où la province est prête elle aussi à investir, afin de partager les risques et les bénéfices.

Quand la situation économique d'une province est à la baisse, il est bien évident que les revenus de cette province (les taxes) deviennent de plus en plus difficiles à recueillir. Quand les ventes au détail plafonnent, les revenus de la taxe de vente cessent d'augmenter. Et comment la province financera-t-elle ses programmes sociaux? Pas en abolissant "Medicare", on espère!

Marc Lalonde, le ministre fédéral de l'Énergie, nous l'a bien dit: le prix de l'essence grimpera à $2,84 le gallon d'ici quatre ans. Cela veut aussi dire que l'électricité manitobaine aura d'autant plus de valeur. Dommage que nous ne pourrons pas vendre l'électricité que nous ne produisons pas parce qu'en 1977 notre gouvernement a décidé de ne plus construire d'installations hydro-électriques pour épargner! Et même si Sterling Lyon veut reprendre la construction de telles installations, environ cinq années sont nécessaires avant qu'elles ne soient opérationnelles.

Le gouvernement provincial doit, tôt ou tard, agir de façon à relancer l'économie du Manitoba, que ce soit par l'entremise de projets spéciaux, la création d'emplois ou la relance de la construction sur le fleuve Nelson.

Les Manitobains n'ont pas peur d'investir dans leur avenir. Espérons que Sterling Lyon suivra leur exemple en 1981. Voilà un voeu qui, nous l'espérons, ne finira pas aux oubliettes, comme tant d'autres.

Armand BÉDARD

Le rôle de l'agent de liaison René Préfontaine

Le sous-ministre des Affaires culturelles et du patrimoine, M. René Préfontaine, est, depuis le 22 février dernier, l'agent de liaison entre la Société franco-manitobaine et la province du Manitoba. Son mandat consiste à porter les demandes de la SFM à l'attention des ministères concernés, en vue de l'application d'un certain bilinguisme au niveau des services gouvernementaux. Un processus qui ne fait que commencer...

En effet, dix mois plus tard, on ne sait pas encore ce que veut la SFM, à part des permis de conduire bilingues, dont le pseudo-refus de la part de la province a constitué, selon la présidente Gilberte Proteau, la goutte d'eau qui a fait renverser le vase du "oui" au référendum québécois.

À l'époque, le procureur-général M. Gerry Mercier, réagissant à la position de la Société du 1er avril, avait publiquement exprimé des doutes quant à la représentativité de la SFM dans cette question. Et la communauté lui a donné raison, semble-t-il.

Le rôle confirmé

M. Préfontaine a expliqué que la déclaration du procureur-général ne se voulait pas un jugement global sur la représentativité de l'organisme franco-manitobain. La porte de l'agent de liaison est demeurée ouverte, soutient M. Préfontaine, mais le dialogue "très fructueux" entamé en février a été mis en veilleuse. Ce n'est que tout récemment que la SFM a rétabli officiellement ses relations avec la province, ce qui, en tout état de cause, confirme le rôle de l'agent de liaison.

Pour le moment, aucun dossier spécifique n'a été déposé dans les mains du sous-ministre. Mais il affirme que le cabinet Lyon est prêt à se pencher sur les demandes de la SFM et à trouver des solutions pratiques.

Le mois dernier, la province annonçait que 14 lois importantes soit 500 pages de textes, avaient été traduites, et que les priorités du bureau de traduction avaient été fixées: les domaines du droit de la famille, du droit du travail et des lois financières seraient traités d'abord.

Ce n'est pas l'argent ou la volonté politique qui manque, a ajouté M. Préfontaine. La principale difficulté réside au niveau des ressources humaines: à preuve, un seul des 40 candidats s'est vu confié un poste de traducteur juridique à la suite d'entrevues menées par le gouvernement fédéral. La province s'est engagée à traduire toutes les lois, et elle le fera, a conclu le haut fonctionnaire, mais il faudra y mettre le temps nécessaire.

Dans le domaine culturel, puisque c'est là le premier mandat de M. Préfontaine, l'avenir serait également prometteur. Les affaires culturelles sont en plein essor au Manitoba, selon le sous-ministre, et les Franco-Manitobains ont leur part. Il estime que 50 pour cent des subventions du programme de multiculturalisme, versées directement par le ministère, vont aux organismes francophones.



M. René Préfontaine, sous-ministre des Affaires culturelles et du patrimoine

Il prévoit l'annonce sous peu d'une majoration appréciable, soit d'environ 30 pour cent, de la subvention annuelle au Centre culturel franco-manitobain. "René is really taking care of his people" auraient remarqué certains collègues... "So is Bob" dans La Verendrye et Sterling dans Charleswood, pourrait-on rétorquer.

Une question de crédibilité

Mais voilà, "René" n'est pas un politicien, mais bien un fonctionnaire. Il paraît superflu d'insister sur les acrobaties que doit réussir un sous-ministre francophone dans un gouvernement que plusieurs jugent peu sympathique envers la minorité franco-manitobaine. Pris entre les deux, il a fort à faire pour conserver sa crédibilité.

Qui plus est, l'assistant de Mme Norma Price avoue qu'il n'a aucune ambition politique. Il a choisi une carrière de fonctionnaire et il n'a "pas l'intention de changer ça". On comprend facilement, par l'air de détachement qu'il affiche, que la durée du séjour au Manitoba de M. René Préfontaine, prêté par Ottawa, dépendra de sa possibilité de se rendre utile, autant qu'un politicien.

Jean-Pierre DUBÉ

Normand Boisvert nommé président du nouveau conseil du Collège

Plusieurs changements sont à signaler à l'issue de la réunion annuelle du Conseil d'administration du Collège universitaire de Saint-Boniface, le mercredi 10 décembre. Des 13 membres qui forment le Conseil 6 sont des nouveaux-venus.

Élu à la présidence est **M. Normand Boisvert**, qui remplace M. Maurice Gauthier, membre du Conseil d'administration du Collège depuis 10 ans, qui terminait son mandat de deux ans à la présidence. M. Boisvert était vice-président du Conseil depuis un an et siégeait à l'exécutif. **M. René Deleurme** qui siégeait l'an passé au Conseil fut élu à la vice-présidence.

Les autres membres de l'exécutif du conseil sont: **Léo Couture** qui siège au Conseil depuis 7 ans, **Claudette Toupin** récemment nommée, et **Claude Thibault**, recteur. Toutes les nominations ont été arrêtées sauf celle des Commissaires d'écoles franco-manitobains qui selon un porte-parole ne tardera pas à venir.

Les autres associations ou organismes ont nommé les personnes suivantes:

- le Diocèse de Saint-Boniface: * Céline Houde et Léo Couture.
- l'Association des professeurs du Collège Communautaire: * Louise Delaat.
- l'Association des professeurs universitaires: André Fauchon



M. Normand Boisvert

- l'Association des étudiants du Collège universitaire: Gérald Boily.
- la Société franco-manitobaine: * Maurice Therrien et * Claudette Toupin.
- les Éducateurs franco-manitobain: * Linda Asper.
- le Comité technique de l'éducation française: René Deleurme. Cooptés par le Conseil: Normand Boisvert et Norbert Cénérini.

* indique nouveaux-venus

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans l'annonce de l'émission HEBDO du vendredi 19 décembre à 19h00.

C'est en effet la jeune Geneviève Préfontaine qui interprètera, au côté de Jean-Louis Hébert et de Louise Cloutier, le conte de Geneviève Montcombroux: TOUTI LE MOINEAU.

La scène canadienne en 1980

1- La constitution, encore et toujours

"Welcome to the 1980's!"

C'est avec ces quelques mots bien choisis, frisant l'arrogance, que le nouveau Premier ministre du Canada accueillit ses partisans le soir de l'élection fédérale le 18 février. M. Pierre Elliott Trudeau, ressuscité, devait bientôt démontrer aux Canadiens qu'il était aussi bien réincarné, que l'année 1980 serait dans tous les sens du mot une année de décision.

Conscient du peu de temps qui lui reste à la direction du pays, ayant appris au cours de ses quelques mois en opposition qu'il était lui aussi vulnérable, M. Trudeau s'est décidé, une fois revenu au pouvoir, de faire avancer plusieurs dossiers majeurs. Ses gestes, ses stratégies, ses tactiques ont dominé plus que jamais la scène politique canadienne durant l'année qui se termine.

1) Le Québec

Après une campagne intense, mouvementée, déchirante pour tous les Québécois et pour un grand nombre de Canadiens, le "non" l'emporte dans le référendum québécois, par une marge décisive: 59,5% des Québécois votent en faveur du "non", soit plus de 2 millions d'électeurs, tandis que le "oui" ne reçoit que 40,5% ou moins de 1,5 millions des votes. Si le référendum fut la démarche de MM. Lévesque et Morin, la campagne référendaire elle-même vint à porter rapidement l'étampe de MM. Trudeau, Ryan et Chrétien. S'il y en a qui ont influencé le résultat du référendum, ce sont bien ces trois hommes.

2) La Constitution

Sitôt après l'élection fédérale, la "question constitutionnelle" était lancée par M. Trudeau. Le 9 mai, soit 11 jours avant le référendum, une résolution est adoptée à l'unanimité à la Chambre des Communes en faveur du rapatriement de la constitution. M. Trudeau affirme qu'il désire effectuer cette démarche avec le consentement des provinces; il exprime son intention de convoquer une conférence fédérale-provinciale sur le sujet si le Québec vote "non" au référendum.

Le 9 juin, M. Trudeau rencontre les premiers ministres des provinces, après une tournée-éclair des capitales provinciales par M. Chrétien. Au cours de la conférence, il est décidé que M. Chrétien travaillera avec les procureurs généraux pour identifier les terrains d'entente possible entre Ottawa et les provinces. C'est la mise en branle du Chrétien-Romanow "show", qui nous égaie durant l'été.

Le 13 septembre, après six jours de débats et une présentation personnelle à huis clos de la part des premiers ministres à M. Trudeau, la conférence fédérale provinciale sur la constitution échoue; Ottawa et les provinces ne peuvent s'entendre.

Le Parlement est convoqué pour le 6 octobre. Une motion de rapatriement est présentée; elle comprend l'enchâssement des droits humains et linguistiques dans la constitution ainsi qu'une formule d'amendement. Le 15 octobre, plusieurs des premiers ministres annoncent leur intention de contester la proposition de M. Trudeau dans les tribunaux; ils affirment que cette proposition a pour effet d'empiéter sur la juridiction provinciale.



M. Pierre Elliott TRUDEAU

Autres mailles dans la chaîne constitutionnelle;

- 22 octobre: MM. Trudeau et Broadbent s'entendent sur le rapatriement; M. Trudeau assurera la protection des ressources naturelles comme domaine de juridiction provinciale dans la nouvelle constitution; dorénavant, M. Trudeau jouit de l'appui de M. Broadbent (et de ses députés de l'Ouest) dans le débat constitutionnel.

- 6 novembre: Mark McGuigan, ministre des affaires extérieures, se rend à Londres où il rencontre le premier ministre Thatcher pour discuter des propositions constitutionnelles. Après une acceptation initiale de ces propositions par les autorités politiques britanniques, un certain refroidissement semble s'établir face à ces propositions, surtout à cause de l'opposition féroce de certaines provinces et de groupes tels que les Indiens du Canada.

- 6 décembre: Le Québec, le Manitoba, la Colombie britannique et l'Alberta s'unissent à Winnipeg pour contester devant les tribunaux les propositions constitutionnelles de M. Trudeau. En cette fin d'année, la Cour d'appel du Manitoba n'a toujours pas rendu sa décision sur les contestations provinciales.

3) Le pétrole

Autre dossier majeur qui n'était pas résolu le 18 février, jour de l'élection fédérale: le pétrole. M. Clark, avec son ministre des Finances, John Crosbie, avait élaboré une tentative de solution qui était perçue par les provinces de l'est comme étant trop favorable à l'Alberta et donc à leur désavantage. Résultat: adieu M. Clark.

Mais le dossier lui-même survit à l'élection. Il retombe entre les mains du "nouveau" Premier ministre qui, lui, décide d'y apporter une solution définitive. Après plusieurs mois de discussions bilatérales entre Ottawa et Edmonton, et une rencontre au sommet entre les deux acteurs principaux du scénario, MM. Trudeau et Lougheed le 25 juillet, voilà qu'Ottawa agit unilatéralement, non pas en introduisant une loi mais par des démarches budgétaires.

Le premier budget d'Allan MacEachen, déposé en Chambre le 28 octobre, prévoit une augmentation immédiate de 6cts du litre de prétrole. Mais surtout, le budget contient une nouvelle taxe de 30 cts par mille pieds cube de gaz naturel. Il prévoit également que la société Pétro-Canada pourra acquérir les opérations canadiennes de compagnies multinationales de pétrole; le but est d'acquérir jusqu'à 50% des opérations pétrolières au Canada. En même temps, le gouvernement fédéral crée un Fonds pour le développement industriel de l'Ouest, d'un montant de $4 milliards.

Trois jours plus tard, M. Lougheed, stupéfait, réduit la production de pétrole dans sa province de 15%; c'est, dit-il, la seule façon que l'Alberta peut réagir au budget fédéral.

Combien de Torontois gèleront cet hiver pour avoir banni Joe Clark aux bancs de l'opposition? Voilà (s'il y en est) une question qui mérite d'être suivie de près durant l'hiver de 1981.

"Welcome to 1981?"

Raymond HÉBERT

Recherche: Jean Piché

Les responsabilités de Robert Bockstael

M. Robert Bockstael est député libéral fédéral pour la circonscription de Saint-Boniface depuis les élections de mai 1979, qui avaient donné le pouvoir aux conservateurs. Mais il n'a pas connu longtemps les banquettes de l'opposition puisque, moins d'un an plus tard, le parti du député de Saint-Boniface pouvait constituer un gouvernement majoritaire, et lui confier "d'importantes responsabilités".

Être l'un des deux seuls députés libéraux fédéraux élus dans l'Ouest entraîne des obligations. En effet, quand il s'agit d'assurer la représentation régionale au sein de comités de la Chambre des communes, il ne se trouve que le nom de Robert Bockstael de disponible, pour l'Ouest puisque son collègue, M. Lloyd Axworthy, est ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Comme la question du transport affecte tellement l'Ouest canadien, les observateurs ont appris sans surprise que M. Bockstael serait appelé à remplir les fonctions de secrétaire parlementaire du ministre des Transports, M. Jean-Luc Pépin. Dans le même sens, il apparaît très logique qu'il siège au comité de l'agriculture.

Mais là ne s'arrêtent pas ses fonctions. M. Bockstael a aussi la responsabilité de la présidence du caucus de l'Ouest, qui regroupe les députés et les 15 sénateurs de l'Ouest. C'est donc lui le porte-parole de l'Ouest au niveau du caucus national du parti libéral.

Ils se servent de prétextes

Et encore une fois vraisemblablement pour des questions de représentation, le député de Saint-Boniface siège au comité mixte spécial sur la constitution, dont on sait que les audiences se prolongeront plus longtemps que prévu, soit jusqu'au 6 février, ce délai ayant été obtenu sous la pression de l'opposition.

Robert Bockstael déplore la conduite du parti conservateur: "Je voudrais que les gens sachent que devant la télévision, l'opposition officielle énonce des sentiments certainement nobles. Mais les conservateurs se servent de prétextes pour faire de l'obstruction à l'avancement du projet, en demandant qu'il y ait plus de représentation, tout en sachant qu'ils veulent quand même bloquer le projet de résolution".

Ce projet de résolution, "le gouvernement est prêt à admettre que sa rédaction peut être améliorée. Il s'agit d'un document rédigé selon le meilleur consensus des provinces" explique Robert Bockstael. Par rapport à la situation des Franco-Manitobains, il ajoute: "Il faut certainement prendre les moyens de rectifier les injustices commises au Manitoba".

Et, en évoquant plus spécifiquement l'article 23 du projet Trudeau, qui traite de la capitale question de l'éducation pour les minorités, le député précise: "Je m'attends à ce qu'on lève toute ambiguïté qui pourrait laisser croire que les droits acquis à nouveau après le jugement de la Cour suprême de décembre dernier pourraient être diminués par la province".
D'ailleurs pour lui, cet article constitué "un minimum".

Sur la question fort discutée du séparatisme dans l'Ouest, Robert Bockstael pense qu'il "faut prendre conscience qu'il existe des gens qui poussent dans le sens du séparatisme". Toutefois, il dénonce l'inconséquence de certaines attitudes. "Le budget du ministère des Transports, note-t-il, s'élève à $1.8 milliard; et les demandes de subventions pour le Canada se chiffrent à $15 milliards". Alors il faut faire des choix, estime M. Bockstael, qui s'irrite lorsque des demandes de subventions refusées dans l'Ouest sont trop souvent présentées comme une preuve de l'aliénation de l'Ouest.

Il souhaite que les gens responsables prennent la parole. D'ailleurs, il a récemment proposé une motion à la Chambre des communes suggérant de blâmer "tous les Canadiens influents de l'Ouest qui, par leur curieux silence, appuient tacitement ceux qui attisent le mouvement séparatiste dans cette région du pays". Toutefois, M. Bockstael n'ayant pu obtenir l'unanimité sur sa motion exigée par les règlements, la motion a été rejetée.


M. Robert Bockstael. "Dans la rédaction du projet constitutionnel, il ne faut pas fournir d'échappatoire au gouvernement provincial".

Naturellement, Robert Bockstael a vu d'un bon oeil la résurgence du parti libéral provincial pour que le Manitoba puisse disposer d'une troisième voie politique. Pour lui, le parti libéral offre une "balance des options" et "n'est pas un parti mou ou indécis".

"On espère pouvoir donner un autre choix aux Manitobains. Mais je ne sais pas si on aura le temps de s'organiser avant les élections. Tout dépendra finalement de la date de ces élections". Et si cette organisation peut être effectuée avant le déclenchement des élections, M. Bockstael est "porté à croire que nous (les libéraux) aurons plus de dix sièges", à condition qu'il n'y ait pas, à ce moment-là, des sentiments négatifs contre le pati libéral fédéral.

Jusqu'à présent, Robert Bockstael a parrainé deux projets de lois concernant la sécurité du transport. Le travail d'un député dont le parti est au pouvoir est bien entendu différent de celui d'un élu qui siège sur les banquettes de l'opposition. Ayant vécu les deux situations, Robert Bockstael affirme: "On n'a pas besoin d'être préparé pour critiquer. Mais il faut être constructif, quand il faut devancer les choses, il est évident qu'il y a plus de responsabilités qui s'imposent".

Bernard BOCQUEL

Laurent Desjardins se représentera

Cette fois, c'est officiel: le député noé-démocrate pour Saint-Boniface, M. Laurent Desjardins, se représentera lors des prochaines élections provinciales si le parti et l'exécutif de l'association NPD de Saint-Boniface sont d'accord. Ce dont personne ne devrait douter.



M. Laurent Desjardins. "Un gouvernement néo-démocrate n'aurait aucune difficulté à accepter l'enchâssement des droits linguistiques".

"J'ai pris une décision sérieuse" a souligné celui qui va donc se présenter pour la troisième fois sous la bannière des néo-démocrates devant les électeurs, celui qui aime à rappeler qu'il a 22 ans d'expérience comme député. Sa décision, il veut que l'on sache qu'il l'a mûrement réfléchie. Quelque peu désorienté après le départ de Ed Schreyer alors qu'il se remettait tout juste de "la chose pénible à supporter" qu'a constitué la défaite électorale du parti NPD, Laurent Desjardins avoue qu'il a songé à quitter la politique.

"Il serait faux et malhonnête de dire que je n'ai pas pensé à me retirer. Après tout, le député n'est pas un homme supérieur. Il est humain" Aussi M. Desjardins concède que durant sa période de flottement, "il n'y a aucun doute que j'ai quelque peu négligé le rôle social du député". Et dans le même souffle il ajoute: "Mais j'ai toujours travaillé fort comme critique en matière de santé".

Car Laurent Desjardins est un de ceux qui croit que "l'on devrait juger les hommes politiques par ce qu'ils font pour leur comté", plutôt que leur présence régulière aux thé-bazar. Quant à ses critiques -notamment libéraux- qui lui reprochent de ne pas habiter dans son comté, il se veut sans réplique: "C'est ridicule de dire de telles choses. Je n'habite plus le comté depuis 1964, et j'était libéral".

"Un rôle assez important"

Est-il besoin de préciser que le député de Saint-Boniface, s'il est réélu et si les néo forment le gouvernement, qu'il s'attend à "un rôle assez important à jouer". Laurent Desjardins aime aussi rappeler qu'il avait une réputation de bon administrateur lorsqu'il dirigeait le ministère de la Santé.

De sa réélection, il ne semble guère en douter, même s'il affiche la prudence de rigueur. Car pour lui, pour remplacer Sterling Lyon, "il n'y a pas de doute, il existe seulement la possibilité de voter NPD. Même le libéral le plus acharné doit admettre que le parti libéral ne peut former le prochain gouvernement".

Si les néo arrivent au pouvoir lors de la prochaine élection, qui pourrait être déclenchée "rapidement", selon M. Desjardins, qui pense que M. Lyon "demanderait un mandat pour représenter le Manitoba uni avec les provinces de l'Ouest pour défendre l'Ouest contre Trudeau", quelle politique adopteraient-ils à l'endroit des francophones?

Pour dire qu'on a écouté

Là encore, Laurent Desjardins choisit ses mots. "J'oserais dire, sans trop de craintes d'être dans une situation difficile, que l'on ferait un effort réel pour officialiser l'ÉCOLE française et encourager la mise en place d'autres services qui relèvent de la province pour les Franco-Manitobains". La chose est d'autant plus crédible que le député de Saint-Boniface s'est battu en vain cet été pour que la nouvelle loi scolaire fasse mention d'ÉCOLES françaises et non plus seulement de CLASSES françaises

On comprend donc qu'il soit particulièrement critique à l'égard du gouvernement conservateur pour ce qui a trait à la politique envers les Franco-Manitobains. Pour lui, depuis le jugement de la Cour suprême de décembre 79, "pas grand chose de concret a été obtenu et en tout cas rien qui va modifier la situation des Franco-Manitobains face à l'assimilation". Par ailleurs, sur la scène nationale "un gouvernement néo-démocrate serait moins intransigeant et n'aurait pas de difficultés à accepter l'enchâssement des droits linguistiques.

D'ailleurs, au chapitre constitutionnel, Laurent Desjardins, qui siège au comité constitutionnel manitobain avec trois autres NPD et sept conservateurs, dit que "la grande majorité des gens ou groupes qui se sont présentés devant le comité sont en faveur d'au moins l'enchâssement des droits linguistiques". Un comité dans lequel il ne croit guère: "C'est seulement pour pouvoir dire qu'on a écouté les gens. La province avait adopté une position avant la mise sur pied du comité constitutionnel".

Pour Laurent Desjardins, l'année 1981 risque d'être fort mouvementée, surtout si l'on est d'avis que Sterling Lyon déclenchera, tôt ou tard, une élection provinciale. Car pour le parti libéral provincial qui vient de renaître de ses cendres, nul doute que Saint-Boniface constitue une circonscription-clé dans leur tentative de récolter un maximum de sièges à la Législature. On n'a pas fini d'entendre parler de Laurent Desjardins, député depuis maintenant 22 ans.

Bernard BOCQUEL

La Société historique est active

Le 5 décembre dernier, une cinquantaine de personnes se réunissaient au Centre de pastorale pour entendre une causerie de Mgr Maurice Baudoux, "La Nativité dans la mosaïque". Depuis trois ans, sous les auspices de la Société historique de Saint-Boniface, Mgr Baudoux, à l'aide de diapositives, retrace l'historique de la Nativité telle que représentée par les différents modes d'expression artistique. Ainsi, en 1978, c'était la Nativité dans les fresques et les toiles; en 1979, dans les vitraux; et cette année, dans la mosaïque.

Comme dans le passé, Mgr Baudoux a expliqué ce qu'impliquait la réalisation de l'oeuvre selon le mode employé. Ensuite, chronologiquement, il nous a fait voir comment les artistes l'avait réussi en rendant leur sujet appartenant à tous et nous a signalé comment les artistes d'une époque voyait la Nativité par rapport à ceux d'un autre temps.

À l'occasion de cette causerie, la Société historique de Saint-Boniface a reçu une subvention de 15 000,00 du gouvernement manitobain. M. André Martin, le chef du bureau provincial de traduction, était le délégué de Mme Norma Price, le ministre des Affaires culturelles et du patrimoine. Les paroles bien choisies de M. Martin n'ont pas failli non plus de dérider l'auditoire attentif et le conseil d'administration reconnaissant.

Pour terminer cette soirée, la Société historique de Saint-Boniface présentait, presqu'en primeur, une légende manitobaine de Raymond Gauthier, "Le Noël des clairons". Le film, réalisé par M. Gauthier, est une production de l'Office national du film et a comme personnages des statuettes signées Réal Bérard. D'ailleurs, M. Bérard se chargea lui-même de la projection du film. Film extraordinaire qui toucha fort tous ceux qui le visionnaient.

Lionel DORGE

Le bilan n'est pas rose pour l'agriculture

"Notre machine est bien lancée, mais nous sommes en perte de vitesse". Ce cri d'alarme de la majeure partie des cultivateurs de la province, n'a pas encore eu d'écho des principaux paliers de gouvernement responsables du secteur agricole. Et pour cause.

1980 aura été pour les coopératives de grains des prairies une année record en fait de bénéfices déclarés. Dans la province, "Manitoba Pool" annonçait des bénéfices de plus de 20,000,000 de dollars, soit une augmentation de 8,700,000 dollars, comparativement à 1979. Au niveau des producteurs, les revenus s'inscrivent aussi avec de beaucoup plus gros chiffres que l'année précédente. Cette apparente prospérité a été dénoncée lors de la 55e réunion annuelle de "Manitoba Pool", par le président sortant, James Deveson.

La dorure des bilans financiers de 1980, qui est le résultat de la vente de grains accumulés au cours des années précédentes, sera vite ternie par l'inflation qui dépasse maintenant les dix pour cent, a-t-il précisé. De plus, les taux d'intérêts flottants et la hausse du coût de l'énergie sont autant de facteurs, qui, malgré des revenus substantiels en 80, laisseront bien peu de bénéfices nets aux agriculteurs du Manitoba.

Quant au bilan des récoltes de chacun après une année où tous les extrêmes de la nature ont sévi dans la province, il suffit encore une fois de prendre les chiffres publiés par les grandes maisons de grains pour avoir un aperçu de la situation. Il y a dans la province près de deux millions de tonnes de grains de moins que l'an passé. Cette diminution du volume de la récolte des grains au Manitoba faisait dire à un économiste de l'université du Manitoba, M. Daryl Kraft: "Il est regrettable que les producteurs de la province auront environ 40 pour cent moins de grains à vendre en 1981, à un moment ou les prix sur le marché mondial sont à la hausse".

La raison du plus fort

Malgré la faiblesse de son dollar, comparativement au prix de l'or, l'Amérique, selon le ministre responsable de la commission canadienne du blé, M. Hazen Argue, demeure arrogante sur les marchés agricoles internationaux. Non seulement les prix des grains sont établis à Chicago, Minneapolis et Kansas City, mais le géant gronde lorsque le Canada veut acquérir sa part du commerce chinois en pleine expansion. Les Canadiens, soulignait le sénateur, ont, lors de l'embargo américain, subi le contre coup de cette mesure américaine de représaille. Et, économiquement, ils ne peuvent plus aujourd'hui se permettre de perdre le moindre manque de revenu.

Une autre puissance qui menace l'agriculture est, selon les experts internationaux, l'énergie... Qu'elle soit importée du Moyen-Orient ou qu'elle vienne d'ici, elle est la grande responsable de l'étreinte qui fera peut-être étouffer l'agriculture moyenne.

Un économiste du ministère provincial de l'agriculture, Craig Lee, affirmait récemment que le tableau n'était pas aussi noir que certains le peignaient et que la hausse des prix des grains compenserait pour les mauvaises récoltes et l'augmentation des coûts de production



40% de grains en moins à vendre en 1981

Ce à quoi les producteurs répondent: "Pour suivre le pas des augmentations du prix des carburants, des engrais et surtout des machines agricoles, il faudrait vendre le blé dix dollars le boisseau et le boeuf deux dollars la livre".

La plupart des responsables du crédit agricole des grandes institutions de financement admettent que la marge de bénéfice possible en agriculture est très mince et qu'une gestion compétente est indispensable. Ils croient, par ailleurs, qu'une plus large part du revenu des consommateurs devra retourner au secteur agro-alimentaire pour que l'industrie agricole puisse demeurer rentable.

Le fossé s'élargit

Pour sa part, le professeur Kraft de l'université du Manitoba estime qu'environ mille fermiers dans la province auront cette année beaucoup de difficultés à joindre les deux bouts et que bien près de 200 d'entre eux seront pratiquement en faillite en raison de leurs dettes.

La conférence des perspectives agricoles qui vient de se terminer à Ottawa met les cartes sur la table... En 1981, les fermiers recevront pour leurs grains des augmentations de 13%. Ils devront, par ailleurs, payer 22% plus cher pour leurs carburants et une partie de leurs engrais. Ceci laisse prévoir pour les consommateurs une hausse du prix du porc et du boeuf. Pour l'agriculture, les frais généraux s'élèveront de 21%, ce qui entraînera une diminution des revenus nets de 3%, comparativement à 1980.

En raison des intempéries qui ont sévi dans notre province cette année et qui ont permis aux fermiers de toucher 80 millions de dollars en indemnités d'assurance récolte, le Manitoba a été la province la plus frappée par les caprices de la nature. Cette situation, affirment les experts, aura des répercussions à long terme sur l'économie du Manitoba.

Louis MOLIN

Noël à CKSB

Les 22, 23, 24 et 26 décembre, à la place de l'émission CONTACT, CKSB vous invite à écouter des CONCERTS DE NOËL donnés par les chorales de Saint-Boniface: chorales de la paroisse des Saints-Martyrs, de la cathédrale de Saint-Boniface, du Précieux-Sang, des élèves de l'école du Sacré-Coeur.

Le 24 décembre, de 23h00 à minuit, sera diffusé un grand concert donné par les INTRÉPIDES et les PETITS INTRÉPIDES. Narration: Mgr Baudoux.

Les 19, 22 et 23 décembre à CAHIER MANITOBAIN (16h30 à 17h30) Pierrette Lachance, de retour d'un voyage en Chine, livre à Maurice Auger ses impressions sur ce grand pays, le mode de vie des Chinois, l'organisation des communes.

Le 23 décembre à PREMIER QUART, (de 6h00 à 9h00) proclamation des résultats du concours des CONTES DE NOËL qui remporte un énorme succès auprès des jeunes de la deuxième à la sixième année.

Les petites nouvelles

Nouvel employé au CCFM

Le Centre culturel franco-manitobain est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur François Coquereau au poste d'agent d'information.

Monsieur Coquereau, connu des milieux francophones en tant qu'annonceur à CKSB ainsi que comédien et coordonnateur du Festival Théâtre-jeunesse au Cercle Molière, occupe ce nouveau poste depuis le 1er décembre et invite toute personne ou groupe, intéressés à connaître la programmation du Centre culturel franco-manitobain, d'entrer en communication avec lui en composant le 233-8972



M. François Coquereau

INTERROGATION

Jésus est le Messie, le Seigneur



La joie de Noël fait son entrée dans nos coeurs alors que s'approche le jour où elle éclatera vraiment dans nos foyers, dans nos célébrations à l'église. Tout n'est peut-être pas encore tout à fait prêt. Il reste, sans doute, quelques invitations à envoyer, une purification du coeur à assurer, des rencontres entre familles amies à fixer.

Nous avons conscience que ce n'est pas d'une personne ordinaire que nous allons fêter la naissance. Préoccupés que nous sommes des préparatifs, est-ce bien Jésus que nous allons célébrer? Comment vérifier cette décision et la tenir lucidement durant ce temps de Noël?

Il y a quelques semaines, devant votre écran, vous avez probablement écarquillé les yeux pour ne rien manquer des fascinantes découvertes de Saturne aux multiples anneaux. L'année 1980 marque ainsi une avancée décisive de succès pour la recherche scientifique de l'espace interplanétaire.

D'un commun accord, nous applaudissons aux merveilles de la création que la science et le petit écran nous révèlent avec exactitude. Désormais, tous voudront et devront tenir compte de cet événement historique, même si notre vie quotidienne n'en sera probablement que très peu affectée.

Les livres de classe seront mis à jour; des recherches subséquentes y trouveront un nouveau point de départ; le langage des savants ne peut plus ignorer ces ultimes précisions. Ce qu'auparavant l'oeil de l'homme n'avait jamais vu est désormais certitude acquise et une donnée accessible au savoir humain. Et devant une telle beauté du cosmos notre émerveillement trouve un nouvel élan et une fraîche louange au Créateur.

Ce fait d'actualité nous amène à réfléchir de nouveau sur la venue historique du Christ Sauveur. Oui, la naissance de Jésus, à Bethléem, demeure cet événement de grande nouveauté inscrit dans l'histoire qui suscite l'intérêt de tous les peuples de la terre. Non seulement il y a deux mille ans, pour Marie et Joseph et pour les bergers des collines de Judée, mais aujourd'hui, pour chacun, pour chaque génération et pour chaque civilisation, le Seigneur vient.

Sa venue, sa naissance apportent du définitif, des nouvelles certitudes qui interpellent notre existence et qui accompagnent notre vie quotidienne. À notre condition d'hommes pécheurs, Jésus vient révéler et manifester en lui-même la richesse de la miséricorde du Père. Le pape Jean-Paul II vient de nous donner une lettre encyclique sur cette vérité fondamentale du "mystère du Père et de son amour".

"Souvent, dans le passé, Dieu a parlé à nos pères par les prophètes...; mais, dans les derniers temps, dans ces jours où nous sommes, il nous a parlé par un Fils". (Héb. 1,1). Par l'Incarnation, grâce à la Vierge Marie, Jésus se fait le centre du cosmos; il est la merveille des merveilles de notre monde. En même temps, en Lui Dieu devient visible et proche, Il habite au milieu de nous. En Lui l'Histoire du Salut trouve sa réalisation et son accomplissement.

Jésus est établi le Médiateur de la Nouvelle Alliance, pour répandre sur l'humanité entière l'inépuisable miséricorde du Père. La présence nouvelle de ce "Dieu-avec-nous" apparaît ainsi comme une nouveauté débordante de promesses et toujours actuelle.

Le Peuple de Dieu d'aujourd'hui est chargé de porter au monde contemporain cette Bonne Nouvelle inaugurée à la naissance de Jésus et qui trouve son sommet dans le mystère pascal et l'envoi de l'Esprit Saint. L'Église a désormais mission de rappeler toute la vie de Jésus et d'actualiser sa présence vivante. Avec allégresse donc, l'Église proclame la grande intervention amoureuse de Dieu dans l'histoire de l'humanité: "Aujourd'hui vous est né un Sauveur dans la ville de David. Il est le Messie, le Seigneur". (Luc 2,12).

Son enseignement cherche constamment à nous en redire la nouveauté: c'est la clarté jaillie d'un amour sans pareil. L'Église pérégrinante manifeste, révèle et applique à chaque génération l'insondable miséricorde du Père. Jean-Paul II le dit avec insistance alors qu'il guide l'Église d'aujourd'hui dans un réflexion pleine d'espérance; il invite le Peuple de Dieu à porter au monde cette miséricorde inépuisable du Dieu fait homme en Jésus, le Messie.

Quelle est la qualité de notre accueil à Jésus qui vient, au Christ vivant qui nous accompagne? Accueillir Jésus, n'est-ce pas accueillir en premier ceux qui vivent tout près de nous? Notre accueil se vérifie par notre attitude à l'égard des pauvres, des petits, des handicapés auxquels sera consacrée l'année 1981. Notre appartenance à la communauté chrétienne et notre écoute de la Parole guident notre réponse de disciple du Seigneur. C'est tout d'abord par une vie authentique de chrétiens "assidus à la fraction du pain et à la prière" (cf. Actes 2,42) que se vit cette communion au Père par le Fils dans l'Esprit.

Cette vie de communion ecclésiale trouve certes un lieu d'expression bien concret dans la famille. N'est-ce-pas ce qu'ont souligné les évêques participants au Synode, à Rome, l'automne dernier? Le thème de la famille chrétienne reste d'actualité et est d'une extrême importance dans un monde hostile à ses valeurs essentielles. L'événement du Synode n'a pas eu l'impact escompté et nous attendons d'ultérieures conclusions en vue de soutenir les couples et les familles dans leurs espérances.

Ces attentes se fondent, comme l'a rappelé le Synode, sur la présence dynamique de Jésus avec ses disciples dans la vitalité humaine et chrétienne de la famille. Puis-je discerner dans mon milieu et promouvoir les forces vives de la famille? Comment ensemble aider à l'épanouissement de ces valeurs qui s'enracinent dans le sacrement du mariage? Que puis-je faire, moi, pour endiguer les forces du mal qui déchirent le tissu familial et soutenir les efforts concertés en faveur de la famille?

Je souhaite à chacun et chacune d'heureuses célébrations dans la famille et dans la communauté chrétienne en fête. Cette naissance de Jésus sera alors source de renouveau et un point de départ! À tous, Joyeux Noël.

Antoine HACAULT
Archevêque de Saint-Boniface

horaire de cbwft



SAMEDI

20 DÉCEMBRE

8:30 PASSE-PARTOUT
9.00 CANDY
9 30 PACHOT
10 00 LES HÉROS DU SAMEDI
Tennis de table au centre Pierre-Charbonneau
10:30 STAR TREK
L'esprit sacré
11:00 TÉLÉJEANS
11:30 FOOTBALL AMÉRICAIN
Les Jets de New York rencontrent les Dolphins de Miami Anim. : Serge Arsenault Comm.: Raymond Lebrun
14.30 DÉCLIC
Carrés. À l'aide de mimes de graphismes et de bricolage
15 00 BAGATELLE
16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
17 00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
18 05 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information Anim Denise Bombardier.
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Northlands Coliseum d'Edmonton les Canadiens rencontrent les Oilers. Comm.. René Lecavalier, Richard Garneau
21 30 PIERRE ET CAMPAGNIE
"Talk-Show" avec Pierre Paquette et Daniel Simard qui nous font revivre des moments merveilleux avec, comme invités chaque semaine, des personnes du troisième âge
22.30 LE TÉLÉJOURNAL
22:50 NOUVELLES DU SPORT
23:05 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
23:10 CINÉMA
La Chatte sur un toit brûlant (Cat on a Hot Tin Roof). Drame réal sé par Robert Moore, avec Nathalie Wood, Robert Wagner et Lawrence Olivier. Après quelques temps passé dans une clinique médicale, un riche planteur retourne dans sa demeure, le jour même de son anniversaire. Chacun s'ingénie à fêter ce chef dominateur tout en lui cachant qu'il est atteint d'un mal incurable. Sa mort prochaine déchaîne les plus bas instincts de ses héritiers, la duplicité et l'hypocrisie enserrent tous les membres de cette famille qui, les uns après les autres, lèvent leur masque (Brit 57)
24:45 CINÉ-NUIT
Ni la mer, ni le sable (Neither the Sea nor the Sand) Drame fantastique réalisé par Fred Burnley, d'après le roman de Gordon Honeycombe Avec Susan Hampshire Michael Petrovitch et Franck Finlay Alors qu'elle fait un séjour sur une île une femme mariée rencontre un habitant du lieu dont elle tombe bientôt amoureuse. Quelque temps plus tard, son amant meurt subitement sur la plage Atterrée, la jeune femme se rend compte cependant que l'âme de son amant est revenue d'outre-tombe pour habiter un corps qui n'est plus qu'un cadavre (Brit 72)

DIMANCHE

21 DÉCEMBRE

8 30 PASSE-PARTOUT
9 00 LE PETIT CASTOR
9 30 CONTE DE NOËL DE COLARGOL
Le Noël de Colargo
9 45 LES PELERINS
Nicolas
10 00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Trois-Rivières. Cél.: Martin Veillette Réal Roger Rochette
16:00 D'HIER À DEMAIN
Makart et son époque Viveur et exubérant Hans Makart fut la coqueluche de l'empire, le panache des Habsbourg
FOOTBALL AMÉRICAIN
Les Vikings du Minnesota rencontrent les Oilers de Houston Anim Serge Arsenault Comm Raymond Lebrun
LA SEMAINE VERTE
Dossier Film. Les pâtres norvégiens
17.00 SECOND REGARD
De l'église Marie-Reine-des-Coeurs. Une fête religieuse collective avec des enfants de 4e année autour du thème de Noël
18 00 HEBDO DIMANCHE
Magazine d'information
[illegible]
La Crèche de Noël
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Concert de gala à l'occasion de la XIe assemblée générale de l'A.I.P.L.F. (Association Internationale des parlementaires de langue française)
Au programme: Alain Lamontagne Edith Butler, Monique Leyrac, Sol Collette Boky, Daniel Lavoie, Patsy Galland.. etc .. Animation. Monique Mercure et Albert Millaire



21:00 TEL QUEL
Science et société un avenir à repenser. Animation: Jean Ducharme
22:30 TÉLÉJOURNAL ET SPORTS
23:00 CINÉ-CLUB
La Règle du jeu. Drame réalisé par Jean Renoir, avec Marcel Dalio Roland Toutain et Mila Parély Un riche châtelain veut rompre avec sa maîtresse pour conserver sa femme que courtise un aviateur Une chasse en Sologne,. suivie d'une fête, voit les intrigues amoureuses des domestiques se mêler à celles de leurs maîtres, et un garde chasse jaloux de sa femme tue par erreur l'aviateur (Fr 39)

LUNDI

22 DÉCEMBRE

9 00 EN MOUVEMENT
9 15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9 30 ANIMAGERIE
9 45 YOU HOU
10 00 PASSE-PARTOUT
10 30 MAGAZINE-EXPRESS
Consommer intelligement
11 00 AU FIL DE LA SEMAINE
différents petits plats à l'ananas'
11 30 WOODY LE PIC
12 00 CINÉMA
Par Lamour possédé, film américain (1916) avec Lana Turner et George Hamilton s apercevant qu'il manque de compréhension humaine un père de famille décide de changer de conduite
14:30 LE TEMPS DE JOUER
15 00 LES ATELIERS
15 [illegible]
16 [illegible]
16 30 ALBATOR
17 00 QUELLE FAMILLE
17:30 LA ROUTE DE L'AMITIÉ
18:00 CE SOIR
avec Marie Benoist-Martin et François Ropel
19 00 LA FINE CUISINE D HENRI BERNARD
Au menu dinde de Noël
19 30 LAUTREC 81
Variétés Promotion du disque et de ses vedettes Animateur Donald Lautrec
20.00 DU TAC AU TAC
Une sortie de femmes Catherine, Sylvie et Thérèse se rendent dans une boîte de nuit où s exhibent des danseurs mâles
20 30 TÉLÉ-SÉLECTION
Le Vent sur la maison. Drame réalisé par Frank Apprederis, avec Marie-Josée Nat, Pierre Vaneck et Pascal Sellier Un adolescent de quinze ans, au comportement incompréhensible, voit peu à peu peser sur lui une lourde accusation à la suite de la disparition de son camarade de lycée (Fr 78)
22 30 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL
[illegible]
23:20 TÉLEX ARTS
23 30 MARTIN LUTHER KING
(5e de 6). En plus de promouvoir les droits des noirs, Martin Luther King se prononce contre la guerre du Viet-nam
0.30 LA PÊCHE MIRACULEUSE
Drame réalisé par Pierre Matteuzi avec Charles Apotheloz et Roland Armontel Le Pays des chimères (1re de 6) Après la mort de sa femme Monsieur de Villars emmène ses enfants à Genève où ils étudieront dans un pensionnat Au long des années, il se penche sur leurs activités mais demeure toutefois confiné dans un monde de mélancolie Son fils Paul manifeste un talent exceptionnel pour le piano

MARDI

23 DÉCEMBRE

9 00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9 30 ANIMAGERIE
9:45 VIGGINIE
10:00 PASSE-PARTOUT
10 30 MAGAZINE-EXPRESS
Noël d Antan
11.00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 HEIDI
12:00 CINÉMA
Milliardaire pour jour drame américain avec Bette Davis, une vieille femme déchue fait croire à sa fille qu'elle est toujours une grande dame. Jusqu au jour où la jeune fille annonce son arrivée
14.30 CINÉMA
Georges Braque ou le Temps différent. Documentaire réalisé par Frederic Rossif, avec Pierre Vaneck et Suzan Fion Portrait biographique du peintre Braque relatant chaque étape de la carrière de l'artiste dans le contexte où elle s est située (Fr 74)
16 00 BOBINO
16 30 DON QUICHOTTE
17 00 LES PIERRAFEU
Lettre compromettante
17:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Le Cerveau. (7e de 8) De la vue et du langage
18 00 CE SOIR
18 30 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
Le Poney sauvage (dernière de 2)
19 30 LE RÉVEILLON CHEZ LA BOUCANNE
une émission de variétés qui vous fera revivre un réveillon traditionnel du siècle dernier Avec Jean Guy Roy dans le rôle principal Réalisation Léo Foucault
20 30 CINÉMA
Y'A toujours moyen de moyenner Comédie québécoise avec Dominique Michel
22 30 RENCONTRES
Inv. Margaret Power (1re de 2) Margaret Power diplômée de l'université McGill, est entrée chez les soeurs du Sacré-Coeur où elle devenue directrice du couvent réputé de la rue Atwater à Montréal
23 00 CINÉMA
Macadam cowboy (Midnigth Cowboy). Drame psychologique réalisé par John Schlesinger, avec John Voight et Dustin Hoffman Un solide texan quitte son emploi de plongeur pour gagner New-York Ses nombreux succès auprès des jeunes filles le persuadent que la métropole fera de lui une idole du beau sexe Il déchante vite et, en compagnie d'un ami infirme et malade. il atteint le fond de la misère morale et physique (USA 69)

MERCREDI

24 DÉCEMBRE

9 00 EN MOUVEMENT
9 15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
9 30 ANIMAGERIE
9:45 LES OUFS
10 00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
bricolage
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
mets exotiques''
11.30 LE NOEL DE MIGUELITO
Film réalisé par George Mendeluk. Miguelito, qui est muet, déteste Noël parce qu il associe cette fête à la mort de son père Son chien et un marchand lui démontrent que Noël peut prendre un nouveau sens
12 00 CINÉMA
Goodby Mr. Chips. Comédie musicale avec Peter O'Toole. Petula Clark Michael Redgrace et George Baker Mr Chips, professeur dans un collège d'Angleterre rencontre une chanteuse de music-hall qu'il épouse peu après Arrive la guerre de 1939. (Brit 69)



14 30 LE TEMPS DE VIVRE
De Montréal. Chorale St-Charles Garnier dont la directrice est Mme Florence Lapierre
16 00 BOBINO
16 30 PLACE AU FOLKLORE
17:00 TÉLÉ-5
Michel Strogoff (3e de 7)
18:00 CE SOIR
avec Pierre d'Auteuil
18:30 PISTROLI
Spécial, de Moncton. Variété où se côtoient chansonniers acadiens et interprètes de musique traditionnelle
19:00 MOI AUSSI, JE PARLE FRANÇAIS
Et puis après . Dans un contexte international, quel sera l'avenir de la francophonie?
19 30 TUKIKI À LA RECHERCHE D UN JOYEUX NOËL
Histoire en dessins animés, qui raconte les aventures d un petit Inuk



20 00 LE PÈRE NOËL
(film d'animation)
20 30 LE TEMPS D UNE PAIX
Joseph-Arthur consulte le notaire Fournier au sujet du contrat qu'il va signer avec le gouvernement
21 00 LES 36 CORDES
Jeu-questionnaire animé par Jacques Beaulieu Inv : Marc Favreau



21 30 BIZARRE, BIZARRE
Le Grand Plongeon
22 00 TERRE HUMAINE
22 30 NOUVELLES RÉGIONALES ET SPORTS
23:00 LES SAINTES ÉCRITURES EN PAPIER
L'Ancien Testement, les Évangiles et les Actes des Apôtres seront portés à l'écran avec les personnages en papier façonnés par Claude Lafortune
23.30 CETTE NUIT-LÀ
Dans une atmosphère d'amour et de paix, Gabrielle Lavigne, Claude Lafortune et un groupe d'enfants entonnent quelques cantiques de Noël et nous feront revivre un Noël en sons et en images, selon l'interprétation des enfants
24 00 MESSE DE MINUIT
En direct de la paroisse Sainte-Anne, à Varennes (Québec) Retransmise par satellite en France en Belgique au Luxembourg et en Suisse. L'homélie sera prononcée par le Père Richard Guimond, o p, Célébrant Père Maurice Lafond, curé de la paroisse Chorale de cinquante personnes Également, court entretien entre le père Paul-Émile Legault et le père Pierre Abeberry, o p. des émissions catholiques de la télévision française Réal J Réal Gagné
1:30 JEAN CARIGNAN, VIOLONEUX
Long métrage de L'ONF réalisé par Bernard Gosselin, sur le grand virtuose québécois du "reel" Jean Carignan. Sa vie est une étonnante histoire d'amour entre son violon et lui, c'est aussi un témoignage social, et c'est la redécouverte toute récente d'une musique de compositeurs, de virtuoses méconnus. (Ca 75)

JEUDI

25 DÉCEMBRE

8:15 LES CENT TOURS DE CENTOUR
8 30 UNE FENÊTRE SUR NOËL
9 00 PASSE-PARTOUT
9 30 CETTE NUIT-LÀ
Reprise de l'émission de la veille
10 00 MESSE DE NOËL
Reprise de la messe de minuit
11 30 WICKIE
12 00 NOËL SUR LA VILLE
Court métrage
12 00 CINÉMA
Mon Oncle Comédie réalisée et interprétée par Jacques Tati, avec A Servantie et A Bécourt Le fils d'un industriel vit en serre chaude dans un milieu ultra-moderne mécanisé et fonctionnel Ses balades avec l'oncle Hulot lui permettrant de prendre un contact vivifiant avec un monde plus décontracté
14 30 CINÉMA
Le Jouet Comédie satirique écrite et réalisée par Francis Veber, avec Pierre Richard Michel Bouquet et Fabrice Gréco Alors qu'il fait un reportage à une exposition de jouets un journaliste est choisi comme cadeau" par es jeunes fils de son patron (Fr 76)
16 00 BOBINO
Spécial de Noël
17 00 LES PIERRAFEU
une étoile est née
17 30 DU NEUF AU ZOO
18 00 A COMMUNIQUER
18 05 LA NATIVITÉ
18:30 LE PETIT BOURRICOT BRUN
Dessins animés



19:00 JAMAIS DEUX SANS TOI
"la mutinerie"
19 30 BOOGIE-WOOGIE 47
Un cauchemar
20 00 LES GRANDS FILMS
C est ça l'amour (The Last Night of Christmas) Mélodrame réalisé par Filippo Ottoni, avec Sven Valsecchi Christopher George et Gay Hamilton
22:00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
22 30 LE TÉLÉJOURNAL
22:50 CINÉMA
Le Rock du méchant loup (Rock'n roll Wolf) Comédie musical réalisée par Elisabeth Bostan, avec Oleg Popov, Florian Pilis et Marina Polak
0:50 CINÉ-NUIT
Noël blanc (White Christmas) Comédie musicale réalisée par Michael Curtis, avec Bing Crosby Danny Kaye et Verra Ellen

VENDREDI

26 DÉCEMBRE

9 00 EN MOUVEMENT
9 15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9 30 ANIMAGERIE
9 45 [illegible]
10:00 PASSE-PARTOUT
10 30 MAGAZINE-EXPRESS
Mode, avec Marielle Fleury, école de monde Marie-Victorin
11 00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Marie Perrault
11 30 LE NOËL DE MARIE-ROSE
Une petite fille qui chante et qui danse fait un rêve au cours duquel tout s'anime dans la maison
12 05 CINÉMA
South Pacific. Comédie musicale réalisée par Joshula Logan, avec Mitzi Gaynor, Rossano Brazzi et John Kerr

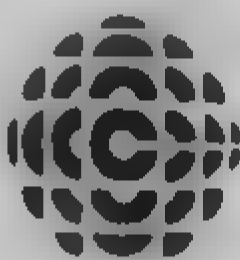


14:30 CINÉMA
Le Monde sans soleil (World without Sun) Documentaire réalisé par Jacques-Yves Cousteau
16 00 BOBINO
16 30 DANS CE PAYS
Début. Canada Au cours de ces émissions, nous faisons un tour culturel de chaque pays en passant par la danse folklorique, jusqu'au mets national
17 00 HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
Un conte de Noël
18 00 CE SOIR AVEC PIERRE D'AUTEUIL
18 30 BABIOLE
Fantaisie dans laquelle une jeune fille fait un rêve ou la poupée reçue en cadeau s anime
19 00 GERRY ET ZIZ EN CONCERT
émission de variétés tournée dans les ruines de la Cathédrale de Saint-Boniface à l occasion du 20e anniversaire de CBWFT
19:30 À CONTREPOIDS D'Edmonton
20 00 LE MONDE DE MARCEL DUBÉ
Brian (1re de 4) Avec Jean Duceppe, Janine Sutto, Monique Miller, Benoit Girard, Andrée Lachapelle, Yves Létourneau, et Jean-Louis Paris



20.30 HORS SÉRIE
Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut. (2e de 6) Manon Lescaut relance les chevalier des Grieux et le convainc de quitter le séminaire
21:30 REVUE DE FIN D'ANNÉE
22 30 TÉLÉJOURNAL
23 00 NOUVELLES DU SPORT
23:10 CINÉMA
La Communion solennelle. Étude de moeurs écrite et réalisée par René Féret Avec Philippe Léotard Myriam Boyer et Marcel Dalio
1:15 CINÉ-NUIT
Considérons l'affaire comme terminée. Drame policier réalisé par Vittorio Salerno, avec Enzo Cerusico, Riccardo Cucciola et Enrico Maria Salerno Témoin d'un meur-

horaire de cbwft



SAMEDI
27 DÉCEMBRE

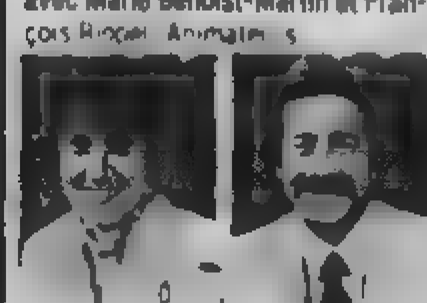
8 25 OUVERTURE ET HORAIRE
8 30 PASSE-PARTOUT
9 00 CANDY
9 30 PACHAT
10 00 LES HÉROS DU SAMEDI
Nage synchronisée à la piscine du collège Laval à St-Vincent de Paul. Anim. ...
11 00 TÉLÉJEANS
12 00 OCÉAN INDIEN MÉDITERRANÉE
DE DEMAIN DÉTROIT SOUS BONNE GARDE
Documentaire réalisé par Gilles du Jonchay et Daniel Creusot. La réouverture du canal de Suez a favorisé un nouvel essor de la navigation sur l'océan Indien, voie maritime vitale pour l'économie africaine. Pour assurer la sécurité des pétroliers, des navires marchands et militaires et éviter que différentes factions rebelles ne se les approprient ou les sabotent, les autorités forment des alliances parfois étranges. (Fr 74)
13 00 DÉCLIC
Couvercles. À l'aide de mimes, de graphismes et de bricolage, Déclic décrit de façon originale le monde qui nous entoure et suscite le développement de l'imagination.
13.30 CINÉ-FAMILLE
La Princesse sur le pois. Comédie fantaisiste réalisée par Boris Rytsarev, d'après un conte d'Andersen. Avec Andrei Podochain et Irina Malycheva. Un jeune prince en âge de se marier quitte le palais de son père pour se trouver une princesse éligible. (Russe 76)
15 00 BAGATELLE
16 00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
17 00 FEMME D'AUJOURD'HUI
18 00 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information. Anim. Denise Bombardier
19.00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Capitals de Washington rencontrent les Canadiens. Comm. René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval
21 30 PIERRE ET COMPAGNIE
Talk show avec Pierre Parquette et Daniel Simard qui nous font revivre des moments merveilleux avec comme invités chaque semaine des personnes du troisième âge
22 45 NOUVELLES DU SPORT
23 00 CINÉMA
L'Évadé (Breakout). Film d'aventures réalisé par Tom Gries, avec Charles Bronson, Robert Duval et Jill Ireland. Une femme entreprend de faire évader son mari enfermé dans une prison du Mexique pour un meurtre qu'il n'a pas commis. (USA 74)
0 40 CINÉ-NUIT
Pas folles les mignonnes (Anyone Can Play). Comédie de moeurs réalisée par Luigi Zampa avec Claudine Auger, Virna Lisi, Ursula Andress et Marisa Mell. Pour échapper aux attentions du jeune comptable où son mari, une jeune femme se rend à Rome retrouver trois anciennes compagnes de classe (It 67)

DIMANCHE
28 DÉCEMBRE

8 25 OUVERTURE ET HORAIRE
8 30 PASSE PARTOUT
9 00 LE PETIT CASTOR
9 30 CONTE DE NOËL DE COLARGOL
Le Noël de Calargol. Préparatifs de Noël au Bois-Joli. Colargol offre en cadeau un chien errant qu'il a recueilli
9 45 LA BIBLE EN PAPIER
Le Déluge. Anim. Claude Lafortune
10 00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Rimouski. Cél. Guy Lacacé
11 00 D'HIER À DEMAIN
Leonardo Cremonini ou les jeux sans règle. Documentaire réalisé par Jean-Louis Roy. Selon Leonardo Cremonini, peintre italien vivant en Suisse, "c'est dans la possibilité d'oublier que d'autres images existent qu'on peut avoir l'impression d'en créer de nouvelles".
17 00 FOOTBALL AMÉRICAIN
Éliminatoire. Anim.: Serge Arsenault. Comm. Raymond Lebrun
15 00 ARTISANS DE NOËL
16 00 LA SEMAINE VERTE
Anim. Yvon Leblanc
17 00 SECOND REGARD
18 00 HEBDO DIMANCHE
Magazine d'information. Anim. Michèle Rénal
19 00 CHEZ DENISE
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault. Avec Benoît Marleau, André Montmorency, Roger Joubert, Paul Berval, Normand Brathwaite et Sophie Harvey. Denise a décidé de monter un opéra rock pour le réveillon du Jour de l'an.
19 30 LES BEAUX DIMANCHES
Superstar: Jean Duceppe.
20 30 LES BEAUX DIMANCHES
Tatou
22 00 À COMMUNIQUER
22 30 SPORT DIMANCHE
23 00 CINÉ-CLUB
Casque d'Or. Drame réalisé par Jacques Becker, avec Simone Signoret, Serge Reggiani, Claude Dauphin et Raymond Bussières. Casque d'Or, la maîtresse d'un membre d'une bande bien organisée, s'éprend d'un ancien prisonnier devenu charpentier (fr 52)

LUNDI
29 DÉCEMBRE

8 55 OUVERTURE ET HORAIRE
9 00 EN MOUVEMENT
9 15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Série d'émissions sur le français oral destinée aux élèves de l'élémentaire.
9 30 ANIMAGERIE
9.45 YOU HOU
10:00 PASSE-PARTOUT
10 30 MAGAZINE-EXPRESS
11 00 AU FIL DE LA SEMAINE
Benoît Marleau reçoit Claudette Taillefer. Recettes: poulet au riz et poulet en croûte
11 30 WOODY LE PIC
12 00 CINÉMA
Mogambo. Drame d'aventures réalisé par John Ford, avec Clark Gable, Ava Gardner et Grace Kelly. Dans son campement au coeur de l'Afrique, un chasseur de fauves reçoit successivement la visite d'une veuve new-yorkaise et d'un jeune savant accompagné de sa femme. Dès lors, c'est le jeu de l'amour et du hasard. (USA 53)
14 30 LE TEMPS DE JOUER
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les téléspectateurs eux-mêmes. Anim. Jacques Houde
15 00 LES ATELIERS
De Carleton. Réal. M. Bourdreault
15 30 ALBUM DE SOUVENIRS
D'Ottawa
16 00 BOBINO
16 30 ALBATOR
L'hôt sacré
17 00 QUELLE FAMILLE!
Téléroman écrit et interprété par Janette Bertrand et Jean Lajeunesse
17 30 LA ROUTE DE L'AMITIÉ
Aventures avec Gordon Tootoosis et Iron Eyes Cody. La Cérémonie secrète
18.00 CE SOIR RÉGIONAL
avec Marie Benoist-Martin et François Rioux. Animateurs



18:30 LES TROIS MAGES DU COSMOS
Dessins animés. Aventure d'un petit garçon et de son oie qui rencontrent trois étrangers venus de l'espace. Chansons: Sylvia Tyson
19 00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Au menu: fondue au sirop d'érable
19 30 LAUTREC 81
20:00 DU TAC AU TAC
20 30 TÉLÉ SÉLECTION
Chez sa retour (Commissaire Moulin... police judiciaire). Drame policier réalisé par Jacques Trébouta avec Yves Rénier, Eva Swann et Catherine Maurin. Le commissaire Moulin est chargé d'enquêter sur les circonstances étranges entourant la mort d'un riche industriel. (Fr 78)
22 30 LE TÉLÉJOURNAL
NOUVELLES DU SPORT
23 00 MARTIN LUTHER KING
Biographie réalisée par Abby Mann avec Paul Winfield, Cicely Tyson et Ossie Davis (2e de 3e de 6). Après avoir sillonné les États-Unis en prêchant la non-violence, le pasteur King est assassiné à Memphis le 4 avril 1968. Bilan de douze années de travail ardu pour bouleverser l'opinion publique et obtenir la reconnaissance de la race noire dans le pays qui se dit le plus démocratique au monde.
0:30 LA PÊCHE MIRACULEUSE
Drame réalisé par Pierre Matteuzi avec Charles Apothéloz et Roland Amontel (2e de 6). La Dernière Héloïse. Paul poursuit ses études de droit à Neuchâtel. Il fait par hasard la connaissance de la nièce du notaire Landrizon, une jeune femme renfermée et timide à qui il aimerait redonner le goût de vivre.

MARDI
30 DÉCEMBRE

8.55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9 30 ANIMAGERIE
9 45 VIRGINIE
10 00 PASSE-PARTOUT
Nom et identité
10 30 MAGAZINE-EXPRESS
11 00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim. France Nadeau. Inv. Michèle Richard
11:30 HEIDI
12 00 CINÉMA
Tora, Tora, Tora. Film d'espionnage réalisé par Richard Fleisher avec George MacReady, So Yamamura et Martin Balsam. Le 7 décembre 1941, Pearl Harbor est minutieusement attaqué par un commando japonais, une heure avant que le gouvernement des États-Unis soit officiellement informé de la déclaration des hostilités. (USA-Jap. 70)
14 30 CINÉMA
Honoré de Marseille. Film réalisé par Maurice Regamey, avec Fernandel, Andrex et Heirs. Honoré, prototype du pur Marseillais, est interviewé par un ethnologue célèbre (fr 56)
16 00 BOBINO
16 30 DON QUICHOTTE
17 30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Le Cerveau (dernière de 8)
Mémoire et intelligence
18 00 CE SOIR
18 00 FÉLIX LECLERC RACONTE
Félix Leclerc raconte des contes et des légendes du Québec
19 00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
20 00 TERRE HUMAINE
Téléroman de Mia Riddez Morisset
20 30 RACE DE MONDE
Téléroman de Victor-Lévy Beaulieu
21:30 TÉLÉMAG
Magazine d'information. Animateur Pierre Olivier
22 30 LE TÉLÉJOURNAL
NOUVELLES DU SPORT
23:30 RENCONTRES
Inv. Margaret Power (dernière de 2). À plus de 70 ans, Margaret Power, une "dame" du Sacré-Coeur, se consacre à la dure tâche de la justice sociale et de la répartition des richesses au nom de l'évangile
24 00 CINÉMA
Le Mariage à la mode. Drame psychologique réalisé par Michel Mardore avec Catherine Jourdan, Yves Beneyton et Géraldine Chaplin. L'épouse d'un journaliste de Lyon a une aventure avec un photographe bohème qui affiche des idées modernes et prône la liberté mutuelle du couple (Fr 73).



MERCREDI
31 DÉCEMBRE

8 55 OUVERTURE ET HORAIRE
9 00 EN MOUVEMENT
9 15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
La vie de Jésus illustrée à l'aide de personnages en papier. Jésus et les docteurs du temple
9 30 ANIMAGERIE
La Perdrix (3e de 5e)
9:45 OUFS
10 00 PASSE-PARTOUT
Le Petit Sapin
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11 00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim. Guy Joussement. Inv. Louise Godin. Au menu: bouillabaisse à la japonaise
11 30 LA PETITE FILLE AUX ALLUMETTES
Conte d'Andersen. Réal. Richard Bramall. Avec Linsey Baxter. Une petite pauvre ne parvenant pas à vendre des allumettes pour se faire des sous en allume quelques-unes et est transportée dans un monde merveilleux
12 00 CINÉMA
Nos plus belles années (The way we were). Drame psychologique réalisé par Sydney Pollack avec Barbra Streisand, Robert Redford et Bradford Dillman. Pendant la guerre, à New-York, Katie, militante active pour la paix, rencontre par hasard Hubbelle, un garçon qu'elle a connu à l'université. Il est officier dans la marine. Elle l'amène chez elle. Ils renouent connaissance et quoique de tempéraments fort opposés, ils feront un intéressant bout de vie ensemble. (USA 73)
14 30 LE TEMPS DE VIVRE
16 00 BOBINO
16 30 PLACE DU FONDATEUR
17 00 TÉLÉ-5
Michel Strogoff (4e de 7). Drame réalisé par Jean-Pierre Decourt d'après l'oeuvre de Jules Verne. Avec Raimund Harmstorf, Lorenza Guerrieri et Valeriu Popescu. Près de la ville d'Omsk, une paysanne vient en aide à Strogoff que les hommes de Vassili ont pris en filature. Mais Vassili ont pris en d'avoir perdu la trace de Strogoff incendie tout le village et fait prisonniers femmes et enfants
18 00 CE SOIR
18 30 AUJOURD'HUI EN FRANCE NOS
La Petite Fille et le gros chien. Une petite fille s'enfuit de l'orphelinat. Elle parcourt les rues de la ville en contemplant les étalages. Un gros chien qui a échappé à la surveillance de ses maîtres s'attache à ses pas. Comment cette aventure se terminera-t-elle.
19:00 SWING LA BAQUAISE!
Soirée Canadienne avec "La Bolduc"
19:30 FILM DE L'ONF
Bonsoir et La Cloche
20 00 ROME-O ET JULIE-7
Film d'animation
20 30 LE TEMPS D'UNE PAIX
Téléroman de Pierre Gauvreau
21 00 LES 36 CORDES
Jeu-questionnaire animé par Jacques Beaulieu. Inv.: Marc Favreau



21 30 BIZARRE, BIZARRE
Série britannique (Ronald Dahl's Tales of the Unexpected). Avec Julie Harris, Roland Culver et Angus McCory. L'heure est venue. Madame Foster a une peur maladive du retard. Réal. Herbert Wise
22 00 L'ARBRE DE NOËL ET MONSIEUR POINTU
22 30 LE TÉLÉJOURNAL
23 00 BYE BYE 80
0 05 LE GRAND ORCHESTRE DU SPLENDID
1 00 CINÉMA
Comédies musicales d'antan. Fred Astaire Salutes the Fox Musicals. Film réalisé par Marc Breaux. Avec Fred Astaire, Marilyn Monroe et Maurice Chevalier. Historique des comédies musicales produites par la Fox (USA)

JEUDI
1 JANVIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9 00 EN MOUVEMENT
9 15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9 30 ES TU D'ACCORD?
10 00 PASSE PARTOUT
10 30 MAGAZINE EXPRESS
11 00 AU FIL DE LA SEMINE
Anim. Marie Perrault. Inv. Jean-Marc Chaput, conférencier
11 30 WICKIE
12 00 CINÉMA
Le Mystère Andromède (The Andromeda Strain). Drame de science-fiction réalisé par Robert Wise, avec Arthur Hill, David Wayne et James Olson. Un satellite artificiel revient sur la terre porteur d'un virus qui anéantit la population d'un village du Nouveau Mexique. Récupéré et isolé dans un laboratoire ultra secret, l'appareil est soumis à un examen par des savants spécialistes qui s'efforcent de contrôler les effets du virus (USA 71).
14:30 CINÉMA
Le Mécano de la Générale (The General). Comédie réalisée et interprétée par Buster Keaton avec Marion Mack et Glenn Cavendre. Durant la guerre de Sécession, un homme veut s'engager dans l'armée sud iste. On estime qu'il sera plus utile sur sa locomotive la Générale et on refuse de l'enrôler. Sa fiancée exige le port de l'uniforme pour leurs noces. (USA 67 sous-titré)
16 00 BOBINO
16 30 POP-CITROUILLE
17 00 LES PIERRAFEU
17 30 DU NEUF AU ZOO
18 00 CE SOIR
18 05 VOEUX FÉDÉRAUX
Voeux du premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, et du gouvernement général, M. Ed Schreyer
18 10 JOUJOU ET COLIFICHETS
18 30 JAMAIS DEUX SANS TOI
19 00 BYE BYE 80
Reprise de l'émission diffusée la veille à 23 30
20 00 LES GRANDS FILMS
La Petite Orpheline (A Girl Named Sooner). Mélodrame réalisé par Delbert Mann, avec Lee Remick, Don Murray et Ann Francis. Une enfant orpheline, confiée à une vieille ivrogne qui la maltraite, est finalement adoptée par un couple qui n'a jamis pu avoir d'enfant (USA 74)
22:00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Inv. Danielle Oderra, Georges Dor, Francine Grimaldi et Robert Maltais. Anim. Yolande Guérard et Denis Bergeron
22.30 LE TÉLÉJOURNAL
23 00 CINÉMA
Hollywood Hollywood (That's Entertainment, Part 2). Spectacle musical produit par Saul Chaplin et Daniel Melnick
0h50 CINÉ-NUIT
Miracle de la 34e rue. Miracle on 34th Street. Comédie réalisée par Fielder Cook, avec Jane Alexander, David Heatman, Susan Davidson et Sébastien Cabot

VENDREDI
2 JANVIER

8 55 OUVERTURE ET HORAIRE
9 00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9 30 ANIMAGERIE
9 45 MON AMI GUIGNOL
10 00 PASSE PARTOUT
10 30 MAGAZINE EXPRESS
11 00 AU FIL DE LA SEMAINE
Guy Joussemet. Inv. Régine Fugère. Au menu: boeuf aux légumes à l'ancienne
11 30 DENTELLE DE NOËL
Film réalisé par Georges Mendeluk. Avec Guillaume Lemay-Thivierge, Germaine Lemire, Monique Mercure, Marcel Sabourin, Roger Garand, Monique Mercier et Michel Côté. Narratrice: Geneviève Bujold
12 00 CINÉMA
La Panthère rose (The Pink Panther). Comédie policière réalisée par Blake Edwards, avec Peter Sellers, David Niven et Capucine
14 30 CINÉMA
Les Trois Ages (The Three Ages). Comédie satirique réalisée et interprétée par Buster Keaton, avec Margaret Leahy et Wallace Beery. L'amour à l'âge de pierre, à l'époque romaine et en 1920 (USA 23)
16 00 BOBINO
16 30 DANS CE PAYS
Le Québec
17 00 HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
18 00 CE SOIR
18 30 LE GÉANT ÉGOÏSTE
Film d'animation réalisé par Peter Sander d'après un conte de Oscar Wilde. Le Géant interdit aux enfants de jouer dans son jardin. Le Vent, le Gel et la Neige envahissent le jardin qui meurt de froid. Mais un petit enfant sauve le dernier arbre et le coeur du Géant s'ouvre enfin à l'amour
19 00 RÉTROSPECTIVE
Revue des événements qui se sont déroulés à Winnipeg au cours de l'année 1980. Marie Benoist-Martin sera l'animatrice
19 30 À CONTREPOIDS
Normand Bélanger, animateur, recevra deux participants de Vancouver
20 00 LE MONDE DE MARCEL DUBÉ
Bilan (2e de 4)
20 30 HORS SÉRIE
Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut (2e de 6). Drame sentimental réalisé par Jean Delannoy d'après le roman de l'abbé Prévost. Avec Fanny Cottençon, Frank David et Jacques Baulin, André Dumas, Jacques Baulin et Jacques Castelot. Manon, son frère et des Grieux sont arrêtés et faits prisonniers pour avoir dévalisé un vieux richard. Mais le chevalier réussit à s'évader en tuant accidentellement un garde et va tenter par tous les moyens de libérer Manon
21 30 LE CHALLENGER: UN DÉFI INDUSTRIEL
22 30 TÉLÉJOURNAL
NOUVELLES DU SPORT
23 00 CINÉMA
Cabaret (Cabaret Adieu Berlin). Comédie dramatique réalisée par Bob Fosse, avec Liza Minnelli et Michael York



1:00 CINÉ-NUIT
La Patrouille de la violence (Bullet for a Badman). Western réalisé par R.G. Springsteen, avec Audie Murphy, Darren McGavin et Ruta Lee. Une femme mène une vie tranquille avec l'enfant de son premier mariage et un ancien policier du Texas. Elle vit heureuse jusqu'au jour où reparaît son ex-mari, un criminel notoire, à la suite d'un vol de banque (USA 64)

Somerset

La soirée de Noël des Filles d'Isabelle

La soirée de Noël de notre Cercle eut lieu le 2 décembre. Tous les membres assistèrent à la messe d'abord, puis l'assemblée eut lieu à la salle paroissiale.

Il y eut le chant des Filles d'Isabelle, puis le drapement de la charte, en mémoire d'un de nos membres, Prudence Lussier, décédée dernièrement.

On procéda aux affaires du Cercle, entre autre, un don de $50.00 fut noté comme cadeau de Noël à la famille Laotienne dont la paroisse a assumé la responsabilité; et aussi un montant de $20.00 à l'école secondaire de Somerset pour l'annuaire. Certains projets en préparation de l'année centenaire 1981 furent aussi discutés, les fêtes auront lieu au début de juillet.

Notre soirée revêtit un cachet tout spécial, car nous avions comme invités d'honneur Sr Armelle Lagacé, snjs, à l'occasion de son cinquantième anniversaire de vie religieuse. Elle était accompagnée de cinq religieuses. Deux beaux chants, composés pour la circonstance par Marthe Girouard, et Anita Poiron, lui furent dédiés.

Sr Rolande Joyal, ancienne élève de la jubilaire, nous relata dans un style tout spécial, tantôt émouvant, tantôt parsemé d'anecdotes humoristiques, les principaux événements de cette vie consacrée à la formation de la jeunesse, surtout dans le domaine musical où elle excellait.

Ses nombreux talents furent aussi mis à contribution, dans tous les postes qui lui furent confiés à travers la paroisse. Puisse un tel exemple susciter des vocations.

Un souper fut servi au milieu de la gaieté et de la joie.

Deux de nos membres, Yvonne Labossière et Anita Poiron assistèrent à Saint-Boniface, en fin de semaine, à un colloque organisé par le statut de la femme canadienne. Ce colloque avait pour but de démontrer comment la femme, comme baptisée, doit s'impliquer dans l'Église. Anita Poiron fut la représentante pour "Women in politic symposium" qui eut lieu à Saskatoon.

Fleur-Ange LABOSSIÈRE

Les petites nouvelles

Les reines ont vécu au Festival

C'est "après maintes délibérations" que le conseil d'administration du Festival du Voyageur a décidé d'éliminer le concours de la reine. Ainsi les responsables de la fête d'hiver tirent la conclusion qui s'imposait voilà déjà quelques années. Car non seulement la tenue d'un tel concours relevait d'une conception désuète de la femme, mais en plus le Festival avait toutes les misères à attirer des spectateurs aux soirées de couronnement, malgré la qualité des artistes présentés.

Sans doute, la question financière a été l'argument final pour éliminer un concours qui pour dire le moins, ne rapportait pas d'argent. Actuellement, aucune décision n'a été prise sur la possibilité de remplacer cette activité qui avait pour but, selon un communiqué du Festival, "d'inciter la participation active de la jeunesse".

Depuis sa création en 1970, le concours a apporté au Festival onze reines et 22 princesses.

L'UNF fête le nouvel an

Le 31 décembre, l'Union nationale française fêtera la nouvelle année dans sa salle située au 541 rue Giroux à Saint-Boniface. Tout le monde est invité à cette soirée de la Saint Sylvestre. Les billets sont en vente dès à présent, et ce jusqu'au 24 décembre, dernier délai. Pour d'autres renseignements, téléphonez à Mme Pageot au 233-1868 ou à Mme Thioux au 233-1529.



Les 100 ans de Mme Garnier

L'Union nationale française a rendu visite l'autre jour au Centre hospitalier Taché à Mme Marie-Thérèse Garnier, qui a fêté son 100e anniversaire le 10 décembre. Mme Garnier, que l'on retrouve sur la photo en compagnie de sa fille, Mme Jeanne Dacquay, et de M. Claude Périsse, le président de l'UNF, est membre à vie de cette Union nationale française pour laquelle elle s'est dévouée de nombreuses années.

Mme Garnier a quitté la France à l'âge de 33 ans pour s'installer à Saint-Boniface où l'attendaient déjà quelques parents. Peu après son arrivée, elle mettait au monde sa fille Jeanne. La famille devait se composer de cinq enfants. Une des ses filles allait épouser M. Turner, l'ancien maire de Saint-Boniface. Mme Garnier est fière de dire qu'elle est la doyenne d'une famille de 47 descendants directs.

La centenaire, qui a perdu son mari durant la deuxième guerre mondiale, conserve toujours une grande vitalité et un sens certain d'humour. Ainsi, elle a entonné, devant les représentants de l'UNF la chanson "Je viens d'avoir cent ans; ma carrière est finie, et mon coeur..." pour ajouter: "Je ne me souviens plus de la suite". Mais comme a dit quelqu'un: "Peu importe. Vous avez toujours en mémoire de nombreux souvenirs et nous espérons vous conserver encore longtemps pour nous donner l'occasion de les entendre".







LES BONNES

Rien qu'à voir, la semaine dernière à la une du "Free Press", la photo géante de Sterling en contemplation lors d'un service religieux à la veille de l'ouverture de la 5e session, même le plus irréductible des athées aurait eu des doutes. Le chef de la congrégation conservatrice est le plus édifiant des modèles, lui qui prend des riches (les "good guys") et donne aux pauvres (les "commis"). Lors des prochaines élections, on saura où mettre la croix et qui crucifier.

Le mauvais traitement infligé aux enfants est un problème dont la discussion commande la prudence. Mais il est grand temps que ça change... **LA LIBERTÉ** entend poursuivre en justice une mère méchante qui aurait menacé son gamin de 7 ans: "Si tu ne finis pas de manger ta crème glacée, tu n'auras pas droit à ta page de Bicolo".

Le célèbre écrivain Kiping avait fait dire un jour à l'un de ses personnages: "Et, n'ayant plus rien à faire, il décida de tomber amoureux". Cette belle formule mérite d'être mieux exploitée. En fonction des situations dans lesquelles on se trouve, on pourra dire, par exemple, "Et, n'ayant plus rien à faire, il décida de devenir politicien" C'était notre message de Noël à tous les politiciens du monde, sans distinction de couleur.

Le Mot des Parents



Le "Mot des Parents" pendant sa saison 1980-81 se veut un forum d'idées et d'informations pertinentes au sujet de l'éducation française au Manitoba.

Pendant les prochains cinq (5) mois, les lecteurs de **LA LIBERTÉ** auront l'occasion de s'informer sur les comités de parents actifs dans les écoles françaises de la province. La Fédération provinciale des comités de parents, pour sa part, s'occupera de vous transmettre des informations générales et provinciales.

Cette semaine, le Comité de parents de l'école Sainte-Anne.

Cette section est commanditée par la Fédération provinciale des comités de parents:

273, rue Taché, Saint-Boniface, Manitoba.

Tél.: 247-9666

École Sainte-Anne

Un survol historique de l'école

C'est avec admiration et reconnaissance que nous, les francophones de Sainte-Anne devons nous représenter les premiers parents qui se sont impliquées dans l'obtention de nos classes françaises. Grâce à leur persévérance, leur courage et leur dévouement, nous avons maintenant une école française dont nous pouvons être fiers.

La première initiative, prise en septembre 1970, suivait de très près l'adoption de la loi 113 à la législature manitobaine, cette adoption étant un fait accompli en juillet 1970. Les parents des élèves en première année réclamaient l'enseignement en français. Peu après, les parents des élèves en 2e année faisaient de même. Il fallait être convaincus puisqu'aucun programme d'étude n'existait à ce moment pour ces enfants qui seraient, néanmoins, des privilégiés parmi leur pairs.

Huit ans plus tard, les parents de Sainte-Anne voyaient déjà partir leur première classe française de 12e année. C'était à cette allure que le progrès s'était fait! Il faut aussi noter que le personnel administratif et enseignant a, par son assurance et son expérience, su guider les pas des autres.

C'était le début!

Jusqu'en septembre 1978 une seule administration voyait aux affaires des classes anglaises ainsi qu'à celles des classes françaises, ces dernières étant distribuées un peu partout et par hasard dans l'école.

Cependant, suite à une décision prise par la Commission scolaire au printemps 1978, les classes anglaises M-12 et les classes françaises M-12 se trouvaient regroupées en deux différentes sections dans l'école, chacune des deux sections ayant son propre directeur. Ainsi, c'était le début de l'école française!

Malgré le partage du grand gymnase, de la bibliothèque et des ateliers d'arts pratiques, les deux sections sont autonomes l'une de l'autre.

En ce, qui concerne les élèves, chaque année, progressivement, ces jeunes semblent révéler, par rapport aux étudiants précédents, une amélioration sensible dans le calibre de parler, non seulement du français, ce qui aurait été prévisible, mais aussi de l'anglais.

Le rôle important de la commission scolaire

Pour ne pas négliger de mentionner le rôle fort important que joue notre commission scolaire dans la qualité de notre éducation, nous aimerions féliciter les membres de l'ancienne commission pour les changements positifs apportés depuis quelques années.

En ayant établi de bonnes relations avec les commissions scolaires avoisinantes, notre commission peut maintenant faire des échanges d'élèves avec eux, ce qui est avantageux pour tous. Dans le passé, ceci entraînait toujours toutes sortes de tracas et de controverse.

Juridiction à coeur

Par ailleurs, la commission s'est attaquée à la question du financement scolaire. On a cherché une façon plus équitable de financer la Division Seine, et les ministres ont été mis au courant de cette nouvelle position.

La construction dans les écoles a été poursuivie de façon agressive Nous en voyons les résultats à Lorette, Île-des-Chênes, Saint-Adolphe et Saint-Norbert.

Ce sont quelques ameliorations parmi d'autres qui sont également appréciées.

Notre nouvelle commission scolaire, se propose de continuer dans cette direction et de voir au système de taxation. Souhaitons qu'elle ait toujours l'intérêt des francophones de sa juridiction à coeur!

L'exemple à suivre

Déjà au 19e siècle, quand nos ancêtres québécois vinrent coloniser le Manitoba, ils caressaient un grand rêve ou plutôt un idéal. Fiers de leur foi et de leur langue, supportés par les missionnaires, ils bâtiraient leur coin de pays à l'image du Québec.



Nos pionniers ont travaillé sans relâche pendant de longues années pour défricher la terre, construire des bâtiments et tracer des routes. Le travail ne les effrayait pas; ils en avaient l'habitude. Malgré leurs lourdes tâches et leurs épreuves, ils vivaient heureux. Ils réussirent à organiser leurs communautés paroissiales, leurs écoles et leur parlement provincial. Au début de la colonie tout se faisait en français en sol manitobain. Nos pères pouvaient donc s'enorgueillir d'avoir réalisé leur idéal.

Tout comme les acadiens du Nouveau-Brunswick les manitobains ont aussi subi un "grand dérangement". Vers la fin du 19e siècle un certain gouvernement élu par le peuple devait abolir le français au Manitoba. Du même coup ces braves gens perdaient tous leurs droits. L'enseignement en français serait désormais banni des écoles et les inspecteurs veilleraient à faire respecter la loi. Les canadiens-français sont courageux, habitués à la lutte et au combat.Ils s'organisent à nouveau afin de combattre cette loi injuste.

Un lourd fardeau

Il en aura fallu de l'espoir, de la conviction et même des divisions parmi les nôtres avant de se voir restituer nos droits il y a à peine dix ans. Cependant, est-ce trop peu, trop tard... La loi nous donne maintenant tous les outils nécessaires pour maintenir notre langue maternelle et la transmettre à nos enfants. Beaucoup de parents négligent de se munir de ces droits.

Les Franco-Manitobains bien informés continuent de demander et d'exiger plus de programmes français et ceux mal informés semblent s'être résignés. Les directeurs d'école et les organisations formées en vue du développement du français dans la province ont besoin de notre support parce que le fardeau est devenu trop lourd à porter. Les temps sont révolus où l'élite guidait et la masse suivait. Si le français doit survivre au Manitoba, il faudra suivre l'exemple de ceux qui ont bâti ce pays et se serrer les coudes.

Raymond GRAHAM

Un témoignage

Étant de la douzième année à l'école Sainte-Anne j'ai eu la chance de vivre comme étudiante dans deux systèmes différents. Jusqu'à trois ans passés notre école était divisée en sections élémentaire et secondaire. Aujourd'hui nous nous retrouvons avec une section française, maternelle à douzième année, ainsi qu'une section anglaise, maternelle à douzième.

Prenant en considération tous les ajustements qu'il nous a fallu faire et de la part des étudiants et de la part du personnel, je crois sincèrement que nous en sommes sortis vainqueurs.

Car aujourd'hui nous avons la chance d'étudier en français et d'améliorer notre langue française. Malgré qu'au début ceci ne soit par valorisé par les étudiants on finit par l'apprécier à la fin. Moi, comme étudiante du secondaire, je me trouve chanceuse d'avoir eu cette chance, et j'admire ceux qui ont la volonté d'y tenir.

Madeleine ARBEZ

La messe a été confiée à l'école

C'est l'école Saint-Joachim qui s'est chargée de l'animation de la messe du 14 décembre. Les élèves de la 1ère à la 8e année se sont occupés du chant. Les lectures ont été faites par Corinne Durand et Suzanne Balcaen et ce sont des élèves des 2e et 3e années qui ont fait les prières universelles. La quête, les offrandes, le service de la messe, tout a été assuré par les élèves de St-Joachim.

Les Jeannettes ont décoré de fleurs les arbres de la crèche. C'était une messe rafraîchissante. Le père Clavet et le frère St-Pierre savent toujours valoriser les talents et l'enthousiasme de nos jeunes. Il y a deux semaines, c'était au tour des élèves de la 10e année d'animer. C'était émouvant, surtout leur lettre à Dieu. Plusieurs groupes et classes ont déjà eu l'occasion d'animer la messe. Il est à espérer que ça se fasse même plus fréquemment.

"Il s'en vient", le spectacle de Noël de l'école Saint-Joachim, aura lieu à 14h le 21 décembre. On me dit que ça sera court, ça sera différent et que ça sera suivi d'une rencontre avec jus et café. C'est à ne pas manquer.

Du cinéma à La Broquerie! Eh oui, dès Noël 1980, la première production sera terminée. Il s'agit d'un documentaire intitulé "Les effets de la drogue". Ce film d'une trentaine de minutes relate les aventures et mésaventures que vivent les habitués de la marijuana. Bien qu'on utilise les services de quelques acteurs de l'école secondaire, les rôles de vedettes reviennent aux réalisateurs, directeurs, auteurs et metteurs en scène Richard Nadeau et André Granger. Ces deux gaillards en sont à leur première expérience dans le cinéma. Ils nous assurent que ce n'est que le commencement.

D'autres étudiants du secondaire, les finissants, pensent déjà à leur fête de fin d'année. Leur vente de pâtisserie du 14 décembre leur a rapporté $116.00.

En français, les sports!

L'école secondaire a participé au tournoi annuel de volley-ball des écoles "franco-manitobaines". Bien que ne pouvant vanter beaucoup de victoires, nos élèves ont bien joué et se sont bien amusés. Encore une fois on a eu l'occasion de constater qu'à La Broquerie, "c'est en français que ça s'passe".

La période scolaire se termine le 23 par un grand débat qui devra trancher une fois pour toute la question suivante: La télévision enrichit la société. Cette affirmation sera défendue par Roger Mireault et André Granger tandis que Brigitte Kirouac et Ginette Fournier tenteront de la réduire en miettes. C'est mardi le 23 décembre à 13h, au laboratoire de l'école secondaire. Les parents sont invités.



Quatre sessions d'ateliers culturels se sont déroulées en novembre à l'école Saint-Joachim, durant lesquels les jeunes participants ont été initiés au macramé, au crochet, au théâtre, au dessin, à la sérigraphie, au découpage et aux travaux de menuiserie. "C'était vraiment remarquable de voir l'entousiasme des jeunes" a souligné Dolorès Sicotte. Le programme avait été engagé par M. Henri Bisson.

Les baptêmes

Le 13 décembre - Alain Jolicoeur, fils de Claude et Angèle Jolicoeur; le 14 décembre - Joanne Nadeau, fille de Marc et Simone Nadeau; le 14 décembre - Gitane Ouellet, fille de Rino et Rachelle Ouellet.

Il y avait une fois à La Broquerie...

Saviez-vous que nous les La Broquiens ou les Brise-culottes (nommez-nous comme vous le voudrez) avons failli ne pas en être?

En effet, notre municipalité fut créée en 1881 mais - et c'est là le hic - elle s'appelait alors la municipalité de Carlton. Ça ne vous plairait pas? En bien, ça n'a pas plu de ce temps-là non plus. C'est l'honorable A.A.C. Larivière, futur ministre provincial, qui engagea la lutte pour apposer à notre municipalité le nom plus approprié de La Broquerie d'après le nom de Louise Henriette de La Broquerie mère de Mgr. Taché, alors évêque de Saint-Boniface.

Rino OUELLET



Une famille de chasseurs

Beaucoup envient le succès de Guy Taillefer et ses cinq fils cet automne. Leur équipe de dix chasseurs (dont six Taillefer) sont en effet rentrés avec la jolie prise de six gros cerfs. Trois des têtes seront soumises au concours du "Wildlife" de la Rivière Seine au "Trophy Night" du 21 février. Sur la photo Guy Taillefer et son plus jeune fils Richard. Les absents sont Gérard, Luc, Claude et Roger.

Henri Létourneau raconte



Ti-Pit

Ti-Pit était mon ami. Il avait onze ans et j'en avais treize. Ti-Pit était orphelin, il était bien jeune quand il perdit sa mère, et sa grand-mère maternelle l'avait adopté. Sa mémère, comme il l'appelait, était vieille et très pauvre. Ils demeuraient dans une vieille maison en pièces de bois équarries. Cette vieille maison était froide, et l'hiver de 1920-21 était comme la plupart des hivers manitobain : froid!

A l'époque il n'y avait pas de pension pour les vieillards. Mémère recevait de l'aide de la municipalité, probablement juste assez pour elle et Ti-Pit! Pendant les mois d'hiver, je suis certain, que lorsque mémère avait payé pour le bois de chauffage et la nourriture, elle n'avait plus d'argent!

L'hiver, Ti-Pit était tellement occupé à scier le bois de chauffage qu'il lui était impossible d'aller à l'école. Le bois de chauffage que mémère achetait était soit du bois de cordes ou des perches. C'était avant le temps des scies suédoises et Ti-Pit maniait la sciotte (1) du matin jusqu'au soir, chaque jour de la semaine.

Moi-même j'étais occupé tous les jours après les heures de classes, et le samedi je sciais toute la journée. C'était pour le dimanche et le surplus était en cas de jours de tempête. J'avais plus de temps libre que Ti-Pit. J'étais un peu plus vieux, de deux ans, et en plus j'avais un petit frère qui m'aidait à rentrer le bois dans la maison et remplir les deux boîtes à bois, celles de la cuisine et de la salle. Parfois tous les deux on aidait Ti-Pit, surtout quand il faisait très froid

Un samedi après-midi, c'était au début de décembre, Ti-Pit se reposait, assis sur son chevalet. Et moi, debout près du mien, je regardais Ti-Pit. Il était chétif, et trop jeune pour scier du bois du matin au soir, mais il ne se plaignait jamais

Je sentais une vague de pitié monter en moi. Mais à part l'aider quand je le pouvais, il n'y avait pas grand'chose que je pouvais faire pour lui! Entre son chevalet et le mien, il y avait une distance d'à-peu-près vingt verges, alors d'habitude, en se reposant, on causait. Cette après-midi-là je lui fis remarquer qu'il n'y avait plus que trois semaines avant Noël.

Ti-Pit de répondre: "On va aller à la messe de minuit, j'aime bien les cantiques de Noël, c'est bien beau Noël mais ça prend plus de bois que les autres jours, on se couche plus tard!" Je lui demandais "Vas-tu étendre ton bas?"

Il répondit qu'il avait entendu dire qu'il y avait des enfants qui étendaient leurs bas à Noël, que lui ne l'avait jamais fait, parce qu'il ne croyait pas au Père Noël, et qu'il était certain qu'il n'aurait rien dans son bas, alors pourquoi l'étendre?

J'aurais aimé lui prouver le contraire, mais comment faire? Je ne croyais pas au Père Noël, mais j'avais un petit frère et des petites soeurs qui y croyaient. Si j'avais pu trouver du travail pour une journée! Mais où? Le travail était rare pour les hommes à gages, encore pis pour un gars de treize ans! Tous les jours en maniant la sciotte, je pensais à Ti-Pit et son bas. Comment faire pour mettre la main sur quelques sous?

Le 21 décembre, après les classes j'étais comme d'habitude occupé à scier du bois, quand je vis venir le vieux Daniel. C'était mon vieil ami depuis longtemps; quand j'avais cinq ans, je l'accompagnais quand il visitait (2) ses pièges du long de la coulée du moulin. Étant trop petit, je ne marchais pas assez vite, alors Daniel me portait sur son dos, dans un sac à grain.

Après les salutations d'usage, Daniel qui était âgé peut-être de quarante ans, me dit: "J'ai bien besoin de toi, je dois conduire une charge de foin pressé en ballots à Portage la Prairie, demain. J'aimerais que tu viennes avec moi pour conduire mes chevaux. Tu sais que la semaine passée j'ai tombé du haut d'une charge de foin et que je me suis fracturé le carcan du cou" (clavicule).

"Il y a vingt-huit milles d'ici à Portage. Tu connais mes chevaux, ils sont violents et ça veut dire tirer sur les guides toute cette distance. Je ne peux pas me servir de mon bras droit, le moindre effort me cause des douleurs au cou. Il n'y a pas assez de neige, on va se servir d'un wagon et les ballots sont déjà chargés. Nous allons partir demain matin, demain après-midi nous serons à Portage. Mon foin est beau, c'est du franc foin, pas de difficulté à le vendre."

"Nous allons prendre le souper dans un restaurant et après on ira aux vues animées. On ne couchera pas dans un hôtel, ça coûte trop cher. On va coucher à l'écurie de chevaux de louage, c'est chaud et propre. Je vais apporter des couvertures de lit. Ensuite le lendemain après un bon déjeuner au restaurant on prendra le chemin de chez-nous, on arrivera vers deux heures de l'après-midi. Pour ça, je vais te donner deux dollars."

Je ne pouvais pas en croire mes oreilles! Je dis à Daniel de m'attendre et je courus à la maison demander la permission à mes parents. Le pis étant que je serais absent en classe pendant deux jours! Je convainquis mon père assez facilement, mais ma mère avait peur que j'aie froid en chemin. Finalement j'obtins la permission de faire le voyage. J'étais tellement fier que ce soir-là je ne pus dormir. Je pensais aux choses que j'étais pour acheter pour mon frère, mes soeurs ainsi que pour Ti-Pit.

Le lendemain matin, j'étais debout de bonne heure et après un bon déjeuner je me rendis chez Daniel. Il demeurait un mille à l'ouest du village. Daniel n'était pas prêt. Un de ses cousins Gros Jean Macaille lui avait demandé s'il pouvait venir avec nous. Gros Jean avait une charge de foin qu'il voulait vendre à Portage et il n'arrivait pas. Finalement, il arriva avec sa charge de ballots, tout du franc foin.

Le midi nous étions seulement rendu près de Fortier. On arrêta à l'abri d'un "ilet" de trembles, on donna des portions d'avoine à nos chevaux. Nous avons allumé un feu entre deux bancs de neige, on fit fondre de la neige dans une chaudière pour avoir de l'eau pour faire du thé. On fit frire des grillades de lard salé dans une poêle et avec de la "bannock", ce fut un dîner parfait. J'avais enlevé la couenne des grillades et je les avais plantées tout en rang comme des soldats sur le banc de neige.



On reprit le chemin de Portage; le chemin était tellement glacé que les roues des wagons glissaient de côté vers le fossé, et nous avions toujours le danger de renverser nos wagons. Enfin on arriva à Portage et la noirceur commençait déjà à tomber. Il devait être à peu près cinq heures et demi. Le pis était qu'on rencontra des gens qui revenaient avec leur charges de foin qu'ils n'avaient pas pu vendre!

Mais Daniel dit, "Leur foin n'est pas beau, c'est de la rouche et il n'est pas en ballots. On va vendre le nôtre facilement. Il était tard pour vendre le foin, on mit nos chevaux à l'écurie de louage. Après un bon souper au restaurant Daniel proposa qu'on aille aux vues animées; c'est Daniel qui paya tout, Gros Jean n'avait pas d'argent. Nous fûmes très bien à l'écurie de louage. Les chevaux faisaient du bruit mais j'étais tellement fatigué que je dormis comme une bûche.

Le lendemain matin, après le déjeuner au restaurant, Daniel me dit, "Tiens voilà tes deux piastres. Tel que convenu, vas faire tes emplettes et ensuite tu iras nous attendre à l'écurie de louage, aussitôt qu'on aura vendu notre foin, ça va être facile à faire, on vas prendre le bord de Saint-Eustache!"

Je ne perdis pas une minute. Il y en a parmi vous autres qui se souviennent des magasins de 15 sous (5-10-15); il y en avait un à Portage. Là je dépensais une piastre et quatre-vingt-cinq sous. J'avais acheté des bas en fil de coton rouge. Ces bas de grandeur moyenne, étaient remplis de jouets en plomb, en bois, et d'éventails en papier colorié, etc... Les bas, il y en avait pour les gars, donc j'en avais un pour mon frère, un pour Ti-Pit et un pour chacune de mes soeurs.

Ces bas coûtaient quinze sous chacun, quatre bas, soixante sous; des bonbons bruns, des bonbons de couleurs, des petits cochons en pâte de guimauve saucée dans le chocolat, un sou chacun; un grand tube de papier remplit de maïs soufflé couvert de sucre rose et chaque tube contenait une bague ou un siflet en métal. Le prix: un sou. J'avais une charge de présents et il me restait encore quinze sous!

Je me rendis à l'écurie de louage. Daniel et Gros Jean n'étaient pas encore arrivés. Ils arrivèrent, un peu après l'heure du dîner. Daniel ne semblait pas heureux, il me demanda combien d'argent j'avais et je répondis, "Quinze-sous". Il me dit: "Nous n'avons pas d'acheteur pour notre foin, je n'ai plus d'argent, alors pas de dîner!"

Je lui dis: "Je n'aurais pas dû dépenser l'argent, j'aurais dû attendre que le foin soit vendu, là, peut-être qu'on va retourner à Saint-Eustache sans avoir dîné!" Daniel se mit à rire et dit, "Non, ce n'est pas de ta faute, l'argent était à toi, tû étais libre d'en faire ce que tu voulais."

Enfin, à trois heures de l'après-midi, Daniel et Gros Jean avaient vendu leur foin à un monsieur qui avait en plus d'un magasin général, un entrepôt de grain

et de foin. Le prix: douze piastres la tonne, la moitié comptant, le reste en marchandises. Daniel et Gros Jean étaient d'accord que ce n'était pas assez. Mais le marchand leur dit, "Vous n'avez pas le choix, acceptez mon offre ou allez-vous-en"! Ils acceptèrent.

Après un bon souper au restaurant, Daniel me dit, "On te donne le choix. Si tu veux, on va coucher à l'écurie de louage et nous partirons demain, ou bien on peut partir ce soir et on arrivera chez nous vers trois heures demain matin." Ce ne fut pas long, je répondis: "On part." Et nous étions en chemin.

Nous allions lentement, le froid était intense, le chemin, raboteux, était gelé dur comme de la pierre! Daniel ne pouvait endurer les contre-coups que donnaient les roues quand elles frappaient les cahots, alors il marchait en arrière de la voiture. Et les chevaux, qui avaient hâte d'arriver à l'écurie, essayaient de trottiner. Et moi qui ne voulais pas laisser Daniel, j'étais suspendu aux guides (rênes), tirant de toutes mes forces pour les retenir.

Finalement, nous étions rendus à Fortier, on arrêta près de la même île de trembles où on avait dîné la journée précédente. Après avoir donné une portion d'avoine aux chevaux, on alluma un feu, on fit le thé. Mais nous n'avions pas de nourriture. Le froid était intense, et la pleine lune baignait le paysage de sa lumière blafarde. De temps à autre on entendait comme un coup de carabine de petit calibre. C'était le craquement d'un arbre, causé par le froid.

Tout en buvant le thé chaud, j'aperçus les couennes de lard que j'avais plantées sur le banc de neige la journée auparavant. Je les mangeais une par une. Elles étaient délicieuses! Ensuite, en route! Il était tout près de cinq heures du matin quand on arriva à Saint-Eustache.

Je me couchais, mais il n'était pas midi que j'étais déjà levé. Par la fenêtre de la cuisine, je vis Ti-Pit, qui apparemment s'en allait faire des commissions pour sa mémère. Alors j'en profitais pour aller voir la grand-mère et lui donner les présents pour qu'elle les mettent dans le bas de Ti-Pit.

Elle me promit qu'elle verrait à ce que Ti-Pit étende son bas, et que pendant son sommeil elle y mettrait les présents. Elle ne pourrait pas aller à la messe de minuit, il fallait chauffer les poêles. Ti-Pit était pour y aller et elle irait à la messe du jour.

Avant de partir je lui fis la remarque que j'aimerais être riche pour pouvoir aider tout le monde qui était dans le besoin! Me souriant elle répondit, "Mon pauvre Henri, si tu étais riche, c'est tout probable que tu ne saurais même pas que sur la terre il y a des gens comme Ti-Pit et moi!" La main dans la poche, je touchais à mes quinze sous. Instinctivement, je les sortis et les lui mettant dans la main, je me sauvais chez-nous.

Ce soir-là, à la messe de minuit, il y avait un servant de messe qui était probablement le gars le plus heureux au monde! Le lendemain après-midi, Ti-Pit était bien heureux. Il savait que le Père Noël n'existait pas et pensait que c'était probablement "Mémère qui avait mis les présents dans son bas." Il ajouta: "il faut croire que mémère avait réussi à sauver un peu d'argent pour me faire des présents. Quand je pense à tous les Noël que j'aurais pu étendre mon bas. Je suis certain que je n'aurais pas eu des présents chaque fois, mais j'en aurais eu souvent. Tout manquer ça parce que je ne le croyais pas!"

Et moi? C'est un Noël que je n'ai jamais oublié!

(1) Sciotte - Scie légère à cadre, dite aussi scie à archet.

(2) Le Canadien dit: "Je vais aller voir mes pièges." Le métis dit: "Je vais visiter mes pièges."

Saint-Pierre-Jolys

Les concerts de Noël

Il serait difficile de donner un "Oscar" aux meilleurs acteurs et actrices, ou encore aux meilleurs chanteurs et chanteuses, aux élèves qui nous ont présenté un concert de Noël fabuleux, le mercredi 19 décembre, car tous et chacun méritent des éloges. Les parents et grands-parents ont raison d'être fiers de leurs enfants.

Environs 600 personnes ont assisté au spectacle à l'école élémentaire. Voilà ce que P'tit John avait à dire tant il était content de nous voir là...
"Ce que je te présente, Je l'ai fait en toute simplicité, Pour te faire plaisir, Et te voir sourire. Oh!.. je n'étais pas parfait Mais, à mes yeux ce n'est pas ce qui comptait".

Les gagnants

L'école secondaire a aussi tenu son concert de Noël le mardi 9 décembre. Un grand nombre de parents sont aussi allés encourager leurs jeunes. Un concours de composition et de poésie a eu lieu en même temps pour permettre aux jeunes de s'exprimer et de nous faire comprendre ce qu'est Noël pour eux. les gagnants du concours de composition sont:



À l'occasion du concert à l'école élémentaire, une scène croquée sur le vif par le photographe Bent Hansen.

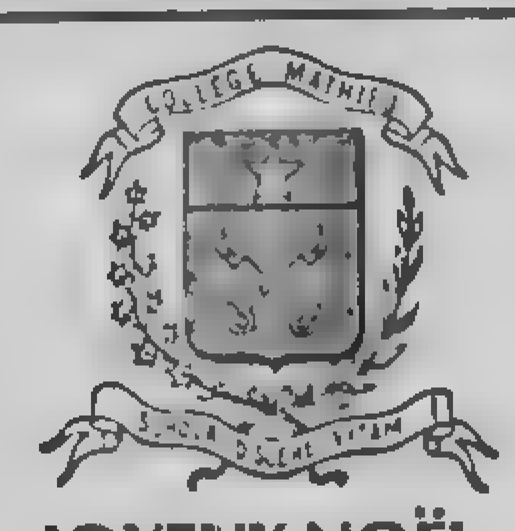
10e année - Marcel Préfontaine;
11e année - Diane Roy;
12e année - Réjean La Roche.

Les gagnants du concours de poésie:
10e année - Liette Gobeil;
11e année - Monique Maynard.

Simone PÉLOQUIN

Bienvenue à Robert né le 25 novembre enfant de Ronald et Marie Vinet.

Condoléances à M. Raynald Hébert et Mme Lyse Desharnais de notre paroisse qui ont perdu leur père, M. Lévi Hébert, la semaine dernière.





Saint-Malo

Le nouveau Conseil économique

L'assemblée générale du conseil économique de la Rivière Rouge a eu lieu le jeudi 11 décembre 1980 au club Norel à Saint-Malo.

Au cours des rapports présentés par M. Gilles Hébert, président du comité provisoire, Mme Lucille Roch, directrice générale de la Société franco-manitobaine, M. Denis Poirier, conseiller en gestion économique et Mme Diane Bourbonnais, permanente au Conseil économique de la Rouge (CERR), différents points sont ressortis.

La Rouge est une région agricole, mais puisqu'il est quasiment impossible pour un jeune de monter une entreprise agricole aujourd'hui, il est primordial de mettre sur pied des petites industries pour donner du travail à nos jeunes qui veulent faire leur vie chez nous à la campagne.

La SFM paye le salaire d'une coordinatrice qui répond au CERR; donc nous gérons nos propres affaires. Le conseil élu serait disponible pour aider un individu ou un groupe à monter un dossier sur une entreprise agricole ou commerciale projetée afin de présenter une demande d'emprunt à une caisse ou une banque. Les données et statistiques de la région ainsi que l'information concernant les octrois gouvernementaux seront disponibles aux intéressés.

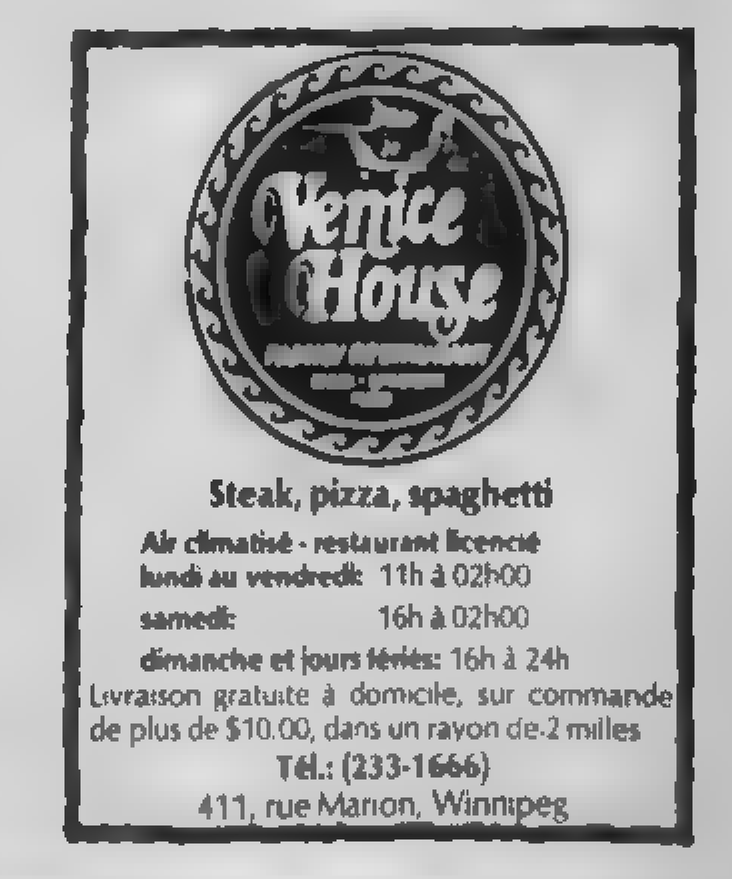
Le conseil veut travailler avec les organismes déjà existants, tel "East-Man". Les deux représentants élus de Saint-Malo au CERR sont MM. Gilles Hébert et Albert Déquier, hommes d'affaires de la place.

L'ancienne école élémentaire de Saint-Malo est présentement disponible. La chambre de commerce, avec la coopération du conseil économique, prévoit réaliser un plan pour utiliser avantageusement cette bâtisse dans la communauté.

Le conseil économique de la Rivière Rouge sera un organisme efficace dans la mesure où les individus ou les groupes de personnes y apporteront des idées.

Carmen LAROCHE





Sainte-Anne-des-Chênes

"Ce n'est qu'un au revoir, mon frère..."

Eh oui, père Voyer, ce n'est qu'un au revoir, comme dit si bien notre belle chanson canadienne-française, chantée pour clôturer la fin d'une belle soirée passée tous ensemble.

Je puis attribuer ces mêmes mots à votre vie à Sainte-Anne, Cher père Voyer. Ça a été comme une belle soirée passée avec tous vos amis.

Sans lassitude de votre part, vous étiez toujours prêt à aider tous et chacun, à entreprendre un gros travail, tel le livre du centenaire, le musée Pointe-des-Chênes, d'agir comme aumônier de la Villa Youville Inc. et de l'hôpital de Sainte-Anne. Et j'en passe.

Votre départ va certes laisser un gros vide dans le coeur de tous et dans la paroisse entière. Mais il faut parfois penser à soi-même, et ce temps là est arrivé pour vous.

Père Voyer, au nom de tous les miens et des paroissiens de Sainte-Anne-des-Chênes, "au revoir" et bon séjour au Québec, dans votre patrie.

Claire NOËL

Marathon de lecture à l'école

Après avoir consulté le directeur de l'école, la Société canadienne de la sclérose en plaques a envoyé, le 29 octobre dernier, sa représentante, Mlle Lorraine Roch, pour lancer un marathon de lecture à tous les élèves intéressés dans les deux sections de notre école.

Ce marathon de lecture devait durer un mois et avait deux buts bien précis; soit d'encourager nos jeunes à lire et de ramasser des fonds nécessaires pour faire échec à la sclérose en plaques. Pour cetains élèves ce fut vraiment une course à la lecture.

Au-delà de 1000 livres sortirent de la bibliothèque et la belle somme de $500, fut recueillie des nombreux commanditaires.

Le concours du personnage préféré

Afin de rapprocher l'enfant du livre et lui faire apprécier la lecture, le comité des bibliothécaires et les responsables du Centre de ressources ont lancé à nouveau cette année leur concours, pour souligner la Semaine des bibliothèques scolaires (15 au 22 novembre), sur une activité dérivée de la lecture. Et qu'y a-t-il de plus intime comme expression du lien entre l'enfant et la lecture que son personnage préféré!

Le concours était ouvert à tous les étudiants; primaire (M-3e), élémentaire (4e - 9e), et secondaire (10e-12e). Chaque élève a réalisé son personnage préféré en marionnette, en poupée, en carton fort.

Nous avons été chanceux d'avoir comme juges Mme Maria Arbez et Mme Hélène Duval. Nous les en remercions beaucoup. Ce fut une tâche difficile, disent-elles, car les jeunes s'étaient vraiment donnés la peine.

Voici la liste des gagnants:

1ère année - Martin Lajoie; 2e année - Stéfan Lavack; 3e année - Nicole Lajoie; 4e année - Valérie Joyce; 5e année - Anita Lessard; 6e année - Danièle Prescott.

Le Collège secondaire



Le sporama 1980 au CSSB

Voici, au grand complet, l'équipe gagnante. Accroupis, de gauche à droite: Fernand Grégoire, Michel Roy, Fabrizie Franz, Rachelle Fréchette, Lynn Préjet, Gérald Prairie, Bernard Marcoux et Edgard Fouillard. Debout: Rita La Flèche, Jacques Prairie, Christine Boulianne, Jacqueline Lacroix, Bradford Looman, Joanne Marcoux et Elaine Cadieux.

Le Collège secondaire a remporté le trophée à l'occasion de la sixième compétition annuelle de volley-ball "co-ed" (mixte) entre les écoles secondaires françaises du Manitoba, vendredi dernier.

Les gymnases du Collège universitaire et secondaire bourdonnaient d'action. Les spectateurs, ainsi que les joueurs s'étaient préparés pour la journée sportive. Les Collégiens du secondaire se sont habillés en tenue de gala et leurs habits éblouissaient les yeux comme les beaux jeux de volley-ball.

L'organisateur de Sporama, M. Fernand Grégoire, nous a indiqué que ce projet était organisé dans un esprit de compétitions amicales et françaises. Le but secondaire du tournoi était d'intéresser les étudiants aux facilités du Collège universitaire.

Les équipes qui ont participé au tournoi étaient: Sainte-Anne, Sainte-Rose, Powerview, Saint-Claude, Saint-Pierre, Saint-Jean, Somerset, Notre-Dame, La Broquerie, Saint-Laurent, et Louis-Riel. Les deux équipes qui se sont rendues à la finale étaient: le Précieux-Sang et le Collège secondaire.

Guy DESMARAIS

Ile-des-Chênes

Un bilan de l'année

Voici en rappel quelques événements importants qui ont marqué la vie de notre paroisse en 1980 et qui, nous croyons, sont d'intérêt public.

Au début mars, le comité culturel d'Île-des-Chênes nous a présenté une fin de semaine "Mélo-Mani", avec la participation de plusieurs personnes de la paroisse. En avril, l'intérieur de notre église paroissiale a pris une apparence toute nouvelle avec l'acquisition de nouveaux bancs et tapis.

À la fin mai, une centaine de dames venues de nombreuses sections ont assité au 17e congrès annuel de la Ligue des femmes catholiques, tenu pour la première fois à Ile-des-Chênes. On a aussi célébré le 15e anniversaire de la section d'Île-des-Chênes.

L'année 1980 a été mémorable parce qu'elle marquait le 75e anniversaire de la paroisse **Notre-Dame de la Miséricorde.** À la fin d'octobre nous avons cru bon de fêter, en invitant les anciens paroissiens à "revenir chez eux". Un grand nombre a répondu à l'appel en assistant à la veillée du bon vieux temps et au banquet.

Le clou de ces célébrations a sans doute été la messe présidée par Mrg. Hacault, assisté des abbés Ubald Lafond, Marcel Dacquay, Gédéon Trudeau et Léonce Aubin. Notre village a bénéficié de quelques améliorations majeures avec l'installation des services de gaz naturel et d'un plus grand réservoir d'eau. À tous nos amis et lecteurs, nous souhaitons un très joyeux Noël, une bonne année et le paradis à la fin de vos jours!

Félicitations à M. et Mme Georges Fontaine à l'occasion de la naissance d'une petite fille, Rhonda, baptisée le dimanche 7 décembre. Le parrain et la marraine, M. et Mme Robert Fontaine, sont oncle et tante de l'enfant.

Lucie DUPUIS et Dolorès LAURENDEAU

La Bibliothèque de Saint-Boniface

À l'occasion de Noël, la Bibliothèque de Saint-Boniface, 255 avenue de la Cathedrale, organise une fête pour les enfants. On y présentera le film "La dentelle de Noël". Il y aura un tirage, et des rafraîchissements seront servis. La fête aura lieu le vendredi 19 decembre et débutera à 16h00. L'entrée étant gratuite, les membres du personnel de la Bibliothèque espèrent que plusieurs enfants viendront partager avec eux la joie de Noël. Invitation, donc, à tous les jeunes de 12 ans et moins.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface Manitoba Téléphone 233 5029

[illegible]
AVOCAT ET NOTAIRE
304-265, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 942-3924

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

PIERRE J.R. DENISET
(B.A.LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
674, rue Langevin
Saint-Boniface Manitoba
Heures de travail:
Lundi, mercredi, vendredi 8h30-18h30
Mardi, jeudi 8h30-22h00
Samedi 10h00-16h00
Téléphone: 233-0614

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C. SHARP
A.J. HOGUE L. CENERINI
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

cloutier, balcaen & assoc.
services financiers et de gestion
"financial & management services"
G. CLOUTIER, R.I.A.
tél.: 233-3985

FOREST, GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

Assureurs

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
100-259 avenue Portage,
Winnipeg Tél.: 943-5408



233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

J Lecker Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
James Shaen Ltd.
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

Entrepreneurs de Construction

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Les petites annonces gratuites

Jeune homme célibataire désire rencontrer jeune dame (jamais mariée) âgé de 36 ans; j'ai un excellent emploi. Je travaille pour le gouvernement canadien, j'ai un bon revenu qui me donne une bonne sécurité pour le futur. Je suis de parents français/anglais. Je suis catholique et très anxieux de vous rencontrer. Vous pouvez me téléphoner au numéro 453-5877 le soir (demander Walter).
-714-

À VENDRE - chaise à bascule en cuir brun foncé, très bonne condition - Téléphonez au No. 247-4823 9h à 16h30 - 256-8439 le soir ou la fin de semaine.
- 649 -

À VENDRE - "1976 V.W. Rabbit" en très bon état - Prix demandé: $3,100 Téléphonez au no: 233-5475
-704-

À VENDRE - machine à laver automatique "Whirlpool". Sécheuse (Inglis). En bon état. Prix demandé: $245.00 - patins à roulettes pointure 7, comme neufs $45.00. Téléphonez au No. 253-8002
-703-

Veuve sincère, désire rencontrer homme français, célibataire ou veuf, catholique, de 40 à 50 ans. s.v.p. adresser votre réponse à Boite 706, LA LIBERTÉ.
-706-

À LOUER - rue Jeanne d'Arc appartement d'une chambre à coucher - place de stationnement se désiré. Libre le 1er janvier. Tél.: 247-7690
-709-

À VENDRE - Ensemble de cuisine, table et quatre chaises, en bon état Téléphoner après 17h au No: 233-6334
-710-

À LOUER - un appartement de 2 chambres, libre immédiatement 342, rue Dubuc. Idéal pour jeune couple marié.
-711-

À LOUER - Saint-Boniface - 457 rue Jeanne d'Arc garçonnière - meublée, libre 1er janvier 1981. Téléphonez 233-1782 après 17h
- 695 -

À VENDRE - Un bel orgue "Melo-sonic" modèle 465 presque neuf, avec plusieurs voix et rhythmes. Banc et plusieurs livres de musique inclus Téléphone: 758-3335
- 694 -

À LOUER - chambre meublée pour filles qui travaillent tél.: 233-4345 - après 14h.
-705-

À LOUER - rue Aulneau appartement de 3 pièces complèment meublé - facilités de lavage - pas de stationnement - libre le 1 janvier Tél.: 247-6138 après 18h.
-713-

Jeune homme, sincère, catholique, célibataire, âge: 34 ans, désire rencontrer jeune fille qui aime la danse, la campagne, etc. en vue de mariage. Répondez brièvement à boîte 707 LA LIBERTÉ
-707-

À VENDRE - meubles antiques - prie-Dieu, classeur en chêne 4'x4', meuble radio "Westinghouse", manteau de fourrure en phoque noir, avec collet de vision gris, grandeur 10 à 12 (usagé). Chaise pour exercises "Flex a Lounge", chassis doubles et moustiquaires anciens. Téléphonez au No 233-9356 le soir ou en fin de semaine.
- 701 -

À LOUER - maison 40 baie Tougas, Sainte-Anne Manitoba - 3 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, électricité, chauffage, tout inclus $300./mois Téléphonez (1) 422-8806
- 699 -

À VENDRE - vêtements pour poupee "Barbie" Téléphonez au No 247-8152.
-712-

À VENDRE OU À LOUER - à Saint-Adolphe, maison de 3 chambres à coucher, sous-sol fini avec foyer, garage double attenant, 1240 pieds carrés, libre immédiatement. Tél.: 1-883-2097 ou 1-883-2095.
-708-

À VENDRE - "Rabbit" de luxe 1980 automatique - 11,00km - 4 portes. Radio AM/FM avec cassettes - dégrivreur arrière, fenêtres tintées - bleu métallisé - encore sous garantie - Raison de vente désire acheter une voiture plus grosse. Téléphonez au No 247-4823 (heures de bureau) ou 256-8439 le soir et les fins de semaines.
- 702 -

À VENDRE:
-Gestetner 1975, modèle 460, complètement automatique de pair avec la Gestefax junior MKII Modèle 390 pour faire le copie maîtresse.
- photocopieuse automatique 1973 de marque 3M "209" modèle 57. Le tout est en très bon état S'adresser au bureau de la Cathédrale ou téléphoner au No 233-7304.
- 697 -

À VENDRE - Excellent cadeau de Noël. Comme neuf, camera polaroid Sx70. Très bon état de fonctionnement. $125.00 ou meilleure offre - Tél.: 247-8085.
- 698 -



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

SALLE FAMILALE
Rénovations de tout genre
Tél.: 1-878-3555

A LOUER - parc Windsor
duplex, rez-de-chaussée - appartement de 3 chambres à coucher, nouvellement décoré réfrigérateur et poêle - utilités payées par le locataire - prise de courant pour 2 voitures - $325/mois. Libre immédiatement. Téléphonez au No 247-4942 ou 489-3461.

Weicker's Hobby shop
282, avenue Taché, Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 247-9322
Lundi-Vendredi R2H 2A2
10:30 - 17:30 10 30 16 00

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

Divers

L. Painchaud
PEINTRE ET DÉCORATEUR
● service personnel ● travail garanti
128 Lake Park Drive Tél.: 257-7656

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél· 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

Vitrail - "Stained & Leaded" Vitrail
Grass Roots Studio
Matériaux et cours en vitrail
A-182 rue Goulet, Saint-Boniface
233-0863

ST ANTHONY'S BOOK & CHURCH SUPPLIES
(précédemment Burns-Hanley)
164, boulevard Provencher Winnipeg
R2H 0G3 Tél.: 233-4480

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-2085

Sainte-Agathe

Les mini-francophones se sont rendus au CCFM

Le 8 décembre, douze petits du groupe, ainsi que leurs mamans, se sont rendus au CCFM pour la visite au Père Noël. Les petites marionnettes ont bien tenu l'attention des enfants même si le Père Noël les attendait de l'autre côté. Le petit jeu, une histoire et des tours de magie ont rendu la visite très agréable pour tous. Le décor au Centre Soleil était magnifique. En sortant les petits ont retrouvé les décorations de leurs frères et soeurs sur le sapin de Bicolo. Et naturellement pour finir, ce fut le dîner chez McDonald.

Le 19 décembre-célébration eucharistique préparée par les professeurs de la maternelle à la troisième année, à 11h00.
Le 23 décembre: fin des cours.
Le 5 janvier: rentrée scolaire.

M. Gérard Fréchette et Mlle Rachel Lachance offrent présentement des cours de guitare, chant et tricot sur l'heure du midi.

En congé de maternité, Mme Huguette Phaneuf, titulaire en 6e et 7e années, sera remplacée par M. Sloboda Vujovic.

Soeur Cécile Dufault a démissionné de son poste de professeur de ressource à mi-temps, pour consacrer plus de temps à son travail de pastorale à Saint-Boniface.

Les gagnants du concours de dessin, lancé par les Chevaliers de Colomb, sont: Sylvie Beaudry, Joanne Chartier, Gisèle Vermette, Donald St-Hilaire, Léo Nicolas, Christian Beaudry, Mona Lemoine, Ginette Pelland, Michelle, Colette, Angèle Vermette, Jeannine Sorin et Ronald Fontaine
Le thème était "GARDONS JÉSUS VIVANT À NOËL.

À l'arèna

La saison de patinage a débuté le 8 décembre. Les heures: de 18h à 19h30 les mardis, jeudis et vendredis, ainsi que les dimanches de 12h à 13h30.

Le Centre culturel de Sainte-Agathe organise la soirée de la veille du jour de l'an. Le prix des billets est de $18.00 le couple. Les personnes à contacter sont: Louis Robert, Louis Berthelette, Elaine Huberdeau et Gabrielle Robert.

Le 28 décembre à 14h30 aura lieu, au Centre culturel, un thé-rencontre en l'honneur du frère Fernand Brémaud, qui doit retourner en Afrique en janvier prochain.

Naissance: Julie Jeannette Brémault, fille de Michel et Lorraine, née le lundi 8 décembre.

Rachelle LEMOINE
[illegible] LEMOINE
Hélène LEMOINE

Message de Noël de Madame Gilberte Proteau, présidente de la Société franco-manitobaine

Chers Franco-Manitobains,

Le temps des fêtes approche et il me fait plaisir de vous souhaiter, de la part des membres du conseil d'administration et du personnel de la Société franco-manitobaine, un très joyeux Noël et une bonne et heureuse année. L'occasion se prête bien, pour chacun de nous, de faire le point sur nos réalisations durant l'année 1980 et de porter notre regard vers l'avenir.

Ensemble, les Franco-Manitobains sont appelés à renouveler leur foi en l'avenir et à faire de l'année 1981 un pas de plus vers l'épanouissement de la collectivité franco-manitobaine. Il appartient à chacun de nous, qui vivons au Manitoba français, d'oeuvrer à l'évolution de notre collectivité pour qu'elle se définisse comme un peuple digne, fort, et désireux de vivre, à sa manière, sa vie et sa culture. Les dirigeants de la SFM sont prêts et bien disposés à oeuvrer dans ce sens, mais pour que cela ait véritablement des effets bénéfiques pour l'ensemble des Franco-Manitobains, chacun d'entre vous avez également un rôle important à jouer. C'est ce besoin de solidarité entre nous et ce désir de vivre notre vie en français qui nous pousseront à façonner ensemble notre avenir.

Je termine en renouvelant, au nom des dirigeants de la SFM, nos voeux les plus sincères à l'occasion des fêtes. Puisse la fête de Noël éveiller dans vos coeurs des sentiments de joie et de fierté! Puisse la nouvelle année vous amener à regarder, avec foie et avec ardeur, l'avenir prometteur de notre collectivité franco-manitobaine.

Chers Franco-Manitobains, je vos souhaite, encore une fois, un joyeux Noël et une bonne et heureuse année! Que le Seigneur Jésus vous comble de son Amour!

Gilberte PROTEAU
Présidente

La Société franco-manitobaine
194, boul. Provencher, St-Boniface
Tél.: 233-4915

Les petites nouvelles

Le Régiment de la Chaudière cherche des documents

La remarquable histoire du Régiment de la Chaudière au cours de la dernière guerre mondiale a été décrite dans un livre intitulé "Le Geste".

Compte tenu de l'intérêt de cet ouvrage, dont l'édition est présentement épuisée, les autorités du régiment ont décidé d'initier une nouvelle rédaction de l'histoire, des origines de l'unité de milice à nos jours.

Les auteurs seraient donc honorés de recevoir tout récit, document, photo et souvenir pouvant les aider dans leur travail. Prière de les faire parvenir à M. Jacques Castonguay, doyen, Collège militaire royal, Saint-Jean, Québec, J0J 1R0.

Roger Rey "Big Shot"

(pas encore)

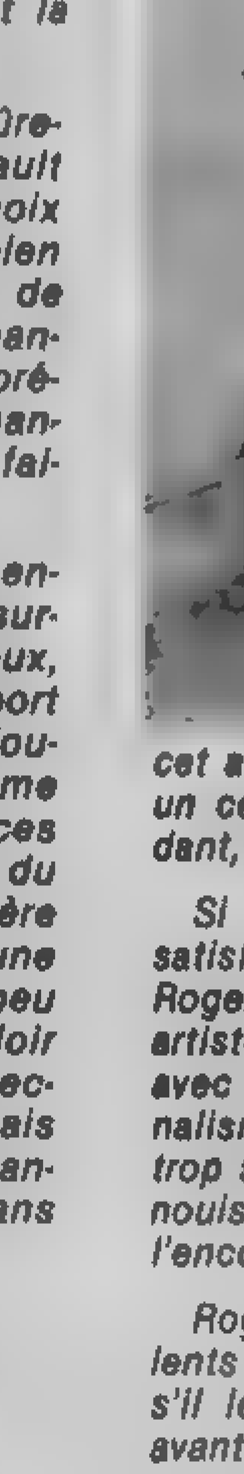
Dans le cadre de ses "spectacles enchanteurs", le Centre culturel franco-manitobain a invité samedi dernier l'un des nôtres pour une soirée de chansons.

Natif de Saint-Claude, Roger Rey -encore jeune pour ses 22 ans- un ancien des 100 Nons depuis 1970, revenait, après une absence de quatre ans, au monde du spectacle.

Appuyé par Guy Corriveau à la batterie, Brian Scott à la basse électrique, Ted Bierniacki aux claviers, et des voix de Gisèle Fredette et de Lise-Anne Lachance, Roger a su intéresser les quelque 260 spectateurs réunis en la salle Pauline-Boutal. Mais c'était, en fin de compte, un spectacle dont la qualité était inégale.

La force de Roger Rey est sûrement sa voix; un Gilbert Bécault m'a-t-on dit après. L'heureux choix des chansons, d'un orchestre bien à point, et, répétons-le, la voix de Roger ont fait que chaque chanson était très bien rendue et appréciée. La présentation des chansons a constitué cependant la faiblesse du spectacle.

Peut-être à cause de son absence du monde du spectacle, et surtout parce qu'il était très nerveux, Roger n'a pas su établir le rapport nécessaire avec son auditoire. Voulant partager un peu de lui-même en relatant certaines expériences de son exil à Jenpeg (au nord du Manitoba), son honnêteté, sincère mais parfois naïve, laissait une bonne partie de l'auditoire un peu inconfortable. Il semblait vouloir être fidèle à la devise de son spectacle, Roger Rey "Big Shot", mais comme le disait une de ses chansons, il ne se sentait pas bien dans cette peau.



L'épanouissement artistique

Par contre, c'était un Roger Rey plus à l'aise qui est revenu durant la deuxième partie du spectacle. Et la présentation se porta mieux de ce fait. C'était là aussi qu'on a pu se rendre compte du potentiel de cet artiste. On a ressenti chez lui un certain style, un style, cependant, qui doit être précisé.

Si l'on ne peut être totalement satisfait du spectacle, c'est que Roger Rey dépasse les cadres d'un artiste dit local (et entendons local avec ses connotations de paternalisme et de condescendance qui trop souvent nuisent plus à l'épanouissement artistique qu'elles ne l'encouragent).

Roger Rey possède tous les talents requis pour être un succès, s'il le veut, il nous a donné un avant-goût favorable. Ingrats que nous sommes, nous en voulions plus: nous voulions immédiatement le Roger Rey qui deviendra sûrement, avec le temps, un artiste d'envergure.

Lucien CHAPUT

Les disques

B.B. KING

(L'art du blues)

B.B. King est un des grands guitaristes et héros du blues d'après la deuxième guerre mondiale, partageant ce titre avec Django Reinhardt, Charlie Christian et Elmore James, entre autres.

Né à Itta Bena au Mississippi en 1925, B.B. ("Blues Boy") King est constamment à la recherche de nouvelles directions musicales. Il accorde un grand respect au style de Joe Turner, le maître des "cris" émouvants de blues. C'est en 1905 que B.B commença à faire ses premiers enregistrements, dont les meilleurs sont ses premiers. En spectacle. il a toujours été une personnalité chaleureuse, et ses disques, enregistrés soit en studio ou devant une foule, reflètent justement ceci.

B B. King est à son meilleur quand il joue le "blues", et c'est lorsqu'il tente une autre forme musicale qu'il perd un peu de sa magie. Néanmoins, il demeure quand même un virtuose de classe, capable d'interpréter un blues, une ballade ou du jazz avec brio

Parmi les enregistrements de B.B. King, les disques suivants sont tout de suite à suggérer: "Blues in my Heart", "Live at the Regal", "Guess Who" et "Live in Cook County Jail". Pour les amateurs de jazz, de blues ou de Spirituals qu'on le connaisse ou non, B.B. King offre toujours une musique fraîche, même après plus de trente ans dans la profession.

Guy FERRATON

Guy Ferraton est depuis deux ans le discothécaire de C.K.S.B.



Le Canada coupable de vol des terres indiennes.

Le quatrième tribunal Russel, consacré aux crimes contre les Indiens d'Amérique, a examiné à la fin nouvembre à Rotterdam, les plaidoyers d'une douzaine de nations des deux continents

Le tribunal, dont la seule autorité est morale, a vivement condamné les vols de terre, le non-respect des traités, les massacres perpétrés au nom de la loi ou de Dieu et la destruction de civilisations, dont se sont rendus coupables, entre autres, le Canada et les États-Unis.

Malgré le génocide systématique depuis cinq siècles, les Indiens ont survécu: il en resterait au moins 30 millions de l'Alaska à la Terre du Feu

Seulement un rappel n'oubliez pas d'envoyer votre COUP DE POUCE

Yalden et la FFHQ: même combat

Ainsi, contrairement à ce qui avait été initialement prévu dans les plans gouvernementaux, le Comité mixte spécial sur la constitution du Canada n'arrêtera pas ses audiences ce mois-ci, mais entendra des mémoires jusqu'en février. Pour les francophones hors Québec, les dés ont déjà été jetés...

En effet, c'est à la fin du mois dernier que la Fédération des francophones hors Québec, qui regroupe les neuf associations provinciales (dont la SFM) qui se consacrent à la défense des droits des francophones hors Québec, a fait valoir les nécessités de certains amendements.

Comme d'habitude, la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ), par l'entremise de sa présidente, Mlle Jeannine Seguin de l'Ontario, n'a pas mâché ses mots: "Le projet constitutionnel, tel que présentement rédigé, véhicule une vision figée, statique et étroite de l'avenir des francophones hors Québec".

Sans entrer dans le détail des subtilités juridiques, la FFHQ reproche, comme d'ailleurs de nombreux intervenants devant le comité spécial, la faiblesse de la rédaction de certains articles qui ne vont pas assez loin pour les francophones hors Québec et qui, par surcroît, vont occasionner trop d'interprétations juridiques.

Un article essentiel

Sans vouloir négliger l'importance de plusieurs articles pour les "hors Québec", il convient toutefois d'accorder une attention toute particulière à l'article 23 de ce projet de résolution, article qui traite du droit à l'instruction en français pour les francophones hors Québec, et les anglophones du Québec.

Sur cet article crucial -car faut-il insister sur le rôle capital d'une bonne instruction dans sa langue?- la FFHQ a trouvé un allié de marque, le commissaire aux langues officielles, M. Maxwell Yalden, qui a exprimé "de sérieuses réserves au sujet de l'article 23 sous sa forme actuelle".

À l'instar de la FFHQ, le commissaire aux langues officielles s'est interrogé sur la signification du texte, et naturellement sur les interprétations à donner aux différents mots utilisés, tout en se déclarant "saisi" par la disposition "là où le nombre le justifie".

On comprend que dans sa conclusion, M. Yalden, en des termes fort diplomatiques, a souhaité que des dispositions traitant des droits linguistiques "soient plus généreuses, plus ouvertes et moins imprégnées de considérations politiques et d'apréhensions sociales". En bon français: arrêtez donc de marchander les droits linguistiques!

De son côte, la Fédération des francophones hors Québec n'a pas besoin de prendre de gants pour exprimer son opinion: "Nous condamnons le fait que l'on assujettisse le droit à l'instruction (...) à des considérations numériques. Nous revendiquons pour les francophones hors Québec le droit à l'instruction totalement en français, et ce dans des écoles homogènes".

De fait, le fameux article 23 ne parle que de l'instruction aux niveaux élémentaire et secondaire. Aucune mention n'est faite des niveaux préscolaire et postsecondaire, tellement vitaux.

En conclusion, la FFHQ croit pouvoir affirmer que le projet constitutionnel, s'il n'est pas amendé dans le sens souhaité par l'organisme, "ne modifiera en rien le processus d'assimilation actuellement en cours. Les francophones hors Québec ne voudront pas appuyer un projet de loi qui enchasserait de façon permanente le "deux poids, deux mesures" qui caractérise la situation des deux minorités de langue officielle du pays".

Une vision pessimiste des choses qui est appuyée par les propos tenus par le commissaire aux langues officielles qui constatait que "en ce qui concerne le bilinguisme officiel au niveau provincial, la résolution perpétue simplement le statu quo! Bien que les droits relatifs aux langues à utiliser devant les tribunaux et dans les législatures du Québec et du Manitoba soient reconduits, "qu'en est-il de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick?" se demande M. Yalden, qui ajoute que plus de 90 pour cent des "hors Québec" vivent dans ces provinces.

Même s'il ne l'a pas écrit noir sur blanc, il ne fait aucun doute que le commissaire aux langues officielles doit, comme la FFHQ, penser que le projet de résolution Trudeau, du fait des "considérations politiques" qu'il dénonce, sent le "deux poids, deux mesures".

Cet affrontement de taille

Il est excessivement réconfortant de savoir que M. Yalden et la Fédération des francophones hors Québec se trouvent sur la même longueur d'onde. Il est toutefois excessivement inquiétant de se rappeler qu'ils tiennent ces propos depuis plusieurs années sans que les gouvernements ne leur prêtent beaucoup d'attention.

La Chorale des étudiants du CUSB à l'oeuvre



Quelque 150 étudiants, professeurs et administrateurs du Collège universitaire de Saint-Boniface ont réussi à se débarrasser d'une partie de leurs frustrations de période d'examen le 5 décembre lors de la soirée de Noël. Comment? En riant les uns des autres comme il est bon de le faire de temps en temps...

"Politisation"

En plus des cantiques présentés par la chorale des étudiants, l'auditoire bien détendu a pu observer et évaluer le degré de "politisation" des professeurs, dont la chorale a interprété la chanson suivante.

(composition originale des professeurs du CUSB sur l'air de "Les Fesses"

Avez-vous remarqué
que depuis plusieurs années
Y a des profs qui travaillent toute la journée pour en-seigner?

1. Y en a des grands, y en a des p'tits
allez voir en Sykologie

2. Y en a des beaux, des moins jolis
Allez voir l'An thropologie

3. Y a des barbus, y a des poilus,
Y en a une couple qui sont dodus.

Y a des docteurs, y a des bonnes soeurs
Y en a qui n'sont jamais à l'heure,
Mais qu'on aime ça, qu'on n'aime pas ça
Toi sans les Profs tu n'serais pas là

II

Ces Profs acharnés,
à l'enseignement ils sont dédiés,
Des grandes théories à délivrer
Ah quel dur mé-tier

1. Y en a des blancs, y en a des bruns
Y en a qui sont presque défunts

2. Y en a des rouges, y en a des bleus
Y en a qui sont crédits soucieux
LES PROFS....

3. Y en a des poches, des "rough and tough"
Y en a même qui jouent au Prof

Y en a qui aiment écouter
Et d'autres qui préfèrent jaser
Mais qu'on aime ça, ou'on n'aime pas ça
Toi, sans les Profs, Tu n'serais pas là

III

Les Profs du CUSB
Sont tous regroupés
En Plusieurs
Nations-lités

1. Y a un Anglais, un Algérien
Trois, quatre Français, un Mauricien,

2. Des Québéquois, des Fransaskois
Et pi queque Laida/Manitobains

3. Le président, Le p'tit Fauchon
Cherche les vraies s'explications

À quoi bon l'évaluation, si ça n'sert qu'à la Direction
MAIS qu'on aima ça, qu'on n'aime pas ça
Toi sans les PROFS, Tu n'serais pas là

IV

Depuis le mois d'avril
Les étudiants planifient avec leur chef Gérald Boily
Un projet
Qui les cha-touille

1. Les étudiants, c'est autre chose
Ça fume, ça mange, ça des Sykoses.

2. Charly Gagné avec Stringer
S'ostinnent avec Biz Bérubé

3. Ils disent à l'ad-ministration
Que leur proja vaut des millions

65,000 c'est des "peanut"
Quand on ne pai-ye pas la note
Mais qu'on aima çá, qu'on n'aime pas çá
Sans ces gars là, Le Ratatouille, y s'erait mort là

V

Avez-vous remarqué
Que depuis quelques années
Les profs sont politisés, Et qu'ils écrivent
à LA LIBERTÉ

Et depuis quelques semaines
Tous attendent avec impatience
La journée où ils auront l'ordonnance
D'aller poin-ter

1. Comme les concierges, les secrétaires,
Les aides bi-bliothécaires.

2. On te demande d'aller pointer
Sans quoi tu n'se-ras pas payé

3. Chacun a sa place au CUSB
Les concierges y sont pour nettoyer

Les Professeurs pour enseigner
La Direction pour faire "puncher"
Mais qu'on aime ça, qu'on n'aime pas ça
Les Horloges - sont - là pour y rester

VI

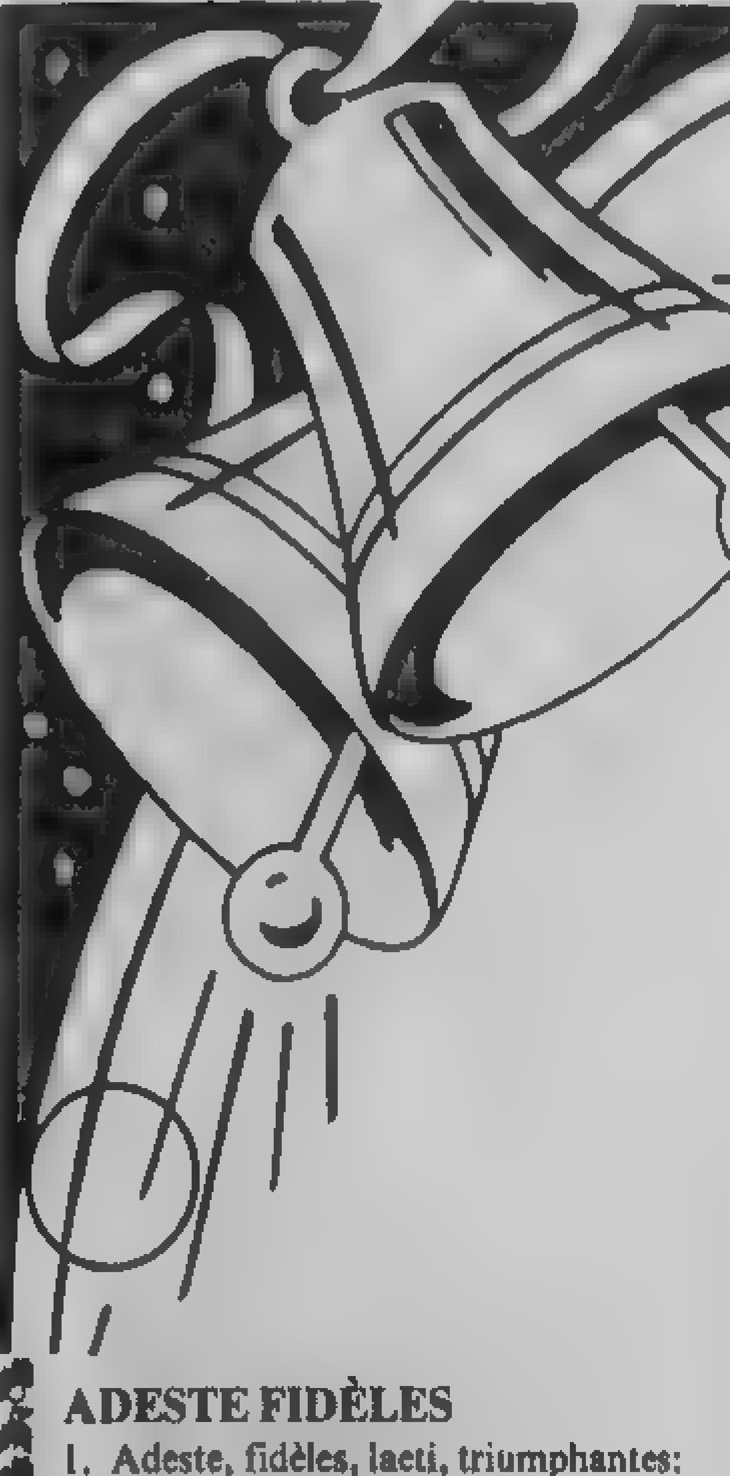
Dans quelques semaines
Vous n'aurez plus de peines
Les examens
Seront ter-minés

1. Çá s'ra le temps des randonnées
Çá sera le temps des belles veillées

2. Le étudiants, eux l'ont gagné
Le Profs y tou l'ont mérité

3. Cette parodie nous espérons
Ne déplaira d'aucune façon

En terminant. Joyeux Noël, On vous souhaite beaucoup d'bébelles
Et ce p'tit mot qui vient du coeur,
Les Profs vous souhaitent
Ben du Bonheur



Dans l'esprit des fêtes

À l'approche des fêtes, les "parties" se multiplient. Et dans toute bonne réunion qui se respecte, les participants finissent toujours par s'unir dans des chansons. LA LIBERTÉ vous propose une deuxième sélection de chansons aussi bien religeuses que profanes en espérant que cette initiative contribuera à rendre votre réunion encore plus agréable.

ADESTE FIDÈLES

1. Adeste, fidèles, laeti, triumphantes:
   Venite, venite in Bethleem:
   Natum videte
   Régem angelorum,
   Venite, adorémus, Venité adorémus
   Venite, adorémus Dominum.
2. En, grége relicto, humiles ad cunas
   Vocati pastores approperant;
   Et nos ovanti gradu festinémus.
   Venite, adorémus, etc...

1. Peuple fidèle, Le Seigneur t'appelle:
   C'est fête sur terre, le Christ est né.
   Viens à la crèche voir le Roi du monde.
   En Lui viens reconnaître (ter)
   ton Dieu, ton Sauveur.
2. Verbe, Lumière
   Et splendeur du Père,
   Il naît d'une mère petit enfant,
   Dieu véritable, le Seigneur fait homme
   En Lui, etc...
3. Peuple, acclame
   Avec tous les anges
   Le Maître des hommes qui vient chez nous,
   Dieu qui se donné à tous ceux qu'il aime.
4. Peuple fidèle,
   En ce jour de fête,
   Proclame la gloire de ton Seigneur.
   Dieu se fait homme; vois donc comme il t'aime.

NOUVELLE AGRÉABLE

Refrain:
Nouvelle agréable!
Un Sauveur enfant nous est né;
C'est dans une étable
Qu'il nous est donné.

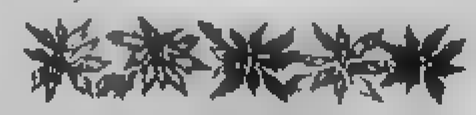
1. Dans cette nuit le Christ est né,
   C'est pour nous qu'il s'est incarné;
   Venez, pasteurs,
   Offrir vos coeurs,
   Aimez cet Enfant tout aimable.
2. Chrétiens, cet Enfant plein d'appas
   Vous appelle, hâtez vos pas;
   Allez à Lui,
   Puisque aujourd'hui
   Il tend une main secourable.
3. Peuples, entourez son berceau;
   Voyez ce miracle nouveau;
   Un tendre Enfant
   Faible et tremblant
   Vous rend le Très-Haut favorable.
4. Gloire trois fois, gloire à Jésus!
   Le monde et Satan son vaincus,
   À notre tour,
   Brûlons d'amour,
   Pour plaire au vainqueur admirable

NOËL BLANC
(White Christmas)

Oh...quand j'entends chanter Noël
J'aime à revoir mes joies d'enfant
Le sapin scientillant
La neige d'argent...
Noël, mon beau rêve blanc.
Oh...quand j'entends sonner au ciel
L'heure où le bon vieillard descend
Je revois tes yeux clairs, Maman!
Et je songe à d'autres Noël blancs.

Lorsque décembre lançait le vent
L'odeur des marrons brûlants
J'attendais, tremblant un peu
L'instant des cadeaux joyeux
Et je mettais mes petits souliers
Sous le manteau de la cheminée...

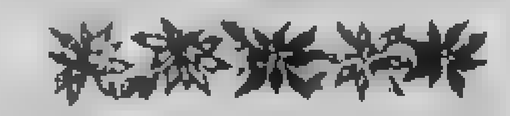
(Ref.:)



LE PETIT RENNE NEZ ROUGE

On l'appelait "Nez rouge"
Ah! comme il était mignon
Le p'tit renne au nez rouge,
Rouge comme un lumignon,
Son p'tit nez faisait rire,
Chacun s'en moquait beaucoup
On allait jusqu'à dire

Une fée qui l'entendit
Pleurer dans la nuit,
Pour le consoler lui dit:
Viens au paradis ce soir,
Comme un ange, Nez rouge
Tu conduiras dans le ciel,
Avec ton p'tit nez rouge
Le chariot du Père Noël!

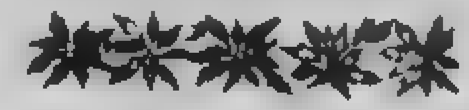


O, PETIT BOURG DE BETHLÉEM!
(0 Little Town of Bethlehem)

1. O, petit bourg de Bethléem,
   Si calme sous les cieux,
   Très haut, dominant ton sommeil,
   L'étoile annonce un Dieu!
   Et c'est dans tes rues sombres
   Que la lumière vint!
   Que tant de crainte et tant d'espoirs
   Trouvèrent leur chemin!
2. Car Jésus naquit de Marie
   Incarnant l'Esprit-Saint.
   Pendant que dormaient les mortels
   Chantaient les Chérubins.
   Une Sainte Naissance
   Efface les péchés,
   Donne la paix sur terre aux gens
   De bonne volonté!
3. C'est dans un silence divin
   Que Dieu nous fit ce don,
   Qu'Il nous ouvrit son Paradis,
   Sa grâce et son pardon.
   À sa douce parole
   Prêter l'oreille est vain.
   Mais il suffit d'ouvrir son coeur
   Au cher Enfant Divin.
4. Doux Sauveur né à Bethléem
   Descends vers nous, Jésus!
   Viens naître au profond de nos coeurs.
   Fais de nous des élus!
   Nous entendons les Anges
   Clamant partout Noël!
   Gloire à Jésus né de Marie,
   Gloire à Dieu dans le Ciel!

ÇA BERGERS

1. Ça, bergers, assemblons-nous,
   Allons voir le Messie;
   Cherchons cet Enfant si doux
   Dans les bras de Marie;
   Je l'entends, il nous appelle tous,
   O sort digne d'envie!
2. Laissons-là tout le troupeau,
   Qu'il erre à l'aventure,
   Que sans nous sur ce coteau,
   Il cherche sa pâture.
   Allons voir dans un petit berceau
   L'auteur de la nature.
3. Sa naissance sur nos bords
   Ramène l'allégresse;
   Répondons par nos transports
   À l'ardeur qui le presse;
   Secondons par de nouveaux efforts,
   L'excès de sa tendresse.
4. Dieu naissant, exauce-nous,
   Dissipe nos alarmes;
   Nous tombons à tes genoux,
   Nous les baignons de larmes;
   Hâte-toi de nous donner à tous
   La paix et tous ses charmes.



GENTIL PAPA NOËL

Gentil Papa Noël
Toi qui descends du ciel,
Apporte des étrennes
Pour les fêtes prochaines!
Il faut des beaux jouets
Pour tous les enfants sages
Exauce leurs souhaits
Ecoute leurs messages
Gentil Papa Noël
Toi qui descends du ciel
Apporte des étrennes
Pour les fêtes prochaines

Là-haut, petit Noël
Tout est couleur de miel,
Mais souvent sur la terre
On connaît la misère.
Aussi pense aux enfants
Qui n'ont rien pour sourire
Même s'ils sont méchants,
Parfois laisse les dire
Là-haut, petit Noël,
Tout est couleur de miel
Mais souvent sur la terre
On connaît la misère.

MINUIT CHRÉTIEN

Minuit chrétien
C'est l'heure solennelle
Où l'Homme-Dieu descendit jusqu'à nous.
Pour effacer la tache originelle
Et de son Père arrêter le courroux.
Le monde entier tressaille d'espérance
À cette nuit qui lui donne un Sauveur.

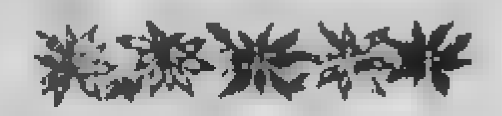
Peuple à genoux.
Attends ta délivrance:
Noël! Noël! voici de Redempteur!
Noël! Noël! voici le Rédempteur.

Enfin Jésus
A brisé toute entrave.
La terre est libre et le ciel est ouvert
Il voit un frère où n'était qu'un esclave
L'amour unit ceux qu'enchaînait le fer.
Oh! qui dira notre reconnaissance.
À ce Jésus, notre aimable Sauveur?

Peuple, etc...

DANS UNE ÉTABLE OBSCURE

1. Dans une étable obscure,
   Sous le ciel étoilé,
   Et d'une Vierge pure,
   Un doux Sauveur est né;
   C'est Jésus-Christ!
   Il naît dans une crèche quand a sonné minuit.
2. Sur cette paille fraîche,
   Malgré le vent qui mord,
   dans l'ombre de la crèche,
   Le Roi du monde dort;
   C'est Jésus-Christ!
   Prions avec les anges, dans l'ineffable nuit.
3. Tandis que les Rois mages,
   Tandis que les Bergers
   Lui portent leurs hommages,
   Portons-Lui nos baisers:
   C'est Jésus-Christ!
   Il veut bien nous sourire, en cette heureuse nuit.
4. Pleins d'une foi profonde,
   Nous sommes à genoux.
   O maître, ô Roi du monde,
   Etends les mains sur nous:
   O Jésus-Christ!
   Tout l'univers T'acclame dans l'adorable nuit.



VENEZ, DIVIN MESSIE

Refrain:
Venez, divin Messie,
Sauvez nos jours infortunés;
Vous êtes notre vie,
Venez, venez, venez!

1. Ah! descendez, hâtez vos pas,
   Sauvez les hommes du trépas,
   Secourez-nous, ne tardez pas,
   Voyez couler nos larmes.
   Grand Dieu! si vous nous pardonnez,
   Nous n'aurons plus d'alarmes:
   Venez, venez, venez!
2. Ah! désarmez votre courroux,
   Nous soupirons à vos genoux,
   Seigneur, nous n'espérons qu'en vous,
   Pour nous livrer la guerre,
   Tous les enfers sont déchaînés;
   Descendez sur la terre.
   Venez, venez, venez!
3. Que nos soupirs soient entendus!
   Les biens que nous avons perdus
   Ne nous seront-ils pas rendus?
   Seigneur, vos saints oracles
   À tous les siècle étonnés
   Promirent ces miracles,
   Venez, venez, venez!
4. Si vous venez en ces bas lieux
   Nous vous verrons, victorieux,
   Fermer l'enfer, ouvrir les cieux;
   Nous l'espérons sans cesse;
   Les cieux nous furent destinés:
   Tenez votre promesse:
   Venez, venez, venez!
5. Ah! puissions-nous chanter un jour,
   Dans votre bienheureuse cour,
   Et votre gloire et votre amour!
   C'est là l'heureux partage
   De ceux que vous prédestinez:
   Donnez-nous-en le gage,
   Venez, venez, venez!

Nécrologie

Eva ARPIN
(née GAUTHIER)

Le 10 décembre 1980, à l'hôpital général de Saint-Boniface, après une douloureuse maladie endurée avec résignation et courage, s'éteignait paisiblement et pieusement dans le Seigneur, Mme Eva Arpin, demeurant 107 rue Claremont. Elle était âgée de 89 ans.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux bien-aimé Raphaël Arpin, sa fille Rachelle et son mari Laurier Régnier; son fils Roland et sa femme Muriel, tous deux de Saint-Boniface, ainsi que quatre petit-enfants et un arrière-petit-fils.

Les prières pour Mme Arpin ont été récitées par le Révérend père Aurel Lemoine au salon funéraire Desjardins à 19h30 le 12 décembre et les funérailles qui furent aussi officiées par le Révérend père Aurel Lemoirent lieu à l'église du Précieux Sang à 14h le 13 décembre. L'enterrement se fit dans le cimetière de Saint-Boniface le lundi 15 décembre

La famille remercie, cordialement les nombreux parents et amis qui assistèrent aux funérailles ainsi que le Révérend père Lemoine et la chorale du Précieux Sang.

Un merci tout spécial aux porteurs: Raymond Gauthier, Alexis Gendron, Armand Marcoux, Gérard Rodrigue, Charles Arpin et Peter Arpin.



Marie-Paule ST-HILAIRE
(née BOURASSA)

Le 27 novembre, 1980 après une longue et douloureuse maladie endurée avec résignation et courage, Mme Marie-Paule St-Hilaire s'éteignait paisiblement et pieusement dans le Seigneur, elle était âgée de 63 ans.

Marie-Paule naquit à Saint-Agathe le 22 juin 1917. Le 1er juin 1937 elle maria Wilfrid St-Hilaire et ils s'établirent fermiers à Saint-Pierre où ils travaillèrent courageusement ensemble jusqu'à leur retraite en 1966.

Marie-Paule était une personne bien aimable, une épouse dévouée, une maman remplit d'amour inépuisable et une bonne amie pour tous ceux qui l'ont connue.

Elle laisse dans le deuil: son époux bien-aimée Wilfrid, sa fille Aline et son mari Aurèle Dupuis de Saint-Boniface, six fils et leurs épouses, Victor et Nancy de Maple Ridge, C.B., Armand et Noëlla de Saint-Adolphe, Rémi et Paulette de Montréal, Québec, Guy et Anne de Sainte-Agathe, Gilles et Marcie de Montréal, Québec, Noël et sa fiancée Anne-José du Lac Migentic, Québec, une soeur, Mme Marie-Marthe Clément de Saint-Boniface, son frère Henri Bourassa de l'Oregon, ainsi que seize petits enfants.

Les prières et la messe de funérailles ont eu lieu le lundi 1er décembre à l'église de Saint-Malo parmi une grande foule venue pour rendre leurs derniers hommages à la chère défunte et témoigner leur sympathie à la famille éprouvée. Ont participé à la consécration de cette messe, le père Edmond Turenne, l'abbé Henri Saulnier, l'abbé L.P. Jean, l'abbé Edouard Banville, père Roland Prescott, l'abbé Nadeau; le père Tessier et l'abbé Lionel Bouvier.

L'enterrement suivit dans le cimetière de Saint-Pierre. Le chant fut exécuté par des chanteurs de Saint-Pierre, Saint-Malo et Sainte-Agathe sous la direction de soeur Mulaire. Les porteurs étaient ses six fils: Victor, Armand, Rémi, Guy, Gilles et Noël.

REMERCIEMENTS

Sincères remerciements à toutes les personnes qui, d'une façon ou d'une autre, ont encouragé et prié avec notre chère maman. Nos coeurs abondent de remerciements pour le père Edmond Turenne, l'abbé Henri Saulnier, l'abbé Louis-Philippe Jean et l'abbé Edouard Banville qui ont su remettre notre maman au Seigneur par leurs prières récitées régulièrement à son côté.

À tous ceux qui ont témoigné leur sympathie par envoi de fleurs, offrandes de messes, assistance aux funérailles un merci sincère, aux dames et amis de Saint-Pierre qui ont bien volontiers préparé et servi le goûter, notre profonde reconnaissance

Chère maman, veillez sur nous qui devrons continuer notre trajet sur cette terre. On se reverra au ciel
Au revoir maman.



Emilia LANTHIER
née TRUDEAU

Paisiblement, le samedi 6 décembre 1980 à l'hôpital général de Saint-Boniface est décédée Mme Emilia Lanthier, âgée de 85 ans, demeurant 415, avenue River, précédemment de la rue Lanvegin à Saint-Boniface.

Les prières ont été récitées le mardi 9 décembre à 19h à la chapelle funéraire Coutu, 156 rue Marion.

La messe des funérailles a été célébrée le mercredi 10 décembre à 10h à la cathédrale de Saint-Boniface et présidée par le Révérend père Léo Couture. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de Saint-Boniface.

Mme Lanthier a été précédée par son mari Antonio Lanthier, le 26 février 1972 ainsi que par deux frères et deux soeurs.

Elle laisse dans le deuil cinq enfants; deux filles: Bernadette et son mari Joseph Laramée, Flore et son mari Stanley Ulasy; trois fils: Romain et sa femme Albertine, Noël et sa femme Anne, tous de Saint-Boniface, Luc et sa femme Raymonde d'Edmonton; 12 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants; deux soeurs: Mme Maria Hébert et Dora Trudeau, toutes deux de Saint-Boniface.

Née le 24 août 1895 et élevée à Saint-Boniface, Emilia était la fille aînée de Ulric Trudeau et Anna Masse.

Toute la famille et les enfants regretteront avec tristesse Mme Lanthier qui était une personne très familière et très chaleureuse, et surtout intéressée au bien-être des autres.

"Quelle repose en paix, à côté de son mari bien-aimé"

Les porteurs étaient MM. Denis Lanthier, Allan, Albert, Brian Ulasy, Jason Pelletier, André Desorcy.

La chapelle funéraire P. Coutu & Cie, 156, rue Marion était chargée des arrangements funéraires.

La concentration de la presse du point de vue minoritaire

Une trentaine de groupes ou d'individus, préoccupés par le phénomène de concentration des moyens d'information, se sont présentés, récemment, à Winnipeg devant la Commission royale sur les quotidiens pour soumettre leurs opinions. La Société franco-manitobaine n'a pas manqué d'offrir le point de vue du minoritaire dans ce débat.

Les membres de la Commission dite Kent, du nom de son président, M. Tom Kent, ont bien pris soin de souligner qu'ils n'étaient pas là pour faire le procès des chaînes Southam et Thompson, qui avaient pris la décision, en août, de cesser la publication du Winnipeg Tribune et du Ottawa Journal. En fait, la Commission Kent a été créée dans le but d'enquêter spécifiquement sur la concentration et sur l'élimination des quotidiens.

Ainsi, la Commission devra constater quelles sont les responsabilités des quotidiens envers le public et aussi évaluer les conséquences de l'élimination des quotidiens sur la vie des particuliers et de la communauté. Et dans cet esprit, la contribution de la SFM ne manque pas d'originalité.

Pour la SFM, les Franco-Manitobains sont en droit de s'attendre à ce que les autorités s'assurent que les médias puissent remplir le rôle de "courroie de transmission entre les deux groupes de citoyens" qui habitent au Manitoba, à savoir la majorité anglophone et le minorité francophone. Une raison suffisante pour appuyer une nécessaire diversité de la presse, d'autant que la SFM fait sienne l'idée que le rôle des journaux de qualité est de préparer leurs lecteurs au changement social.

La SFM a par ailleurs fort justement rappelé que les journaux anglophones n'ont pas toujours été à la hauteur de leur tâche vis-à-vis de la communauté francophone, "aux prises avec la difficulté de porter son message de bonne entente à la majorité de langue anglaise, en raison des carences dans les canaux de transmission et de réception de ce message chez nous confrères de la majorité".

La Commission royale sur les quotidiens ne disposera par uniquement de mémoires pour étudier la concentration de la propriété dans l'industrie des quotidiens. En effet, un mois après la fermeture du "trib", un sondage a été effectué à Winnipeg pour connaître les sentiments du public.

La plupart des 405 adultes interrogés en octobre ont déclaré que la disparition du "Tribune" avait eu des répercussions négatives sur la communauté, tandis que 6 pour cent ont affirmé que la communauté n'avait "rien ou presque rien perdu".

Toutefois 42 pour cent des répondants ont expliqué que la mort du deuxième quotidien de la ville n'avait eu "aucun effet" ou "peu d'effet" sur eux **personnellement**. Environ 62 pour cent des personnes qui exprimaient un tel avis étaient prioritairement des lecteurs du "Free press". Seulement 15 pour cent des lecteurs du "Trib" partageaient ce point de vue.

L'enquête a aussi révélé qu'un peu moins d'un mois après la cessation de la publication du "Tribune" il y avait eu, à Winnipeg, une baisse de 31 pour cent dans le nombre des personnes qui lisaient un journal. Il s'agit là bien entendu d'une tendance qui devra être confirmée, puisque ce comportement des lecteurs a été mis en évidence peu après la fermeture du "Tribune".

La plus grande influence

Les sondeurs ont aussi cherché à connaître la valeur que les Winnipegois attribuent aux différents organes d'information. 36 pour cent des répondants ont estimé que les journaux reflétaient le mieux la réalisé contre 24 pour cent pour la télévision et 12 pour cent pour la radio.

En revanche, 63 pour cent ont jugé que la télévision exerçait la plus grande influence, suivie de 22 pour cent pour les journaux et 8 pour cent pour la radio.

Les responsables du sondage ont d'autre part noté que durant l'immédiat "après-Tribune", les lecteurs du "Free Presse" avaient tendance à lire plus et à retirer plus de plaisir de leur lecture, alors que les anciens lecteurs du "Tribune" éprouvaient le sentiment contraire!

Les sondages étant ce qu'ils sont, il convient de souligner que les chiffres mentionnés peuvent varier de plus ou moins 4 pour cent, et qu'il s'agit d'une évaluation des perceptions des répondants et non pas forcément de ce qu'ils font réellement.

Bernard BOCQUEL

YVONNE LECLERC
(née SUPRENANT)

Le samedi 6 décembre 1980, après une longue maladie, est décédée à l'hôpital de Saint-Boniface, Mme Yvonne Leclerc, âgée de 81 ans, épouse bien-aimée de M. Alfred Leclerc demeurant 702-303 rue Goulet à Saint-Boniface.

En plus de son mari, elle laisse dans le deuil un fils Wilbrod et sa femme Annette d'Ottawa; une fille Mme Lyette Augert et son mari Marcel du parc Windsor ainsi que 6 petits-enfants.

Les prières ont été récitées le mardi 9 décembre à 19h30 à la chapelle funéraire Desjardins. Les funérailles ont eu lieu le mercredi 10 décembre à 14h à la Cathédrale de Saint-Boniface. L'enterrement eut lieu au cimetière de Saint-Boniface.

La famille désire remercier le Docteur Landers et le personnel (6A sud) de l'hôpital de Saint-Boniface pour les bons soins donnés à Mme Leclerc.

Joseph Noël GRATTON

Soudainement, le 20 novembre 1980 à Revelstoke, Colombie britannique est décédé M. Joseph Noël Gratton, âgé de 80 ans de Sainte-Agathe, Manitoba.

Les prières et la messe de Résurrection eurent lieu en l'église catholique romaine de Sainte-Agathe, le mercredi 26 novembre à 14h et furent présidées par le père L.P. Jean. L'enterrement suivit au cimetière de Sainte-Agathe.

M. Gratton laisse dans le deuil quatre soeurs: Angeline de Saint-Boniface; Hortense de Winnipeg; Mme Emile Girardin (Denise) de la Salle; Mme Neil Leckie (Jeanne) de Treherne; une belle-soeur, Mme Arcelle Gratton de Sainte-Agathe; sept neveux et trois nièces. Il fut précédé par un frère Hilaire en mai 1979.

M. Gratton était membre des Chevaliers de Colomb No 6729 de Sainte-Agathe.

La chapelle funéraire P. Coutu & Cie, 156 rue Marion était chargée des funérailles.

La famille Gratton remercie sincèrement tous les parents et amis, les Chevaliers de Colomb, qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Joseph Noël Gratton, soit par offrandes de messes, prières, cartes, assistance aux prières ou par leur participation au beau choeur de chant.

Merci à l'abbé P. Jean, père Aurèle Lemoine et au père Gagné qui ont concélébré; aux porteurs ainsi qu'aux dames de la Ligue de Sainte-Agathe pour le sevice du goûter.

Mme Yvonne LECLERC
(née SURPRENANT)

Madame Yvonne Leclerc, épouse d'Alfred Leclerc, est décédée le 6 décembre 1980 à l'hôpital général de Saint-Boniface après une longue maladie. Elle était âgée de 81 ans.

En plus de son mari, elle laisse dans le deuil une fille: Lyette, épouse de Marcel Augert, du parc Windsor; un fils: Wilbrod, marié à Annette Jamault, d'Ottawa; et six petits enfants: Richard, Diane et Monique Augert ainsi que Mariette, Josiane et Stéphane Leclerc.

Les prières eurent lieu à la chapelle funéraire Desjardins et la messe des funérailles fut célébrée en la Cathédrale de Saint-Boniface le 10 décembre. L'inhumation se fit au cimetière de Saint-Boniface.

REMERCIEMENTS

La famille d'Yvonne Leclerc remercie sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie tant par leur présence aux prières ou à la messe que par l'envoi de fleurs, d'offrandes de messes ou de condoléances. Un merci tout spécial aux membres du clergé qui ont concélébré la messe des funérailles, l'abbé Gérard Dionne, le père Aurèle Lemoine et les abbés Pierre Raymond et Eugène Raimbault, à l'organiste et aux chantres. Merci aussi aux porteurs, son petit-fils et ses neveux, ainsi qu'à l'abbé Clayton Purcell, aux médecins et personnel médical et pastoral du 6A-Sud de l'hôpital général de Saint-Boniface.



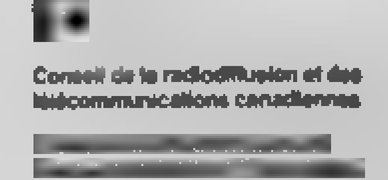
C.R.T.C. : Avis

Ottawa, le 2 décembre 1980

UN EXAMEN DE LA RADIO

Le Conseil annonce son intention d'étudier certains aspects de ses règlements touchant la radiodiffusion. En premier lieu, en se fondant sur les objectifs de la Loi sur la radiodiffusion et sur ceux de sa politique en matière de radiodiffusion MF, le Conseil désire étudier certains aspects de ses règlements et de ses pratiques administratives relatifs à la radio MF, afin d'en améliorer et d'en simplifier les modalités d'application. En deuxième lieu, et parallèlement, le Conseil désire entreprendre une étude globale et à long terme du rôle de la radiodiffusion en général. Le Conseil demande de lui faire parvenir les observations au plus tard le 31 mai 1981.

Les observations devraient être adressées à J.G. Patenaude, Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ontario) K1A 0N2



AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu LEVIS HÉBERT, du village de Saint-Malo, au Manitoba, camionneur, décédé

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, avant le 30e jour de janvier 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 10e jour de décembre 1980.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.



DANIS REALTY LTD.
125, chemin Sainte-Anne
Tél: 257-2570

Possession immédiate

Saint-Vital - 1 1/2 étage - maison de trois chambres à coucher - tapis mur à mur. Lot 45 x 197. Prix **$36,500.00.** Dépot initial de $2500,00 ou moins et hypothèque de 14%.

Prix Requis

118, rue Genthon - joli bungalow en briques - deux chambres à coucher - garage. **$29,900.00 seulement.**

Shop "Auto Body" à Saint-Boniface - on fait de très bonnes affaires.

Chemin Sainte-Anne

Nous avons 2 maisons - la première de 2 chambres à coucher **$34,900.00.** La deuxième 3 chambres plus deux à la cave **$37,900.00.** Le propriétaire consentirait une hypothèque

Pour plus d'informations veuillez appeler:

Aline Danis domicile **253-2102**
Claude Fréchette,domicile: **257-3962**
Sharon Honey: **257-6201**
Denis Ferland : **257-9613**
Bureau : 257-2570

BONHEUR ET PAIX

ATTENTION

VOYAGEURS

LES TERRAINS DE STATIONNEMENT MIS A LA DISPOSITION DES VOYAGEURS **À L'AÉROPORT DE WINNIPEG SERONT FERMÉS PENDANT LES DEUX PROCHAINS MOIS.**

TOUS LES VOYAGEURS SONT PRIÉS D'UTILISER LEUR PROPRE MOYEN DE TRANSPORT POUR SE RENDRE À L'AÉROPORT POUR ÉVITER LES ENCOMBREMENTS PRODUITS PAR LES STATIONNEMENTS PROLONGÉS



Transports Canada **Transport Canada**

Secrétaire bilingue expérimentée

est demandée
pour une école élémentaire-secondaire
- travail à plein temps -

Les candidats doivent avoir de l'expérience dans le travail de bureau, la dactylographie et la sténographie.

Les candidatures doivent être envoyées, **avant le 5 janvier 1981 à 16h30**, accompagnées d'un curriculum vitae résumant, en bref, l'éducation, l'expérience et le nom de trois personnes en référence, à:

Mme V. Andrew
Directrice-adjointe
Division scolaire de Fort Garry No 5
757, rue Lyon
Winnipeg, Manitoba
R3T 0G6

Chargé(e) d'enquêtes

Le titulaire aura à mener en français et en anglais des enquêtes téléphoniques auprès de nos clients au sujet de leur proposition d'assurance. Il ne s'agit nullement de vente. Les heures de travail seront de 12h à 20h ou de 13h à 21h, du lundi au vendredi.

Qualités requises

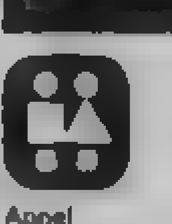
Les candidats(es) auront une excellente maîtrise de l'anglais et du français et de nombreuses années d'expérience dans le domaine des relations avec le public. Ils(elles) devront posséder en outre d'excellentes techniques de communication téléphonique et écrite, de la maturité et une bonne disposition d'esprit. De l'expérience dans le domaine médical et de l'assurance serait un atout.

Rémunération

Tout le personnel de la Great-West bénéficie d'un excellent programme d'avantages sociaux. Salaire de départ selon l'expérience. Excellentes perspectives d'avancement.

Prière d'adresser votre curriculum vitae par écrit à:

Mme Dianne Dumans
Service du personnel
La Great-West, compagnie d'assurance-vie
80, rue Osborne nord, Winnipeg (Manitoba) R3C 3A5



Appel
de candidatures
mixtes

SPÉCIALISTE, ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION

Traitement. $32 824 – $37 040
Nº de réf.: 80-NCRSO-CIDA-01 (MF)

Agence canadienne de développement international
Direction générale des ressources
Hull (Québec)

L'Agence canadienne de développement international a besoin d'un spécialiste de l'architecture et de la construction, pour fournir au personnel de ses différents services des conseils d'ordre technique et professionnel quant à l'élaboration de programmes d'aide aux pays en voie de développement et à la définition des projets; évaluer dans quelle mesure les secteurs public et privé sont à même de fournir des services, des matériaux et de l'équipement de construction, faire des recommandations sur la viabilité et les coûts des projets de construction ainsi que sur les méthodes de mise en œuvre et de gestion de ceux-ci; représenter l'Agence lors d'entretiens à caractère technique, négocier des marchés ou collaborer aux négociations; participer à l'évaluation subséquente des projets.

Conditions de candidature

Grade universitaire en architecture ou admissibilité au titre d'architecte au Canada. Expérience des travaux généraux d'architecture et de construction, notamment de la planification, de l'aménagement des terrains, des projets institutionnels et industriels et des travaux d'infrastructure ainsi que de la gestion et du contrôle des coûts de ceux-ci

Exigences linguistiques

La connaissance des deux langues officielles est essentielle En raison de la nature de ce poste la connaissance des deux langues officielles est immédiatement exigée

Nº d'autorisation: 310 336 135

De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante.

Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitæ à

P. Langlois
Commission de la Fonction publique du Canada
Bureau de dotation de la Région de la capitale nationale
300, avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
(613) 593-5331, poste 423
Date limite: le 5 janvier 1981

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

COMITÉ DES TRANSPORTS AÉRIENS

le 4 décembre 1980

AVIS D'AUDIENCE

Avis est par la présente donné que le Comité des Transports aériens de la Commission canadienne des Transports tiendra une audience publique à Churchill (Manitoba) et à Rankin Inlet (Territoires du Nord-Ouest), relativement aux requêtes énoncées à l'annexe A

La séance de Rankin Inlet, qui débutera à 10h (heure locale) le 13 janvier 1981, servira à entendre les témoignages du public et d'autres témoins.

À la séance de Churchill qui débutera à 14h le 16 janvier 1981 à être seront recueillis les témoignages du public et d'autres témoins ainsi que le plaidoyer

Tout intéressé pourra intervenir pour appuyer lesdites requêtes, s'y opposer ou en réclamer la modification

Ceux qui ont l'intention de comparaître ou de déposer de nouvelles pièces auprès du comité doivent en aviser ce dernier et lui fournir 10 copies de tout document qu'ils désirent produire à l'audience ces copies doivent être envoyées par la poste ou remises au secrétaire du Comité des Transports aériens, commission canadienne des transports, Ottawa, Canada, K1A 0N9 et, 1) s'il s'agit de documents déposés par la partie requérante, ils doivent être envoyés par la poste ou remis à l'intervenant en cause, ou 2) s'il s'agit de documents déposés par un intervenant, ils doivent être envoyés par la poste ou remis à la partie requérante en cause

Ces documents doivent être postés ou remis au plus tard le 2 janvier 1981 ou conformément à toute autre échéance fixée par le comité, et une attestation de l'envoi par la poste ou de la livraison doit être déposée auprès du secrétaire du Comité des Transports aériens

Toute partie désirant soumettre des documents, témoigner ou intervenir devant le comité dans une langue autre que l'anglais peut le faire et le comité, lorsqu'avisé par la partie de son intention de le faire, mettra à la disposition de celle-ci les meilleurs services de traduction qui pouront être fournis dans les circonstances

Les noms et adresses des requérantes devant recevoir copie de pièces figurent à l'annexe B

Le secrétaire du
Comité des Transports aériens,

W V Taillon

Annexe A

REQUÊTE PRÉSENTÉE PAR:

PACIFIC WESTERN AIRLINES LTD

Conformément à l'article 63 de la loi nationale sur les transports en révision et en annulation de la partie de la décision no 6046 du C.T.C. en date du 24 janvier 1980, dispensant Lambair Limited de l'application de la condition no 3 relative à la protection de route du permis A.T.C. 1153/60(C), à l'égard des marchandises acheminées entre les points autorisés par le permis A.T.C. 1277/61(NS) et le permis de la classe 2 devant être délivré à Calm Air International TD qui exerce son activité sous le nom commercial de Calm en application de la décision susmentionnée

Calm Air International Ltd.

A) Voir ci-dessus

B) En vue d'obtenir la révision et l'annulation de la dispense permanente de l'application du paragraphe 112(11) du règlement sur les transporteurs aériens, laquelle dispense a été accordée à Lambair Limited relativement à son permis d'affrètement à Churchill, permis autorisant celle-ci à affréter les services d'expéditeurs de marchandises contre paiement à un taux unitaire

C) En vue d'ajouter l'autorisation d'utiliser des aéronefs à voilure fixe du groupe E au permis A.T.C. 2974/79(C) autorisant l'exploitation d'un service aérien commercial de la classe 4 (affrètement) au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe C, depuis Rankin Inlet (territoires du Nord-Ouest).

Référence No 2-C-318-11A(81/80) No au rôle 4812

D) En vue d'ajouter l'autorisation d'utiliser des aéronefs à voilure fixe du groupe E de même que le point Churchill (Manitoba) au permis A.T.C. 2651/77(NS)

Référence No 2-C318-10A(81/80) No au rôle 4813

E) En vue d'exploiter, au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes C et E, un service aérien commercial de la classe 2, régulier, ENTRE LYNN LAKE, SOUTH INDIAN LAKE, MISSI FALLS, BROCHET, RUTTAN LAKE/LEAF RAPIDS, THOMPSON, THICKET PORTAGE, PIKWITONEI, PUKATAWAGAN, FLIN FLON, GRANVILLE LAKE, LAC BROCHET, TADOULE LAKE, CHURCHILL ET GILLAM (MANITOBA), CO-OP POINT (KINOOSAO) ET WOLLASTON LAKE (SASKATCHEWAN), CHESTERFIELD INLET, WHALE COVE, ESKIMO POINT, REPULSE BAY, BAKER LAKE, RANKIN INLET, CORAL HARBOUR, HALL BEACH, CULLATON LAKE ET YELLOWKNIFE (TERRITOIRES DU NORD-OUEST):

Référence no 2-C-318-13 no au rôle 4814

F) En vue de regrouper les permis ci-après autorisant l'exploitation de services aériens commerciaux de la classe 3, entre points déterminés:

A) Le permis A.T.C. 1433/63(NS) autorisant l'utilisation d'aéronefs à voilure fixe entre Lynn Lake, South Indian Lake, Missi Falls, Brochet, Ruttan Lake/Leaf Rapids, Thompson, Thicket Portage, Pikwitonei, Pukatawagan, Flin Flon, Granville Lake, Lac Brochet, Tadoule Lake et Churchill (Manitoba): Cullaton Lake (T.N.-O): et Co-op Point (Kinoosao) et Wollaston Lake (Saskatchewan): et

II) Le permis A.T.C. 2651/77(S) autorisant l'utilisation d'aéronefs à voilure fixe entre RANKIN INLET, CHESTERFIELD, INLET, WHALE COVE, ESKIMO POINT, REPULSE BAY, BAKER LAKE et CORAL HARBOUR (T.N.-O), et

III) Le permis A.T.C. 540/50(NS) autorisant l'utilisation d'aéronefs à voilure fixe du groupe E entre CHURCHILL (MANITOBA), ET BAKER LAKE, RANKIN INLET, CORAL HARBOUR, HALL BEACH ET YELLOWKNIFE (TERRITOIRES DU NORD-OUEST)

Référence no 2-C318-3A/10A/12A(81/80) No au rôle 4816

Lambair Limited

En vue de modifier la condition no 1 du permis A.T.C 1153/60(C), autorisant l'exploitation d'un service aérien commercial de la classe 4 (affrètement), au moyen d'aéronefs des groupes A, B et C, ainsi que des aéronefs DC-3/C-47 du groupe D et d'un (1) Otary du groupe E, à partir d'une base située à CHURCHILL (MANITOBA), en supprimant de la restriction quant au genre et au nombre d'aéronefs du groupe E

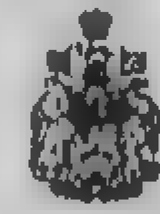
Référence no 2-4-7A(109/80) No au rôle 4868

KEEWATIN AIR LIMITED

En vue d'ajouter l'autorisation d'utiliser des aéronefs à voilure fixe du groupe C au permis A.T.C. 2287/73(C), autorisant l'exploitation, à partir d'une base située à Rankin Inlet (Tom N.-O), de services aériens commerciaux des classes 4 (affrètement) et 7 (spécialisés: surveillance aérienne, inspection, reconnaissance et publicité aériennes: photographie aérienne non-technique), au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A et B.

Référence No 2-K123-1A(198/80) No au rôle 4984

ANNEXE B



ATTENTION CHAMPS DE TIR DE SHILO

Les exercises de tir, de jour et de nuit, se poursuivront aux champs de tir de Shilo, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir sont constitués de la propriété du MDN qui se trouve à environ 20 milles au sud-ouest de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les township 7, 8 et 9, du 14e rang à l'ouest du méridien origine, dans les township 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien origine et dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien origine, dans la province du Manitoba. Le cas échéant, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant à l'officier du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement délimitées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation express du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs sont dangereux. Evitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous possédez un engin que vous croyez contenir des explosifs, veuillez avertir votre poste de police et des mesures seront prises pour vous en débarrasser.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

SUR L'ORDRE DE.

Charles Nixon
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

ASSOCIATION CULTURELLE FRANCO-CANADIENNE DE LA SASKATCHEWAN

RECHERCHE LES SERVICES DE

DEUX SECRÉTAIRES

1er poste

Fonctions:

Personne qui travaille sous l'autorité du coordonnateur politique et de l'agent en développement socio-économique. Elle assiste ses supérieurs dans leurs fonctions administratives. Elle dactylographie à partir d'enregistrements sur rubans magnétiques, de brouillons ou de textes dictés. Elle rédige la correspondance de routine. Elle tient à jour le classement des dossiers. Elle est responsable du dossier de presse politique

2e poste

Fonctions:

Personne qui assiste le directeur général et l'adjoint en administration et en information dans leurs fonctions administratives. Elle rédige la correspondance de routine. Elle dactylographie à partir d'enregistrements sur rubans magnétiques, de brouillons ou de textes déjà dactylographiés. Elle peut s'occuper de l'organisation matérielle des réunions, convoquer les participants et préparer les dossiers nécessaires. Elle fournit elle-même réponse à certaines questions de sa compétence et prépare la synthèse des problèmes cléricaux complexes. Elle reçoit les adhésions des membres et expédie les cartes de membre.

Exigences:

- Capacité d'organiser et d'assurer le bon fonctionnement du bureau.
- Minimum de 3 ans d'expérience dans un poste similaire
- Bonne connaissance des systèmes de classification.
- Excellente connaissance du français et de l'anglais écrit et parlé.
- Bonne dactylographie.

Salaire:

Selon l'expérience

Date d'entrée en fonction:

Le plus tôt possible.

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa demande accompagnée d'un curriculum vitae, sous pli confidentiel, en mentionnant le poste désiré à

Mlle Thi. T. Nhung Nguyen
Adjointe en administration et en information
A.C.F.C.
2604, rue Centrale
Regina, Saskatchewan
S4N 2N9

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE OUI CONCERNE la succession de feu JOSEPH NOËL GRATTON, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, charpentier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, avant le 30e jour de janvier 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 10e jour de décembre 1980

MARCOUX BÉTOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.



JASPER PARK LODGE

L'un des plus beaux hôtels de villégiature des Montagnes Rocheuses offre les emplois suivants au cours de la saison 1981:

Personnel, restauration
Caissiers
Commis, comptabilité bureau
Barmen
Sous-chefs
Maîtres-nageurs
Chefs de parties
Premiers et seconds cuisiniers
Chefs de rang
Personnel, travaux domestiques
buanderie
Garçons ou filles de cuisine
Ouvrières couturières
Journaliers

Nous n'accorderons la préférence qu'aux personnes (hommes ou femmes) ayant de l'expérience et une formation professionnelle. Toutes les personnes choisies devront pouvoir occuper les postes offerts du début d'avril jusque vers la fin d'octobre. Possibilité de rester en permanence à l'emploi des hôtels CN. Logement et repas fournis à des prix spéciaux.

Envoyer curriculum vitae immédiatement à

Mme Irma Schindler
Directrice, personnel,
Jasper Park Lodge
Jasper, Alberta
T0E 1E0

hôtels CN

Propriétaires de petites et moyennes entreprises...

nous vous offrons les services suivants:

- Aide financière
- Consultation (CASE)
- Formation en gestion
- Information sur les programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise

La BFD peut-elle vous aider?

Venez rencontrer notre représentant

Notre représentant, G.J. Bradet, sera à Saint-Adolphe, le 19 décembre, 1980 pour discuter avec vous de vos besoins en affaire. Si vous désirez une visite, appelez-nous au 233-6791 (à frais virés) pour fixer un rendez-vous. Nous serons heureux de vous accommoder.



No 6 Ouest, 851 boulevard Lagimodière
Saint-Boniface, Manitoba, R2J 3K4

AVIS DE RÉUNIONS PUBLIQUES

organisées par

le Conseil consultatif public ARC
(Accord Canada-Manitoba sur la récréation et la conservation du Couloir de la Rouge-ARC).

Un Conseil consultatif public, établi par des ministres fédéraux et provinciaux, tiendra des réunions publiques afin d'inciter les gens à venir exprimer leur opinion sur le Plan directeur d'aménagement proposé pour le Couloir de la Rouge. De hauts fonctionnaires du gouvernement ont convenu de consacrer 13 millions de dollars en sept ans à la conservation, la protection, l'interprétation et l'aménagement des ressources naturelles, des loisirs et du patrimoine dans le Couloir de la Rouge, de la rivière LaSalle au sud de Winnipeg à l'embouchure du ruisseau Netley dans le lac Winnipeg.

L'ARC prévoit la mise sur pied d'un Plan directeur d'aménagement qui devra être soumis à la critique du public avant que les programmes d'exploitation du Couloir puissent être exécutés.

Le Conseil consultatif public organisera dans les mois à venir des réunions avec des groupements d'intérêts particuliers; ces réunions seront ouvertes à tous: nous vous invitons à y participer et à faire part de vos commentaires au sujet du projet présenté.

Les réunions publiques seront annoncées dans les journaux locaux. Pour de plus amples renseignements veuillez vous mettre en rapport avec le secrétariat de L'ARC, 3e étage, 200 rue Vaughan, Winnipeg ou téléphoner au 944-3695.

Le Secrétaire
du Conseil consultatif public ARC

Heure de tombée pour les annonces commerciales

vendredi à 15h

La Commission Culturelle fransaskoise

recherche un(e)

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

La Commission culturelle fransaskoise regroupe quinze (15) centres ou comités culturels de la province. La position exige un directeur par intérim pour une période de trois mois avec possibilité de confirmation au début mai.

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité immédiate du Bureau de Direction, le titulaire de ce poste s'occupera non seulement de l'administration générale mais aussi de la planification et coordination des activités de la Commission culturelle.

FONCTIONS:

- assurer la mise en exécution des décisions du Bureau de Direction et du Conseil d'Administration;
- planifier la programmation de la Commission culturelle;
- préparer les budgets et demandes de subvention;
- voir au bon fonctionnement du bureau provincial de la Commission culturelle.

EXIGENCES:

- formation académique
- compétence administrative
- connaissance du milieu fransaskois

TRAITEMENT: à négocier

LIEU DE TRAVAIL: Régina, Saskatchewan

DATE LIMITE:

Les personnes intéressées au poste devront faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 20 janvier 1981** à:

Madame Marie-Rose Lemire
Présidente
1005 - 15ème rue ouest
Prince Albert, Saskatchewan
S6V 3S4

La Page de Bicolo ...



Noël...Noël!

Jésus est avec nous
Il m'apporte la joie, la paix
Pour que je les donne
À tous ceux autour de nous
Heureux Noël!

Bicolo

Les Gagnants du Concours de NOËL!

Catégorie 10-11-12 ans

Gisèle Grégoire, 11 ans - Lorette
- Montre-bracelet

Marcel Gisiger 11 ans - 58 Penticton Saint-Boniface
- Jeu

Lorraine Chatel, 11 ans - Saint-Claude
- Un abonnement à la revue "Hibou"

Joël Combot, 10 ans - Saint-Laurent
- Un abonnement à la revue "Hibou"

Jocelyne Allard, 10 ans - Headingly
- Jeu

Shawna Beaupré, 10 ans - Dunrea
- Album-photo

Bon d'achat d'une valeur de $5.00 offert par LA BOUTIQUE DU LIVRE
315 rue Kenny - Saint-Boniface,
à: Lynne Robert, 11 ans - Sainte-Agathe
- Gisèle Choquette, 11 ans - 6 chemin Jogue, Saint-Boniface

Catégorie 7-9 ans

Louis Ricard, 9 ans - Saint-Ambroise
- Montre-bracelet

Julie-Anne Murray, 9 ans - Fannystelle
- Jeu ou casse-tête

- Jacqueline Laroque, 8 ans - Richer
- Jeu ou casse-tête

Paul Gautron, 8 ans - Saint-Claude
-Jeu ou casse-tête

Denise Ducharme, 8 ans - Saint-Ambroise
- Jeu ou casse-tête

Michèle Paterson, 7 ans - École Harrow, Winnipeg
- Jeu ou casse-tête

Régis Préfontaine, 7 ans - Saint-Pierre-Jolys
- Jeu ou casse-tête

Christine Ricard, 7 ans - Saint-Ambroise
- Jeu ou casse-tête

Patrick Lemoine, 7 ans - Saint-Agathe
- Jeu ou casse-tête

Bon d'achat d'une valeur de $5.00 offert par la Boutique du Livre à:

- Natalie Lécuyer, 8 ans
5, Cherry crescent, Saint-Boniface
- Danielle Cloutier, 7 ans
247 Promenade Enfield, Saint-Boniface

Catégorie 6 ans et moins

Jeux ou livres

- Stéphane Joyal, 5 ans
44 baie Peterboro - Saint-Boniface
- Camile Desharnais, 3 ans
Saint-Pierre-Jolys
- Philippe Simard, 5 ans
Lorette
- Yanic Coquereau, 5 ans
445, rue Aulneau - Saint-Boniface

Un bon d'achat de $5.00 à la Boutique du Livre à
Luc Barnabé, 5 ans - Saint-Jean-Baptiste

BRAVO! En plus de ces prix tous les participants sont **gagnants** d'une pancarte de BICOLO!

Grand MERCI à la Boutique du Livre qui nous a fait cadeau de cinq beaux prix!

Si tu as participé au concours de Noël et que tu n'as pas reçu ta pancarte d'ici Noël, écris-moi et je t'en enverrai une.

J'ai reçu des décorations sans **nom**!



Une crèche originale

Confectionne une crèche tout à fait originale avec des bouchons de liège.

Ce que tu as besoin :
des bouchons de liège,
de toutes petites boules de Noël, ou
de petites balles de "styrofoam",
du papier de construction de différentes couleurs,
du papier de soie ou tissu léger.

Deux bouchons de liège pour chaque personnage. Avec un couteau, fais un trou sur le dessus d'un des bouchons de liège et colle la petite balle. Colle ensuite ce bouchon sur l'autre.

Marie et Joseph: Fais des robes en papier en te servant du patron; bleu pâle pour Marie, brun ou rouge pour Joseph. Fais des bras de même couleur et colle-les sur la robe.

Marie: Avec du papier de soie blanc ou tissu léger, fais un voile pour sa tête.

Joseph: Dessine des cheveux et une barbe,
Découpe des couronnes dans du papier jaune et colle-les sur la tête de Marie, Joseph et les anges.

Jésus: Fais Jésus avec un tout petit bouchon de liège, et sa tête avec une toute petite balle. Peins -le rose. Enveloppe- le dans une petite couverture en papier de soie ou tissu blanc.
Couche-le dans son berceau.

Berceau: Trace et découpe dans un carton les morceaux du berceau. Rassemble-les comme sur le dessin. Ajoute de la paille et couche Jésus

Anges: Comme Marie. Découpe une robe de couleur différente. Colle les bras, les pieds. Dessine des cheveux ou fais-en avec de la laine. Colle une couronne. Trace les ailes dans du papier de couleur et colle-les au dos des anges.

Berger: Fais le comme Joseph.Mets un voile sur sa tête. Dans sa main fais un bâton avec un nettoyeur à pipe.

Et voilà tes personnages! Tu peux les placer dans une boîte que tu auras transformé en étable, ou les mettre près de l'arbre de Noël.

PATRONS

ROBE

BRAS

Plie et colle

PIEDS
Colle sous le liège

AILES

colle

colle ... Plie

Couronne

Berceau

Plie

Je salue les nouveaux membres de mon Club!

5789 Jessie Chouinard, Ile-des-Chênes
5790 Christian Tétrault, Saint-Vital
5791 Richard Morin, Ferland Saskatchewan
5792 Juliette Fortin, Coderre Saskatchewan
5793 Cindy Zerr, Mankota Saskatchewan
5794 Jill Hannah, Mankota Saskatchewaon
5795 Nicole Beaupré, Woodmore Manitoba
5796 Michel Dion, Saint-Boniface
5797 Genevieve Legal, Sainte-Anne
5798 Eric Beaudry, Saint-Vital
5799 Cameron Boulet, Saint-Georges
5800 Christine Ruest, Saint-Boniface
5801 Roger Dion, Saint-Claude
5802 Mireille de Rocquigny, Saint-Claude
5803 Nicole Girardin, Saint-Claude
5804 Daniel Monnin, Saint-Boniface
5805 Stéphane Boulet, Winnipeg
5806 Shan Hansen, Winnipeg
5807 Kevin Boulet, Saint-Geoges
5808 Jo-Anne Georges, Saint-Boniface
5809 Robert George, Saint-Boniface

Spéciaux de Noël à CKSB et à CBWFT

ÉMISSIONS POUR LES ENFANTS

CKSB

LE PETIT GARÇON ET LE CLOWN
-25 décembre à 10h00-

Conte philosophique inspiré du rêve d'un petit garçon qui voulait voler et y arriva presque.

NOËL À LA GARDERIE
-25 décembre à 14h30-

Fêtons Noël en compagnie des tout petits.

CBWFT

LE NOËL DE MIGUELITO
-24 décembre à 11h30-
l'histoire d'un jeune garçon qui, grâce à ses amis, apprit à aimer Noël.

TUKIKI
-24 décembre à 19h30-
les différentes coutumes de Noël vues à travers les yeux d'un petit Inuk.

LE PÈRE NOËL
-24 décembre à 20h-
féérique aventure en dessins animés

BOBINO -SPÉCIAL NOËL
-25 décembre à 16h-
- émission spéciale d'une heure

LE PETIT BOURRIQUOT BRUN
-25 décembre à 18h30-
touchant conte de Noël, illustré en dessins animés et en chansons.

ÉMISSIONS POUR LES ADULTES

CONCERT DE NOËL
-24 décembre à 23h00-
concert avec la chorale des intrépides et des petits intrépides
Narrateur: Mgr Baudoux

MESSE DE MINUIT
En direct de la paroisse Sainte-Anne à Varennes, Québec, et retransmise par satellite en France, Belgique, Suisse et au Luxembourg. Elle sera célébrée par le père Maurice Lafond.
La messe sera rediffusée le jour de Noël à **7h00 à CKSB et à 10h00 à CBWFT.**

RÉVEILLON DE NOËL
-de 1h à 4h du matin-
Animé par Nadine Hrynek. De la joie, de la bonne humeur, de la musique et des chansons, et des cadeaux...

NOËL D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
-25 décembre à 8h-
émission sur les origines, l'évolution et le sens de la fête de Noël

VOEUX DU PREMIER MINISTRE DU MANITOBA ET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR
-25 décembre à 11h05-

GEORGES LAFLÈCHE
-25 décembre à 15h30-
Ce chanteur de chez nous interprète des Noëls traditionnels.

LES GRANDES VOIX CHANTENT NOËL
-25 décembre à 19h00-
Les grands interprètes canadiens chantent Noël.

CONCERT DE NOËL
- 25 décembre à 22h-
L'orchestre symphonique de Berlin, dirigé par Herbert Von Karajan interprètera des oeuvres de Corelli, Manfredini, Torelli et Locatelli.

LES SAINTES ÉCRITURES EN PAPIER
-24 décembre à 23h00-
Une des plus spectaculaires émissions du grand artiste: Claude Lafortune

CETTE NUIT-LÀ
-24 décembre à 23h30-
Noël en sons et en images avec Gabrielle Lavigne, Claude Lafortune et un groupe d'enfants.
- reprise, le 25 décembre à 9h30-

JEAN CARIGNAN, VIOLONEUX
- à 1h30-
une étonnante histoire d'amour entre un homme et son violon.

C'EST ÇA L'AMOUR
-25 décembre à 20h00-
Merveilleuse histoire d'amour d'un jeune garçon, atteint d'une maladie incurable, pour ses parents séparés. Il tentera de les réconcilier le jour de Noël.

NOËL BLANC
-25 décembre à minuit 50-
comédie musicale avec Bing Crosby et Dany Kaye. Les aventures de deux anciens combattants, aussi farfelus l'un que l'autre.

Cahier spécial

Une revue de l'année 1980 de votre LIBERTÉ

LA LIBERTÉ

VOL. 68 No 35 Saint-Boniface Jeudi 18 décembre 1980 -2e cahier-

Joyeux Noël



Bonne Année

JANVIER

Le début des travaux de traduction



L'artiste franco-manitobain Réal Bérard

● La statue de **"Notre-Dame de la Rivière Rouge"**, une vierge aux traits métis, est dévoilée par son Excellence **Mgr Antoine Hacault** à l'occasion du jour de l'an à la Cathédrale de Saint-Boniface. L'oeuvre d'art d'inspiration religieuse locale est issée aux côtés du Christ, également une création de l'artiste manitobain **Réal Bérard.**

● Après 15 années de dévouement au sein du mouvement scout au Manitoba, **M. Richard Cormier** de Saint-Boniface reçoit des mains du gouverneur-général du Canada, l'Honorable Edward Schreyer, **la médaille Vanier**, la plus haute décoration offerte par l'Association des scouts du Canada.

● Le **Conseil jeunesse provincial** présente aux abonnés de **LA LIBERTÉ**, les trois projets de drapeau franco-manitobain, choisis parmi les 184 esquisses soumises au jury de cinq personnes. L'organisme invite les lecteurs à choisir "leur" drapeau.

● Au **Collège universitaire de Saint-Boniface**, un nouveau syndicat reçoit son accréditation de la province du Manitoba. L'association du personnel administratif du CUSB est composée d'une dizaine d'employés de la haute direction, sous la présence de **M. Laval Cloutier.**

● Au lendemain de la décision de la **Cour suprême du Canada** de reconnaître le statut du français au Manitoba, un Franco-Manitobain de Saint-Boniface, **Jules Chartier**, réussit à obtenir la tenue de deux procès en français, en mettant à l'épreuve un système judiciaire hostile au bilinguisme.

● À la suite de deux occupations successives de l'archevêché de Saint-Boniface, une centaine de résidants de **Saint-Pierre-Jolys** désireux de conserver leur vieille église, obtiennent de l'archevêque Hacault le retrait temporaire de la paroisse du curé **Lionel Bouvier.** Il sera remplacé dans ses fonctions par l'abbé **Claude Blanchette.**



MM. le recteur Origène Fillion, Georges Damphousse et Laval Cloutier.



L'abbé Claude Blanchette et le Père Odilon Larochelle, pendant une nuit d'occupation de l'archevêché.

● **Au chapitre de l'éducation française**, les projections émises par le ministère de l'éducation indiquent une montée remarquable des inscriptions aux programmes d'immersion, tandis que le nombre des inscrits aux programmes "français" risque de diminuer progressivement d'ici 1990.

● Lá "United Way" des organismes de la communauté franco-manitobaine, **Francofonds**, rend public les critères de distribution des subventions. L'organisme fondé en 1978 entend distribuer les **$4,000 d'intérêts** accumulés, d'abord à des projets spécifiques à court terme.

● Finalement, après deux mois d'incertitude, le conseil d'administration du Collège de Saint-Boniface remplace le recteur démissionnaire, **M. Roland Cloutier**, en concluant une entente avec trois administrateurs de l'institution, **MM. Origène Fillion, Laval Cloutier, et Georges Damphousse.** Les trois recteurs syndiqués assumeront l'interim tant qu'un nouveau recteur ne sera pas embauché.

● **Le procureur-général du Manitoba** annonce le début des travaux de traduction qui s'imposent après le jugement de la Cour suprême. Onze nouveaux postes de traducteurs seront ajoutés aux effectifs existants, et dans une première étape, 10,300 pages de loi seront traduites en français. Une dépense de $500,000 sur 14 mois.

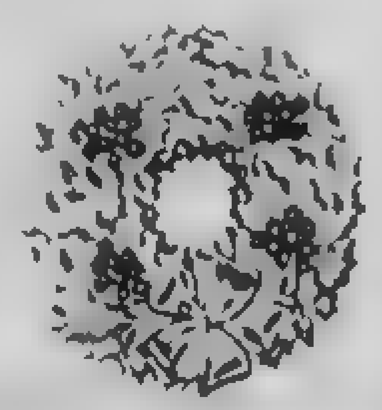
● Quelque 150 personnes assistent à l'importante conférence sur **"La femme d'aujourd'hui"**, organisée par une dizaine d'organismes francophones, dont la Société franco-manitobaine. La conférencière invitée, **Mme Simonne Monnet-Chartrand**, déclare, à la fin de la journée d'ateliers, qu'il va falloir commencer à être un peu moins hypocrite face aux questions de sexualité".

● **Les guides catholiques du diocèse de Saint-Boniface** réunissent quelque 35 cheftaines guides du secteur français pour une fin de semaine de formation et d'information. L'organisme se penche sur les problèmes de recrutement, particulièrement difficile chez les filles de 15 à 17 ans.









FÉVRIER

Le drapeau franco-manitobain dévoilé

● Après 4 mois de campagne du "**Coup de Pouce**", **LA LIBERTÉ** publie le bilan: 1.224 personnes ont souscrit la somme de $14,662, une augmentation de plus de 50 pour cent et des donateurs et de la somme recueillie, pour venir en aide à l'unique hebdomadaire de langue française au Manitoba.

● Le docteur **Henri Marcoux**, est le premier chiropraticien à se retirer du plan d'assurance-maladie du gouvernement provincial (medicare) sur la recommandation de son comptable. Alors que les tarifs d'une visite chez un chiro n'ont augmenté que de 39 pour cent en dix ans, les dépenses professionnelles inhérentes au métier ont au moins triplé.



Le concepteur du drapeau, M. Cyril Parent.



Le voyageur officiel, M. Aurèle Désaulniers.

● **La Fondation Radio Saint-Boniface** accorde $20,000 de subventions à des groupes et des individus de la communauté. **LA LIBERTÉ** "étant le médium qui pénètre le plus dans les foyers francophones du Manitoba", selon la fondation, reçoit la moitié du montant, soit $10,000.

● **Le Cercle Molière** présente **Maria Chapdelaine**, de Louis Hémon, une pièce convaincante et sensible selon les critiques, pour sa deuxième présentation de la saison.

● **La Fédération des francophones hors Québec** conclut avec le gouvernement **Clark**, une entente visant la création

d'une commission conjointe pour assurer l'élaboration d'une politique de développement des communautés francophones du pays.

● Le comptable agréé **Gabriel Forest** devient le premier francophone à recevoir le titre honorifique de "fellow" de l'Ordre des comptables agréés du Manitoba. L'homme d'affaires de la maison **Forest, Guénette et Chaput** est honoré tant pour son apport à la profession, qu'à sa contribution à la communauté.

● **La Société franco-manitobaine** inaugure officiellement ses nouveaux bureaux, situés boulevard Provencher à Saint-Boniface. La coupe du ruban est confiée à **M. Maurice Gauthier**, en sa qualité de premier président de la SFM en 1968.

● Le 17 février à 17h14, moment historique: le drapeau franco-manitobain flotte pour la première fois. De l'artiste **Cyril Parent**, le symbole de ralliement, dont l'élément graphique vert représente les racines profondes se transformant en feuillée vivante, est sorti vainqueur d'un concours, organisé par le **Conseil jeunesse provincial**, auquel ont participé trois mille personnes, qui ont voté pour l'un ou l'autre des projets.



La reine du Festival, Liette Préjet, et ses princesses, Michèle Gervais et Joanne Préjet.

● **L'office national du film** de Winnipeg lance "**Du mauvais côté de la clôture**", un portrait d'un célèbre franco-manitobain, **le père Martial Caron**. La production de Régionalisation Ouest, d'une durée de 45 minutes, est signée **Loraine Cadotte**.

● **Le club de théâtre** du Collège universitaire de Saint-Boniface présente, dans le cadre des festivités du Voyageur, **La dalle des morts**, une pièce de Félix-Antoine Savard.

● **Le 17e festival bilingue de poésie et d'art dramatique** de la division scolaire de **La Montagne** réunit à Saint-Alphonse, 148 entrées pour solo, 17 choeurs parlés, et quinze pièces dramatiques.

● Le candidat libéral de Saint-Boniface, **Robert Bockstael**, remporte la palme électorale pour le deuxième scrutin général de suite. Le député francophone obtient plus de 20,000 votes, tandis que son plus proche adversaire, le conservateur **Tom Denton**, en récolte 13,000. Pour sa part, le candidat du NPD, **Marc Boily**, remporte 25 pour cent des voix.

● L'artiste franco-manitobaine **Gilberte Bohémier** lance un premier microsillon, **"Le Large"**. Toutes les chansons du nouveau disque sont, paroles et musique, des créations de l'artiste, originaire de **Sainte-Anne-des-Chênes** "Le Large" est une production winnipegoise, réalisée par le musicien **Norman Dugas** au studio Wayne Finucan.

● **Mlle Liette Préjet** est couronnée reine du **11e Festival du Voyageur**, marqué cette année par des températures idéales, une assistance accrue, et donc, un succès financier sans précédent. Du côté culturel, l'artiste manitobain **Maurice Paquin** s'est avéré la grande vedette du Festival pour la deuxième année consécutive.

● **L'association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan** appuie le "**oui**" à la question référendaire du Québec, en demandant à la FFHQ de faire de même, et en réaffirmant son respect du droit au Québec à l'autodétermination politique.

● **Les commissaires franco-manitobains** réitèrent, dans une lettre adressée au ministre de l'éducation, **Keith Cosens**, la demande d'inclure une définition des écoles françaises et d'immersion dans la future loi scolaire, afin de faciliter le règlement de litiges au niveau des divisions scolaires.

Les Intrépides célèbrent leur 20e anniversaire

● **La Fédération de l'âge d'or du Manitoba** annonce qu'à moins d'une injonction de fonds du **Secrétariat d'État** ou de la **SFM**, elle fermera ses portes, ne pouvant plus maintenir une permanence administrative au niveau provincial. Les résultats du projet de loterie "1500" sont bien en-dessous de l'objectif de rentabilité.

● Les commissaires d'école de la **Rivière Seine** rencontrent le ministre de l'éducation, **Keith Cosens**, pour défendre, une nouvelle fois, le bien-fondé de leur décision de vouloir construire un secondaire régional français à **Ile-des-Chênes**. Les démarches de la commission scolaire ont débuté en septembre 1978.



Les Intrépides de 1960



● **Le Collège Universitaire de Saint-Boniface** rend public sa décision de fermer les portes de son **Centre de Recherche** le 31 mars. Les deux principaux chercheurs, **MM Michel Lagacé** et **Donald Foidart**, fondent un nouveau "Centre de recherche et de consultation ", le **CERECO.**

● **La Société franco-manitobaine** annonce que la présidence de l'organisme est convoitée par **Mme Gilberte Proteau**, qui deviendrait la première femme présidente depuis sa création en 1968. Le président **René Piché** ne sollicitera pas un second mandat lors de l'Assemblée annuelle.

● **Mme Lorette Beaudry-Ferland** est élue présidente des **Commissaires d'école franco-manitobains** lors de l'assemblée annuelle de l'organisme. Quelque vingt commissaires se penchent sur les besoins de coopération entre les divisions scolaires francophones et appuient le plan d'ensemble proposé par le **Bureau de l'éducation française.**

● Les sept commissaires de la division scolaire du **Cheval Blanc** décident à l'unanimité d'offrir à partir de septembre

1980, le programme français à l'école de **Saint-Laurent**, à l'intention des élèves de cette région, qui comprend **Saint-Ambroise et Oak point**.

● À **Saint-Lazare** se déroule un mini-carnaval dans le but de recueillir des fonds pour l'oeuvre d'une fille de la paroisse, **Soeur Hilda Simard**, missionnaire à Lima au Pérou.

● **La Chorale des Intrépides** donne un concert symphonique tout à fait exceptionnel pour commémorer ses 20 ans d'existence, en interprétant, entre autres, le 4e mouvement de la 9e symphonie de Beethoven. La soixantaine de membres de la chorale rend hommage à son directeur musical et chef de choeur depuis 20 ans, **M. Marcien Ferland**, auteur -compositeur de renom.

● L'actif de la **Caisse populaire de Saint-Boniface** frise les 30 millions de dollars, déclare son président, **M. Gérald Dorge**, lors de la 43e assemblée annuelle de l'institution financière, dont le membership s'élève à 7,358 personnes.

● Le député libéral pour la circonscription de **Saint-Boniface, M. Robert Bockstael**, accepte un poste de secrétaire parlementaire auprès du ministre du Transport, M. Jean-Luc Pépin. L'élu francophone considère que la question du transport est l'une des plus importantes pour l'ouest canadien.

● **Mme Marie Jobin** de **Saint-Claude** fête ses 101 ans, et se porte encore très bien... Née dans la ville d'Annonay au sud-est de la France le 13 mars 1879, Marie Jobin, devenue orpheline, immigre au Canada à l'âge de 13 ans.

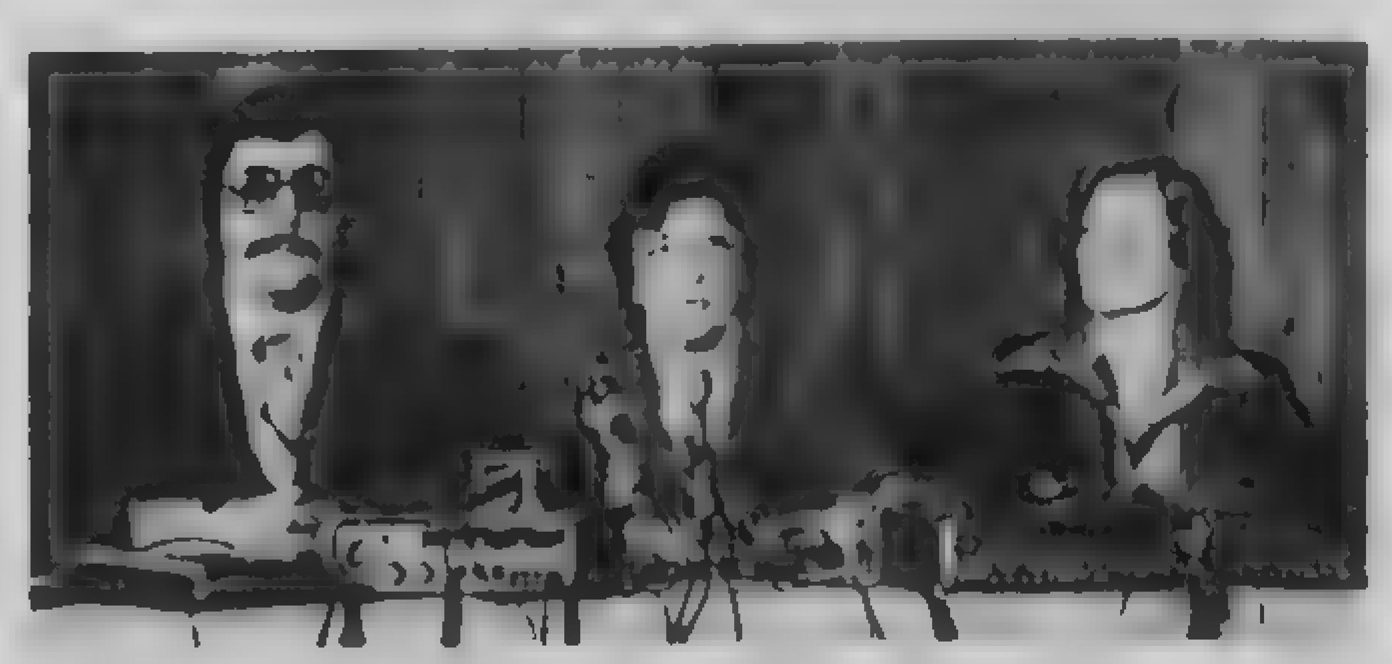


Mme Marie Jobin a 101 ans

● Quelque 600 personnes répondent à l'appel de la **Société franco-manitobaine** et se rendent à sa 12e assemblée annuelle, dont le thème **"c'est à notre tour"** donne lieu à des discussions sur l'orientation du bras politique de la communauté. **Mme Gilberte Proteau** est élue à la présidence, tandis que **MM. Réal Sabourin et Michel Lachiver** sont élus respectivement aux postes de 1er et 2e vice-présidents.

● À **Notre-Dame-de-Lourdes**, le conflit au niveau des services médicaux connaît un nouveau rebondissement: le septième docteur dans une douzaine d'années, **M. William MacKay** démissionne. Une solution à l'épineuse question de la stabilité des services médicaux devient urgente.

La SFM dit "oui"



M. Réal Sabourin, Mmes Gilberte Proteau et Marie Déquier

● À peine une semaine après l'élection de son nouvel exécutif, la **Société franco-manitobaine** adopte à l'unanimité une position extrêmement audacieuse en choisissant d'appuyer l'option du **"oui" au référendum québécois** sur la souveraineté-association. L'espèce d'appui du "oui", que le bras politique tente de nuancer, est vertement critiqué, et par les politiciens de la communauté, et par les Franco-Manitobains en général, lesquels soutiennent que la Société ne les a pas consulté dans cette affaire.

● Pour sa part, **la Fédération des francophones hors-Québec** rejette le "non" au référendum et fait savoir qu'elle pourrait se ranger du côté du "oui", si aucun engagement sérieux de la part des provinces n'est obtenu.

● Quelque 13 groupes ou organismes franco-manitobains reçoivent leur part des contributions, totalisant $5,000, de **Francofonds**, pour des projets spéciaux. Après 15 mois de perception, la fondation dispose d'un actif de plus de **$100,000**. Un projet de rencontre provincial pour les **Guides** s'est mérité la somme la plus importante, soit $750.

● Les démissions se multiplient au bureau de direction de l'hôpital de **Notre-Dame-de-Lourdes**. À l'instar de l'administrateur de la maison, M. René Comte, **MM. Roger Sala,**

et les trois générations se réunissent

Pierre Fouasse et **Denis Bibault** résignent leurs fonctions au conseil d'administration. Par ailleurs, **MM. Roger Vermette** et **Pierre Badiou** sont nommés au conseil.

● De passage à **Saint-Pierre** le dimanche de Pâques, l'archevêque de Saint-Boniface, **Mgr Antoine Hacault** en profite pour autoriser le curé **Lionel Bouvier**, de retour à la paroisse, de faire le nécessaire pour procéder à la **démolition** de la vieille église construite en 1899.

● **Le 100 Nons** présente, avec un énorme succès, "**La danse du smatte**", une boîte à chansons mettant en vedette, entre autres, Roger Rey, Monique Corriveau, Catherine Bellefleur, ainsi que la famille Campagne et Bo Graham. L'aspect musical est marqué par la présence de Jude Roy au violon et de Jean-Louis Lamoureux au saxophone.

● Les productions "**Face**" présentent l'artiste d'origine manitobaine, **Daniel Lavoie**, en concert au théâtre **Playhouse**. L'auteur-compositeur, qui a produit déjà trois microsillons, connait le succès au Québec et, il va sans dire, au Manitoba, grâce à un style musical bien à lui, un mélange de ballades, de "blues" et de jazz léger.

● Le **conseil consultatif des sites historiques du Manitoba** recommande à la province de classer l'église de Saint-Pierre Jolys **monument historique**. La ministre des affaires culturelles, **Mme Norma Price**, rencontre l'archevêque Hacault pour voir à la création d'un comité spécial responsable d'une étude sur l'état de l'édifice et des possibilités de restauration.

● **L'office des communications sociales de Saint-Boniface** rend public les résultats d'une étude sur les jeunes et les mass médias. Les quelques 4,000 répondants au questionnaire ne laissent aucun doute quant à leur degré d'assimilation.: les jeunes délaissent de plus en plus la télé de CBWFT et se tournent vers les émissions des chaînes américaines, telles, **"Mork and Mindy"** et **"The Dukes of Hazard"**.



MM. Gérard Lécuyer, Raymond Poirier et Laurent Roy



Daniel Lavoie

Le Père Gédéon



Mmes Alice Labelle, Hélène Brick, Irène Catellier et Madeleine Balcaen

● La position référendaire de la SFM entraîne la création d'un **"Comité pro-canadien"** à Saint-Boniface, lequel lance une pétition intitulée **"Appel aux Canadiens d'expression française au Manitoba"** dans le but de faire connaître l'opinion des franco-manitobains face à la question québécoise.

● Dix ans après la promulgation de **la loi sur les langues officielles**, les progrès dans le domaine du bilinguisme au Canada ne sont pas fulgurants, note le commissaire aux langues officielles, **M. Max Yalden,** dans son rapport annuel. Il recommande l'instauration d'un système d'enseignement qui fasse de la prochaine génération de canadiens des citoyens à l'aise dans les deux langues.

● **Le Cercle Molière** clôture sa saison 80-81 avec **"Célimare, le bien-aimé"**, de Labiche, mise en scène de **Jean-Claude Legal**, dont les services sont prêtés par le Centre National des Arts d'Ottawa. La dernière pièce de l'année n'obtient pas le succès prévu.

● **M. Raymond Lafond** est élu président de la "maison mère" des Caisses populaires du Manitoba, la **"Centrale"**, lors de l'assemblée annuelle de l'organisation, à laquelle assistaient près de 50 délégués des caisses de région. Malgré une situation économique largement défavorable, l'actif de la Centrale augmente de 9 pour cent et passe à **$118,600,000.**

● **Environnement Canada** inaugure une nouvelle station Radio-Météo à **Winnipeg**, qui diffusera régulièrement, 24 heures sur 24, les plus récent rapports de la météo et les prévisions du temps.

● Plus de 650 Franco-Manitobains de tous les groupes d'âge se rencontrent à **Sainte-Anne-des-Chênes** lors des assemblées annuelles des organismes représentant les trois générations. **Mme Alice Labelle** est élue à la présidence de la Fédération de l'âge d'or du Manitoba, **M. Denis Chénier** à la Fédération provinciale des comités de parents, et **M. Richard Simoens** au Conseil jeunesse provincial. L'assemblée est couronnée par un spectacle double, mettant en vedette l'artiste manitobain **Daniel Lavoie** et le **Père Gédéon** du Québec.

● Le poste de télé francophone **CBWFT de Radio-Canada** fête ses 20 ans par une journée de divertissement au Gymnase **Notre-Dame** à Saint-Boniface à laquelle assistent des centaines d'enfants et d'adultes. Habillés en clowns, les journalistes de la salle des nouvelles, affectés aux jeux d'enfants, réussissent à divertir.



Le directeur de CBWFT, Léo Rémillard

La coopération entre les divisions scolaires

● À la suggestion des **Éducateurs franco-manitobains**, les organismes oeuvrant dans le domaine de l'éducation française au Manitoba créent le "**Comité conjoint de coopération en éducation**", dont le mandat est de trouver des solutions pratiques aux besoins communs des divisions scolaires. Le directeur général de la division Seine, M. **Paul Ruest**, est élu à la présidence du nouveau comité.

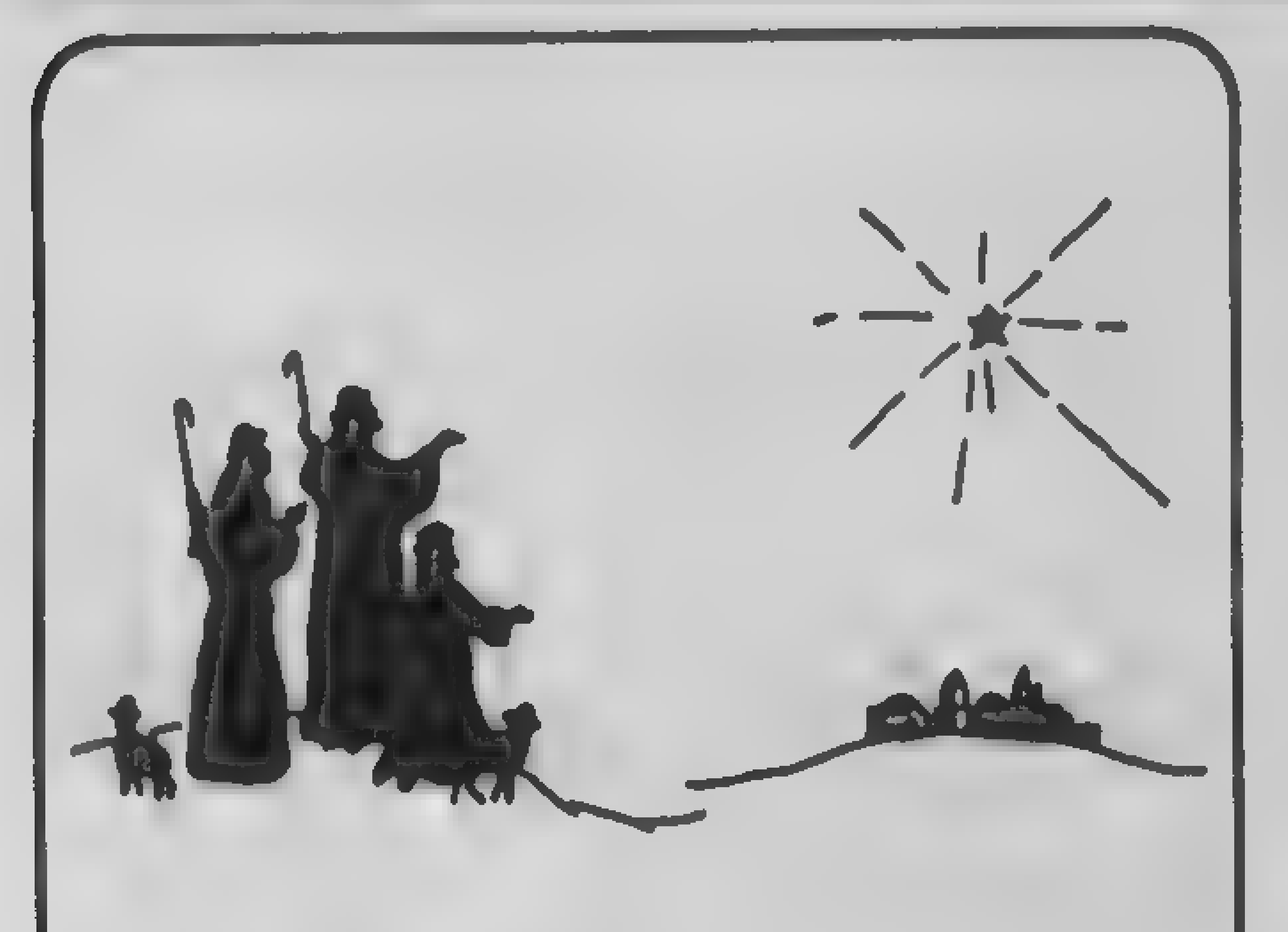


Le nouvel exécutif des Éducateurs franco-manitobains

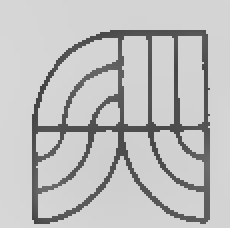
● La 12e assemblée annuelle des **Éducateurs franco-manitobains** donne lieu à la réélection du président, M. Julien Lévesque, et à la formulation d'une vingtaine de résolutions qui constituent le plan d'action pour l'année. La "**conscience inquiète de l'éducation française**" a vu à la mise en oeuvre de toutes les recommandations de l'année précédente.

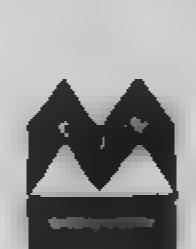
● Une équipe de bénévoles décide de relancer le comité manitobain de l'**Association France-Canada**. L'organisme obtient du Secrétariat d'État une subvention pour un projet intitulé: "**Retour aux sources**" qui s'adresse particulièrement aux élèves du secondaire.

● Peu avant la tenue du référendum québécois, la **Fédération des francophones hors-Québec** rend public le constat suivant: les premiers ministres anglophones continuent à faire la sourde oreille aux revendications des communautés francophones du pays. La FFHQ ne se prononce toutefois pas ouvertement en faveur du "**oui**".



Nous vous offrons
à tous vos meilleurs
voeux à l'occasion
de NOËL et de la
NOUVELLE ANNÉE
l'équipe des





● Le ministre des affaires culturelles et du patrimoine, **Mme Norma Price**, et l'archevêque de Saint-Boniface, **Mgr Antoine Hacault**, annoncent qu'une analyse détaillée de **la vieille église de Saint-Pierre** sera entreprise afin de déterminer si l'édifice peut être déclaré site historique et s'il peut être suffisamment rénové pour servir comme lieu de culte.

● Le député néo-démocrate de Saint-Boniface à la législature provinciale, **M. Laurent Desjardins**, dans une envolée impétueuse en chambre, fustige le gouvernement conservateur et son chef, **Sterling Lyon**, pour leur attitude nonchalante face à la question québécoise et à l'unité canadienne. Malgré son profond désaccord avec **René Lévesque**, M. Desjardins considère que ce Premier ministre est un vrai leader.

● Les paroissiens de **Notre-Dame-de-l'Assomption de Transcona** organisent une fête spéciale pour commémorer le 60e anniversaire de sacerdoce de **Mgr Joseph Bellavance**, âgé de 85 ans. Il a occupé le poste du curé dans cette paroisse de 1934 à 56.

● Un élève de la 10e année au Collège secondaire de Saint-Boniface, **Joël Lachiver**, remporte le premier prix du concours provincial de récitation française, dans la catégorie des 9e et 10e années, à **l'Université de Winnipeg**.

● La chorale **"Les Blés au Vent"** célèbre son 5e anniversaire en présentant un grand concert en la salle **Pauline-Boutal** du CCFM. M. **Guy Boulianne** est toujours le directeur de la chorale fondée en 1974 par **Mmes Gisèle Saurette** et **Louise Gautron**.

● **L'oeuvre du diocèse de Saint-Boniface** qui accueille les jeunes hommes de la 9e à la 12e année, le **Petit Séminaire**, fête ses 20 ans d'existence. La maison de formation au leadership chrétien accueille chaque année une quarantaine de pensionnaires venus de tous les coins de la province. Le bilan en termes de vocations religieuses n'est cependant pas encourageant.

● Le président du **Comité pro-canadien**, M. **Maurice Prince**, se rend à Montréal afin de livrer en personne au président du comité officiel du "non". **Claude Ryan**, une pétition signée par environ **5,000 personnes**, qui s'opposent au projet de souveraineté-association.


Pour celui
qui a déjà tout. . .
un cadeau
à Francofonds
en son nom!
FRANCOFOND$

● Un épicier de Saint-Boniface, **M. Maurice Sabourin**, est élu à la tête du **Comité de direction de l'Association des commerçants du vieux Saint-Boniface.** Une vingtaine de membres veulent rehausser le commerce et le tourisme du quartier en transformant d'abord le boulevard Provencher en une sorte de "Osborne Village".

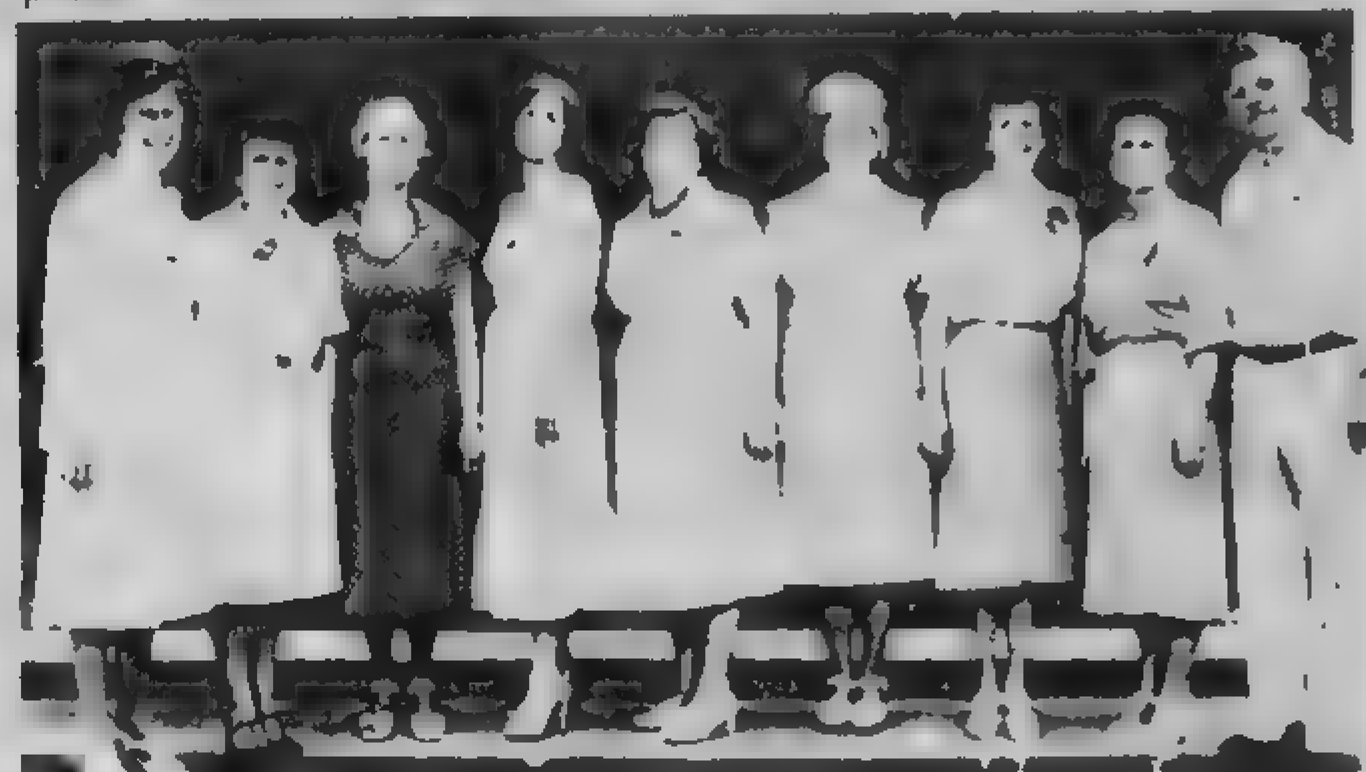
● Quelque 150 jeunes participent à la 10e édition du **Festival théâtre-jeunesse du Cercle Molière**, une fin de semaine d'ateliers et de compétitions. Des 14 pièces présentées, celle de la troupe du **Théâtre de Chez-Nous de Saint-Paul**, d'Alberta, remporte pour la deuxième année de suite, le prix de la meilleure production dans la catégorie 10e/11e/12e.



Le Petit Séminaire de Saint-Boniface, fondé en 1960

● **Le 18e festival de musique et d'activités rythmiques de la Montagne**, à Somerset, est couronné de succès. Les trophées pour les concurrents les plus méritants sont décernés à **Lorraine Mabon** de Somerset, dans le catégorie de piano, **Jeannine Rosset** de Saint-Claude dans la catégorie de chant, et la chorale des 6e à 8e années de Bruxelles, dans la catégorie des chorales.

● Environ 600 personnes participent au projet **"Plantation"**, organisé par l'association des **Scouts du Canada, district de la Rivière Rouge.** Des troupes, venues à Sainte-Anne-des-Chênes de tous les coins francophones du Manitoba, effectuent la plantation de milliers d'arbres, afin de promouvoir la préservation de la nature.



Le nouvel exécutif diocésain de la Ligue des femmes catholiques

● C'est sous le thème **"Form'action"** que se déroule le 17e congrès annuel de la **Ligue des femmes catholiques à Île-des-Chênes**, auquel participent quelque 80 femmes. La présidente sortante, Mme **Céline Beaudette de Saint-Jean-Baptiste**, soutient que "la ligue a évolué dans le sens d'un groupe de pression." Mme **Aurore Cormier** est élue présidente.

J'AI 20 ANS !

ET MOI BIENTOT 35 !

CBWFT

CKSB

cayouche

ET NOUS VOUS SOUHAITONS UN JOYEUX NOEL ET UNE BONNE ANNEE



"L'homme démuni et la société"

M. Rhéal Cénérini, président du comité culturel du Collège, qui organisa une série de conférences sur le thème "L'homme démuni et la société" soulève les points saillants de ce débat. Participant lui-même à une table ronde qui clôturait la semaine de conférence, il est d'accord pour dire que la réhabilitation qui se fait . . . se fait en dépit du système.

Au cours de la semaine du 10 au 14 novembre, nous eûmes l'occasion d'entendre une série de conférenciers qui traitèrent du sujet de "l'homme démuni dans la société". Cette semaine un peu spéciale et organisée par le Comité culturel du Collège, était ouverte aux étudiants, aux professeurs et aux gens de l'extérieur qui, soulignons le, se rendirent de façon régulière aux quatre conférences. Elle avait pour but de susciter une prise de conscience vis-à-vis des gens défavorisés dans notre société, défavorisés soit de naissance, soit par l'injustice sociale

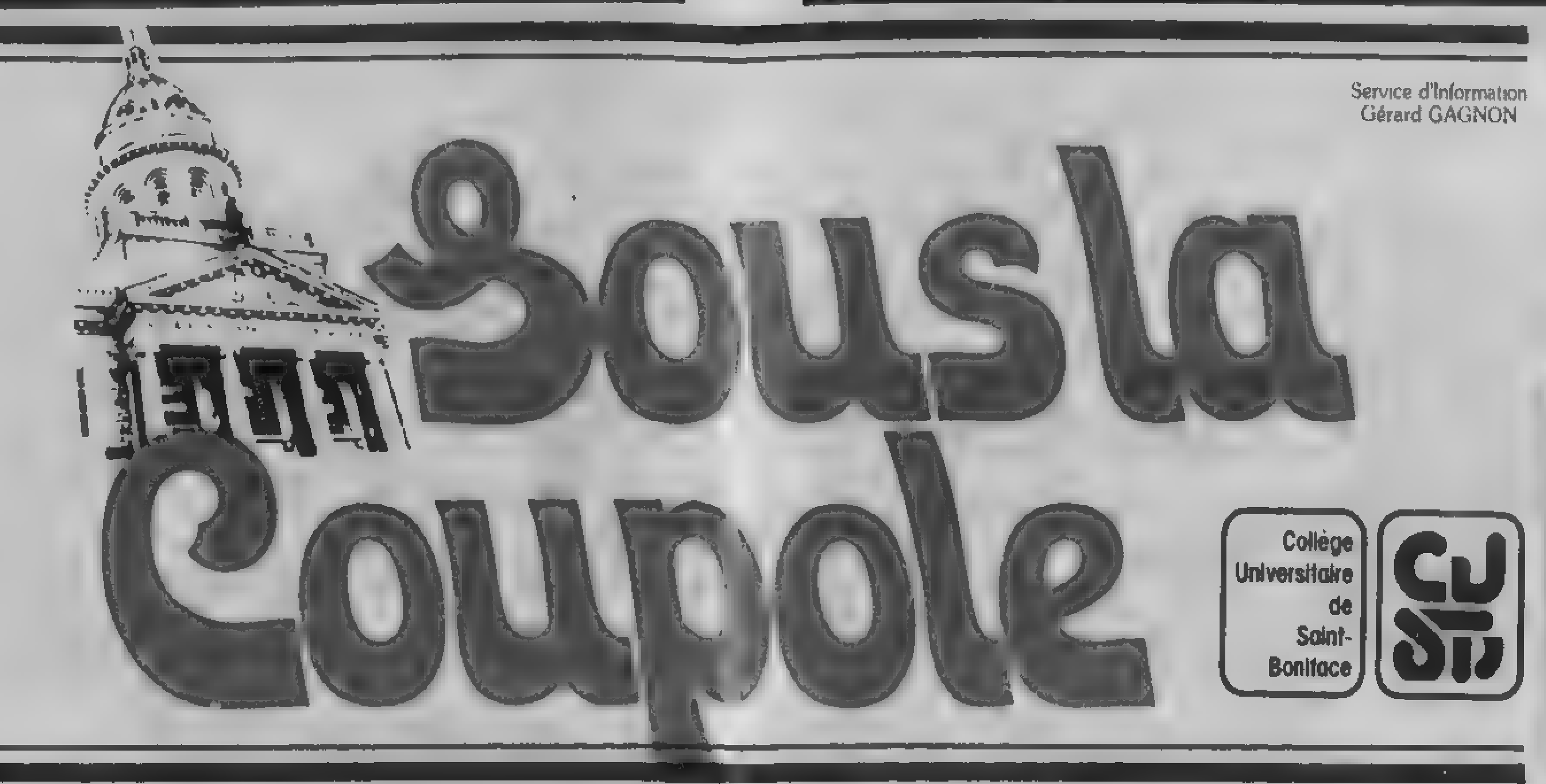
Ainsi, le lundi 10 novembre, le docteur André de Rocquigny nous parla des problèmes psychiatriques et des différents moyens qu'on utilise pour mettre un terme aux maladies mentales Il insista sur la distinction à faire entre schizophrénie et dépression maniaque et les traitements que chacune nécessite. Il souligna aussi le fait qu'on tente de s'éloigner de plus en plus de grosses institutions — elles ne sont point un guérit-tout pour les difficultés mentales et émotionnelles. Le docteur de Rocquigny ne manqua pas de souligner ou, de parler du besoin de réintégration qu'éprouvent tous les gens qui, dû soit à la schizophrénie ou à la dépression, sont incapables de fonctionner dans la société.

Les prochaines deux conférences nous éveillèrent aux problèmes des détenus et des jeunes délinquants. Le mercredi 12 novembre, le père Camil Dufort, aumônier au pénitencier fédéral de Stony Mountain, vint, avec René Duroche un détenu, et Charlie Tann un ex-détenu oeuvrant avec les jeunes délinquants, nous décrire le fonctionnement et les lacunes du système correctionnel canadien.

Et le jeudi 13 novembre ce fut au tour du père Bernard Pinet, aumônier au Manitoba Youth Center, de nous adresser la parole sur ce même sujet. Dans les deux cas, le message fut essentiellement le même: le système ne fonctionne pas. De tous les gens qui entrent dans le système correctionnel canadien, il y en a quatre-vingt-cinq sur cent qui y reviendront pour une deuxième offense. Nos institutions, qui groupent ensemble des criminels endurcis et des jeunes influençables pour des périodes de temps déraisonnables, ne réhabilitent personne et ne servent que comme maisons d'apprentissage pour le crime. Si réhabilitation il y a, ça se fait en dépit du système, grâce à des contacts personnels entre détenu et aumônier, détenu et bénévole, détenu et Dieu .
La somme de vingt-neuf mille dollars par année qui est dépensée pour l'entretien de chaque prisonnier est mal utilisée On devra, à l'avenir, s'éloigner du concept des institutions et se concentrer davantage sur la prévention.

La table ronde qui eut lieu le vendredi 14 novembre reprit les nombreux thèmes qui avaient été abordés au cours de la semaine et y ajouta de nouvelles perspectives. Les participants furent M. Edmond Cormier, professeur de religion au C.U.S.B., M Laurent Desjardins, membre de l'assemblée législative pour la circonscription de Saint-Boniface, Rhéal Cénérini, étudiant en deuxième année au Collège et le père Pinet qui nous revenait une deuxième fois. Les quatre furent d'accord que notre société actuelle ne répond pas aux besoins et aux attentes des individus démunis, que ce soient les autochtones, les vieillards, les pauvres, les handicapés mentaux et physiques. Il nous faut des reformes . . . Au niveau judiciaire, il faut que le système devienne plus flexible et qu'il soit capable de se conformer à différentes situations et à différents besoins. Il est évident, par exemple, que le système judiciaire des blancs n'est pas du tout efficace auprès des autochtones. Au niveau gouvernemental, il faut diriger plus de fonds dans le domaine des services sociaux afin de pouvoir élaborer des programmes d'éducation et de prévention — mais il faut surtout que les sommes d'argent disponibles soient utilisées sagement et qu'on cesse d'accorder tant d'importance aux institutions. Et en dernier lieu, il faut que nos attitudes vis-à-vis des démunis changent elles aussi. Il faut que nous nous sentions solidaires de nos frères défavorisés et que nous prenions notre part de responsabilité face aux souffrances qu'ils vivent. Notre société forme un tout. si certains éléments sont soumis à des peines insupportables, nous finirons par nous détruire de l'intérieur

Rhéal Cénérini



Une bibliothèque ouverte à tous

Un service de bibliothèque d'une institution comme celle du Collège universitaire de Saint-Boniface est orienté principalement vers ses usagers immédiats, c'est-à-dire vers ses étudiants et ses professeurs. Mais comme institution publique, les portes de la bibliothèque universitaire sont ouvertes à toute la population qui veut bien s'en servir

Depuis plusieurs années, les bibliothèques d'universités font des efforts pour rendre leur contenu disponible à toute la communauté Elles ne veulent pas remplacer les bibliothèques publiques qui ont déjà un rôle bien défini dans leur milieu mais simplement s'assurer que la population ait accès à une documentation qui ne serait pas autrement à la portée des gens. Le matériel que l'on retrouve dans une bibliothèque municipale ne peut pas satisfaire tous les besoins intellectuels et culturels de la population. S'il existe une autre bibliothèque, surtout si celle-ci est subventionnée par des fonds publics, ses ressources devraient servir le plus grand nombre de gens possible. Une université se doit de favoriser le développement de toute la personne. Quelle meilleure façon que d'offrir le coeur même d'une université que doit être sa bibliothèque!

Le public en dehors du milieu universitaire n'est pas souvent conscient qu'il peut lui aussi emprunter des livres à la bibliothèque du Collège. Le personnel de la bibliothèque serait heureux de lui expliquer son fonctionnement afin qu'il puisse mieux profiter des services offerts.

Saviez-vous qu'à la bibliothèque du Collège universitaire de Saint Boniface, on y retrouve plus de 50,000 volumes dont la majorité sont de langue française? Saviez-vous que la bibliothèque est abonnée à près de 325 revues et journaux? Saviez-vous que la bibliothèque possède l'une des collections de dictionnaires, d'encyclopédies et d'autres ouvrages de référence en français les mieux fournies dans l'Ouest canadien? Saviez-vous qu'il y a assez de place pour accommoder près de 200 lecteurs dans les salles d'étude et de référence? Saviez-vous que durant l'année scolaire, la bibliothèque est ouverte 75 heures par semaine du lundi au dimanche inclusivement?

Venez donc faire un tour chez nous!

Heures d'ouverture de la Bibliothèque universitaire

Lundi-jeudi	8h30 - 22h
Vendredi	8h30 - 17h
Samedi	9h - 12h
	13h - 17h
Dimanche	13h - 17h

L'entrée de la bibliothèque est au 2e étage.

Marcel Boulet
Bibliothécaire en chef



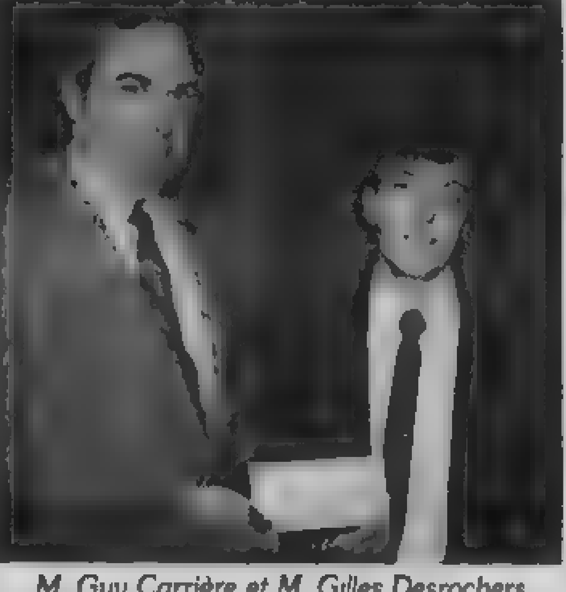
La bourse Billinkoff

M. Claude Thibault, recteur du Collège universitaire de Saint Boniface remettait le 21 novembre à M. Jean Mousseau la bourse Billinkoff de $200 Cette bourse est offerte chaque année, depuis 10 ans, à un étudiant qui commence ses études universitaires. Le choix du boursier est fait par le comité des bourses du Collège.

Les bourses de la Caisse de Saint-Boniface

M. Gérald Dorge, président, et M. Guy Carrière, gérant, présentaient le 21 novembre les deux bourses offertes par la Caisse Populaire de Saint-Boniface. Les deux personnes reçevant ces bourses étaient M. Claude Trudel et M. Gilles Desrochers. Ceux-ci étaient très heureux de recevoir cette aide financière pour continuer leurs études.

Depuis déjà 11 ans, la Caisse offre ces bourses; au début elles étaient de $250 chacune C'est en 1978 que ces bourses offertes aux étudiants de première année au Collège universitaire de Saint-Boniface ont augmenté à $500 chacune Les boursiers doivent être membres de la Caisse Populaire de Saint-Boniface. Le choix des boursiers est fait par le comité des bourses du Collège



M. Guy Carrière et M. Gilles Desrochers



M Gérald Dorge et M Claude Trudel

TOI, jeune, que sera ton Noël?

Claude Blanchette

Depuis un bon moment, je te fixe. Toi, le jeune, assis bien tranquille, tes jambes allongées. De ton regard inquisiteur, tu dévisages ces gens-sans-noms qui se bousculent, s'écrasent, s'épuisent dans un va-et-vient indescriptible, grande chevauchée du temps des fêtes. Des mélodies de Noël trainent dans l'air, usées, comme cette ordeur de fumée et de mégots desséchés le lendemain d'une soirée Comme la pendule d'une horloge, tantôt vers la droite, tantôt vers la gauche, ta tête suit la cohue. Et tes yeux reflètent ce qui se passe chez toi.

Cette maman giffle son enfant. Il pleurniche. Et les étoiles clignotent, bêtement.

Cet homme prégnant de dégoût et de fatique porte les paquets. Les sapins verdissent de plastique, sans vie, sans forme.

Ce jeune pose sa main sur un comptoir, l'objet convoité glisse dans son manteau. La neige artificielle annonce la plus grande vente de l'année.

Cette dame âgée avance péniblement, un pied incertain devant l'autre Un Père Noël loué sourit pour la millième fois un bébé sur les genoux

Toi, le jeune, assis bien tranquille, tu contemples, tu médites

Un jour, tu croyais que Noël c'était ça Le Centre commercial Plus tu donnais de cadeaux, plus tu recevais de cadeaux, plus la table était garnie, plus le bar débordait, plus il y avait de décorations sur l'arbre, plus il y avait de pâtisseries dans le congélateur, plus ça coûtait cher, plus tu avais des chances de connaître un Noël de bonheur, de joie et de partage, d'amitié et d'amour

Oui, tu as déjà cru que Noel c'était ça

Jusqu'au jour où tu t'es posé la question: pourquoi est ce que je me sens vide, sans vie, sans entrain, fatigué, déprimé, déboussolé, triste, dépassé???

Et aujourd'hui, tu cherches une réponse

Ah, ce n'est sûrement pas dans ces magasins que tu risques de la trouver. Car tous ceux ci, de concert avec les journaux et la télé, chantent un seul et même refrain plus tu dépenses, plus Noël sera beau, plus tu seras heureux et les tiens autour de toi

Mais elle est devenue fausse. cette ritournelle. On en a gardé les paroles, on a oublié l'air.

Et aujourd'hui, tu cherches une réponse.

Ta grand maman t'a dit qu'elle se trouvait à l'église, ta réponse. Tu es allé voir, une fois de temps en temps, ça ne peut faire trop de tort

Mais tu n'as trouvé qu'un grand bâtiment froid et lointain, une crèche cachée dans un coin, des personnages en plâtre, un enfant-Jésus en cire, des anges au garde-à vous, des brebis sur les rochers, une étoile en papier aluminium Une chorale s'égosillait, l'orgue s'époumonait. Et toi, seul, étranger, tu n'as rien trouvé Personne est venu vers toi

Et aujourd'hui, tu cherches une réponse

D'un bond, tu te lèves

Un papa embrasse son petit garçon Un jeune comme toi soutient un veillard, il rit Un jeune couple, main dans la main, ils se dévorent, ils s'aiment. Trois enfants discutent sérieusement, ils comptent et recomptent leurs petites économies, déjà leurs visages crient la joie de maman. Des gens ralentissent, sourire aux lèvres, pour laisser passer un handicappé La caissière jase avec un client, un éclat de rire

Tu l'as trouvé ta réponse Tes yeux scrutent. Ton coeur comprend Distraitement, tu touches du bout des doigts cette croix en or qui pend à ton coup. Tu la regardes Tu la caresses

Oui, tu as compris Joyeux Noël, mon vieux!!!!

Service des archives

Les archives du Collège comprennent un collection importante de livres rares et de documents relatifs à la vie du Collège depuis le début du siècle On y retrouve entre autres tous les annuaires publiés par le Collège depuis 1885 Ces annuaires contiennent les noms des anciens, les noms des diplômés du Collège ainsi que des professions qu'ils ont choisies Nous avons aussi des séries presque complètes des journaux publiés par le Collège depuis 1953, comme *"Le Potache, Mon Collège, Le Coin du Collège, Frontières, Popolo, Affari Vos, Vos Affaires, Le Réveil, Sous la Coupole,* ainsi que quelques oeuvres de poésies signées par les étudiants

En plus de nombreux documents administratifs et privés, nous avons une bonne collection de photos d'élèves et de leurs activités sportives et culturelles dont certaines datent de 1912

Le service des archives tente actuellement d'augmenter ses collections de photos, d'annuaires et de documents, c'est-à-dire tout ce qui a trait à l'histoire du Collège ou à la vie des Franco-Manitobains en général.

Nous lançons un appel aux anciens et aux amis du Collège. Tout don de photos, de documents ou de collection privée sera grandement apprécié

Le service des archives est à la disposition de toute personne intéressée

Hélène Vrignon-Marion
Archiviste

Janvier au C.U.S.B.

jeudi 15 vendredi 16	Ciné Club: "La Cage aux folles"
jeudi 29 vendredi 30	Ciné Club. "Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé mon frère, ma soeur, ma mère "

Les présentations ont lieu le jeudi à 20h et le vendredi à 11h30 et 20h (Salle Martial-Caron)

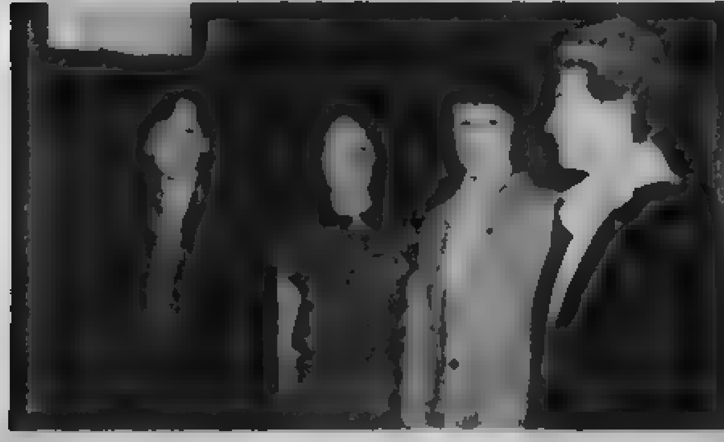
samedi 31 dimanche 1er fév	Boîte à chanson du C.U.S B. "Ami, reviens" 20h Salle Martial-Caron

C'EST LE TEMPS DES FÊTES

Le Collège universitaire de St-Boniface sera fermé à partir de midi le 24 décembre 1980 et la cédule régulière de travail ne sera reprise que le 5 janvier 1981

Bonnes Vacances

La bourse Stella Bakuska



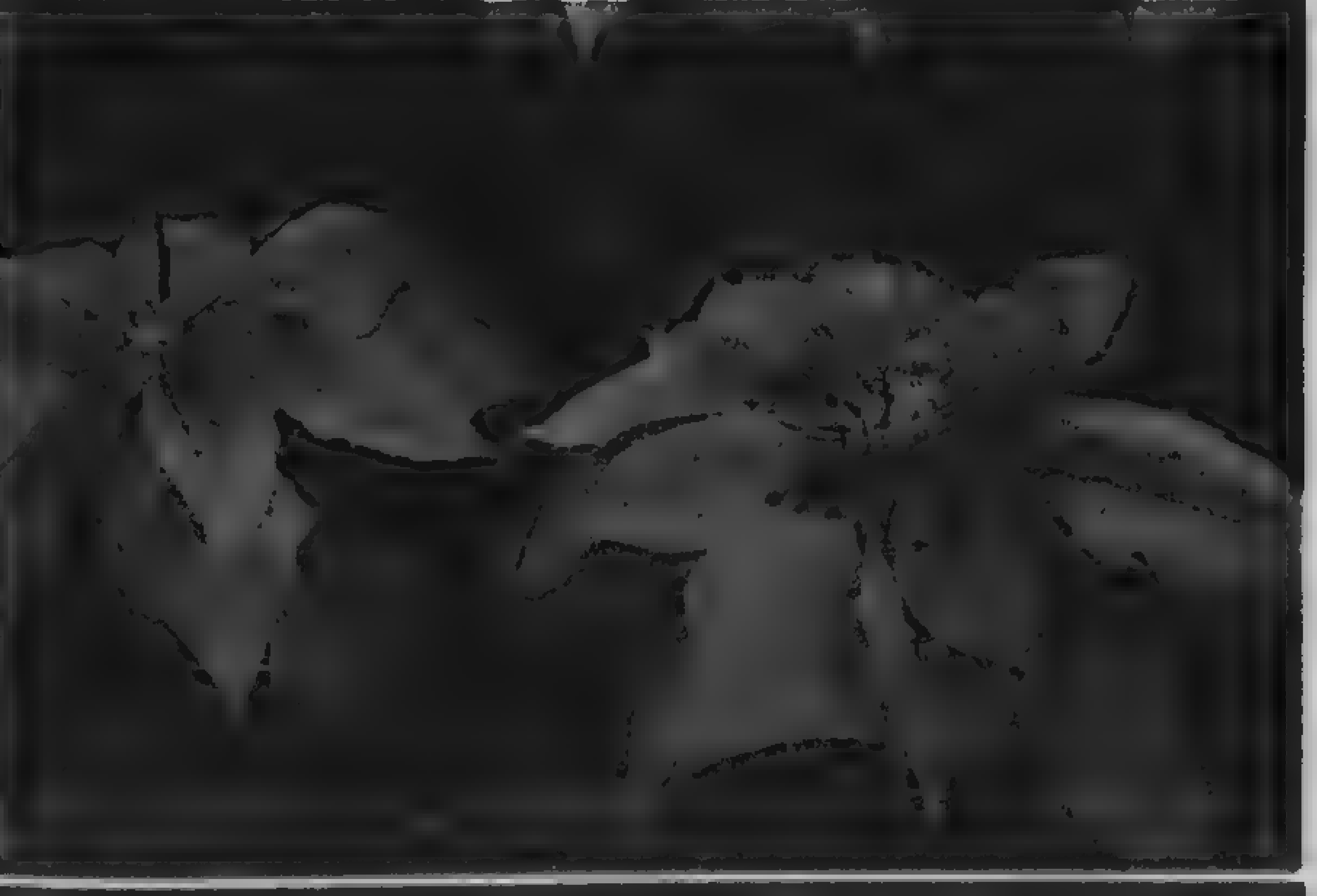
A l'occasion de l'assemblée mensuelle du mois de novembre de l'Association internationale des secrétaires, chapitre de Winnipeg, la présidente remettait à Michelle Gervais la bourse d'étude "Stella Bakuska". Cette bourse de $150 est offerte annuellement à l'étudiant(e) qui obtient le meilleur rendement académique pendant sa première année d'étude au programme de Secrétariat Bilingue au Collège communautaire

Dans l'ordre habituel on voit sur la photo Louise Delaat, professeur au Collège, Michelle Gervais, étudiante en 2e année, secrétaire de direction, Susan Poulin, présidente élue de l'Association et Jean McPharson, présidente

aux anciens et aux amis du Collège

Meilleurs Voeux à l'occasion de Noël et de la Nouvelle Année

de la part des étudiants, du personnel et de la direction du C.U.S.B.





La période des examens, du 8 au 17 décembre, marquait la fin du premier semestre pour les étudiants universitaires et le début du congé de Noel Les étudiants ont fêté cet événement à leur façon, lors de la "soirée de Noël" le vendredi 5 décembre La soirée débuta par une célébration chrétienne et se déroula avec un souper, un spectacle et une danse

JUIN

Le mois de Francofonds et de la Saint-Jean

● Les organismes de la communauté franco-manitobaine appuient le **comité des résidants du nord de Saint-Boniface**, qui obtient des engagements du Comité communautaire de Saint-Boniface/Saint-Vital quant au règlement de questions de zonage. Les quatre conseillers ont adopté à l'unanimité les six recommandations des résidants.

● Le projet de reconstitution historique du **Fort Gilbraltar**, lancé par le **Festival du Voyageur**, passe aux mains d'une fondation publique: la fondation du Fort Gibraltar. Il faudra aux membres du conseil trouver la comme de $700,000 pour que le complexe reconstitué au **Parc Whittier** à Saint-Boniface ouvre ses portes en 1984.

● **Le projet de loi 31** de la 4e session de la 31e législature est un autre exemple de l'attitude alarmante des conservateurs vis-à-vis de l'éducation française. Malgré les demandes des organismes d'inclure dans le "bill" des définitions des écoles françaises et d'immersion, rien n'a été fait. Le projet de loi élimine même le comité consultatif de la langue française. La riposte des Franco-Manitobains s'organise.



Mme Claudette Toupin et M. Etienne Couture, de Saint-Boniface nord

● Le conseil d'administration du **Collège Universitaire de Saint-Boniface** annonce qu'un nouveau recteur a été choisi. Il s'agit de **M. Claude Thibeault**, 49 ans, directeur administratif de l'association des universités et des collèges du Canada. Le contrat de sept ans de M. Thibault entre en vigueur au début juillet.







M. Claude Thibault

M. Marcel Gosselin

● L'artiste multidisciplinaire **Marcel Gosselin**, de Saint-Boniface fera époque avec son spectacle "**Cruciforme**" qu'il présente un "vendredi 13" au CCFM. Un spectacle original et sensible où se mêlent la chanson, le théâtre et les arts visuels, un tableau des relations de l'artiste durant son enfance.

● Les quelque 26 membres de la **Société historique de Saint-Boniface** présents lors de l'assemblée annuelle déplorent le fait que le gouvernement du Manitoba ne s'acquitte pas des responsabilités qui lui reviennent en ce qui a trait aux fonds d'archives de la province. On note un certain rajeunissement de l'exécutif de l'organisme.

● La chorale de Saint-Adolphe, "**Les Turlutins**", composée d'une cinquantaine d'élèves de sept à douze ans réussit à enregistrer un 45 tours contenant les chansons "Comme un soleil" de Nana Mouskouri et "J'ai pour toi un lac" de Gilles Vigneault.

● La station MF, **CJUM** de l'Université du Manitoba, qui produisait des émissions de type communautaire grâce au travail de bénévoles cesse de diffuser pour des raisons financières.

● La fiducie des Franco-Manitobains, **Francofonds**, lance sa campagne annuelle dans toutes les communautés francophones de la province. L'organisme tente de doubler l'actif qui se chiffre à environ $100.000.

● La SFM choisit **Mme Lucille Roch** pour succéder à Mme Marie Déquier au poste de directrice générale du bras politique des Franco-Manitobains. Mme Roch occupait déjà les fonctions de coordonnatrice des programmes.

● **Les récoltes au Manitoba**, comme dans les provinces avoisinantes, seraient compromises par la sécheresse que l'on n'hésite pas à qualifier de semblable à celle des années 30. Les gouvernements provincial et fédéral promettent de l'aide.

● Le ministre des Affaires culturelles et du patrimoine, **Mme Norma Price**, annonce l'octroi d'une subvention de **$126,000** pour couvrir les frais d'administration et d'entretien du **CCFM**.

● C'est **M. Donald Foidard**, un ancien membre de l'exécutif de la SFM, qui est élu à la présidence du **100 Nons**, à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'organisme de promotion de la chanson française au Manitoba. Le successeur de M. Gilbert Boissonneault se propose d'apporter une expérience administrative et organisationnelle au 100 Nons.

● **La Maison Riel**, là où fut exposé le corps de Louis Riel après sa pendaison et où ont vécu certains membres de sa famille, a été inaugurée officiellement par **Parcs Canada**, et ouverte au public. Plusieurs centaines de personnes ont assisté à la cérémonie 330, chemin River à Saint-Vital où se trouve la Maison Riel restaurée selon la mode de 1886. Le lieu historique national est géré par la **Société historique de Saint-Boniface**.



● Des 32 équipes enregistrées au tournoi annuel de "fastball" de **Lorette**, celle de **Saint-Vital** a remporté le premier prix de $350.

● Le **Secrétariat d'État** du fédéral remet, par l'entremise du député libéral de Saint-Boniface, Robert Bockstael, des subventions aux organismes. La **SFM** obtient **$530,000**, le **CCFM $140,000** et le **CJP $110,000.**

● Une rencontre entre le Premier ministre **Lyon** et des représentants de la **division Seine** donne lieu à la mise sur pied d'un comité mixte pour étudier la question de la construction d'un secondaire régional français à **Ile-des-Chênes**.

JUILLET

● La banque d'oeuvres d'art, un organisme itinérant du **Conseil des Arts du Canada**, donne une exposition à Winnipeg qui soulève des mouvements de protestation. Particulièrement chez certains éléments de la société manitobaine qui n'ont pas apprécié que des oeuvres montrant des scènes érotiques leur aient été présentées. Une poursuite judiciaire s'ensuit.

● Le **Festival du Voyageur** rend public son rapport financier pour la 11e édition de la fête. Le président du Festival, M. Gérald Pantel annonce un profit de **$154,703** lors de l'assemblée annuelle. L'organisme a frisé la tutelle financière en 1979, accusant un déficit cumulatif de $194,000.



Pierrette Laroche, Lucille Fournier et Roxanne Boulianne aux festivités de la Saint-Jean à La Broquerie

● À La Broquerie, près de 6000 personnes se rendent fêter la **84e édition de la Saint-Jean-Baptiste**. Le président du comité organisateur, **M. Paul Vielfaure**, se montre très satisfait des artistes Gerry & Ziz, Gilberte Bohémier et "Folle Avoine" qui ont participé aux spectacles au "beer-garden " dans l'aréna. Quant à **Diane Tell**, l'artiste de renom invitée du Québec, elle n'a pas réussi à séduire le public.

Sr Poirier nous quitte



Le Dr F..P. Doyle fait l'éloge de soeur Bernadette Poirier

● Juillet est un petit mois pour **LA LIBERTÉ**. Car cette année les lecteurs ont dû se passer de leur journal en juillet plutôt qu'en août, comme d'habitude. La raison? La gigantesque **quinquennale de l'Association canadienne d'éducation de langue française** qui se tiendra au moins d'août à Winnipeg, pour la première fois depuis 1958.

● Aussi, les Franco-Manitobains apprennent que **soeur Bernadette Poirier**, provinciale des Soeurs Grises, quitte le Manitoba pour une année sabbatique. Soeur Poirier a quitté le Manitoba "avec regret", et sans doute que les gens avec lesquels elle a oeuvré ont aussi regretté le départ de cette femme à la stature exceptionnelle. On ne citera que son importante contribution à **Francofonds**.

● Et puis, le **1er juillet** a été marqué au **Centre culturel franco-manitobain** par la tenue d'activités commémorant la fête du Canada. Outre les spectacles et l'intéressante initiative du "Beer-garden", qui a donné un cachet bien spécial à ce centre culturel de Saint-Boniface à l'air souvent trop triste, on n'oubliera pas les nombreuses personnalités qui sont tombé dans la "dunken-machine". Entre autres, la performance du président du Festival du Voyageur M. **Gérald Pantel**.

● Environ deux cents personnes, presque toutes du nom de Tellier, se réunissent à Sainte-Agathe et à Saint-Norbert afin de célébrer le centenaire de l'arrivée au Manitoba des Tellier. La fête patrimoniale s'est déroulée sur une période de trois jours et a été organisée par Corinne Tellier.

AOUT

Île-des-Chênes: oui; Roger Bilodeau: non

● La 11e édition des **Folies-Grenouilles de Saint-Pierre-Jolys** s'est soldée pas un incontestable succès. Plus de 7,000 personnes, selon les organisateurs se sont rendues pour participer ou assister au championnat canadien de sauts de grenouilles, gagné pour la 4e fois de suite par **Georges Préfontaine**. Le concours réservé aux V.I.P. est remporté par le chef Néo **Howard Pawley**, qui semble "avoir le tour" avec ces petites bêtes-sauteuses.

● Un jeune Franco-Manitobain, étudiant en droit à Moncton, **Roger Bilodeau**, de Sainte-Agathe, décide de poursuivre le gouvernement manitobain après avoir reçu une contravention unilingue anglaise pour excès de vitesse. Parce que, selon lui, la province du Manitoba, depuis le jugement de la **Cour suprême**, est tenue d'imprimer ses contraventions bilingues. Quelques semaines plus tard, le tribunal lui donnant tort, il interjettera appel.



M. Roger Bilodeau



M. le juge Alfred Monnin

● En ce mois d'août, **Winnipeg** devient pour quelques jours un centre de la francophonie puisque la ville accueille la quinquennale de **l'Association canadienne d'éducation de langue française**, cette organisation vouée à la promotion de fait français au pays. Le juge Alfred Monnin, qui a assumé la présidence de l'ACELF pour une durée extraordinaire de quatre années, cède sa place à Mme Ghislaine Roquet.



Le concours du saut de grenouille

● Cette année, le succès du festival des nations, ou si l'on préfère, de **Folklorama** a été sans précédent. Environ 1,750,000 entrées ont été enregistrées à l'un ou l'autre des 37 pavillons. Pour sa deuxième année, le **Pavillon canadien-français**, sous la responsabilité des **Danseurs de la Rivière Rouge**, n'a pas manqué de publicité, puisque **Rose-Marie Fiola** a été couronnée miss Folklorama 1980.

● Et puis c'était au tour des Dubois de célébrer le centenaire de l'arrivée au Manitoba de leur aïeul **Charles Dubois**. Les festivités se sont déroulées à **Saint-Malo**.

● **Denis Chénier**, président de la **Fédération provinciale des comités des parents** depuis le mois de mars, démissionne de son poste, comme il avait été convenu lors de son élection, pour des raisons personnelles. Le gérant de la caisse populaire **d'Elie** retourne aux études.

● Une onde de choc parcourt la ville de Winnipeg la journée du 27 août: on annonce la mort "subite" du "Tribune" le deuxième quotidien de la capitale manitobaine. L'affaire, couplée avec la fermeture du **"Ottawa Journal"** sent tellement l'arrangement concerté entre les chaînes **Southam** et **Thompson** que le gouvernement fédéral décidera de la création d'une **Commission royale sur les quotidiens**, dont on espère à l'avance qu'elle ne finira pas sur les tablettes, comme un rapport similaire établit voilà plusieurs années.

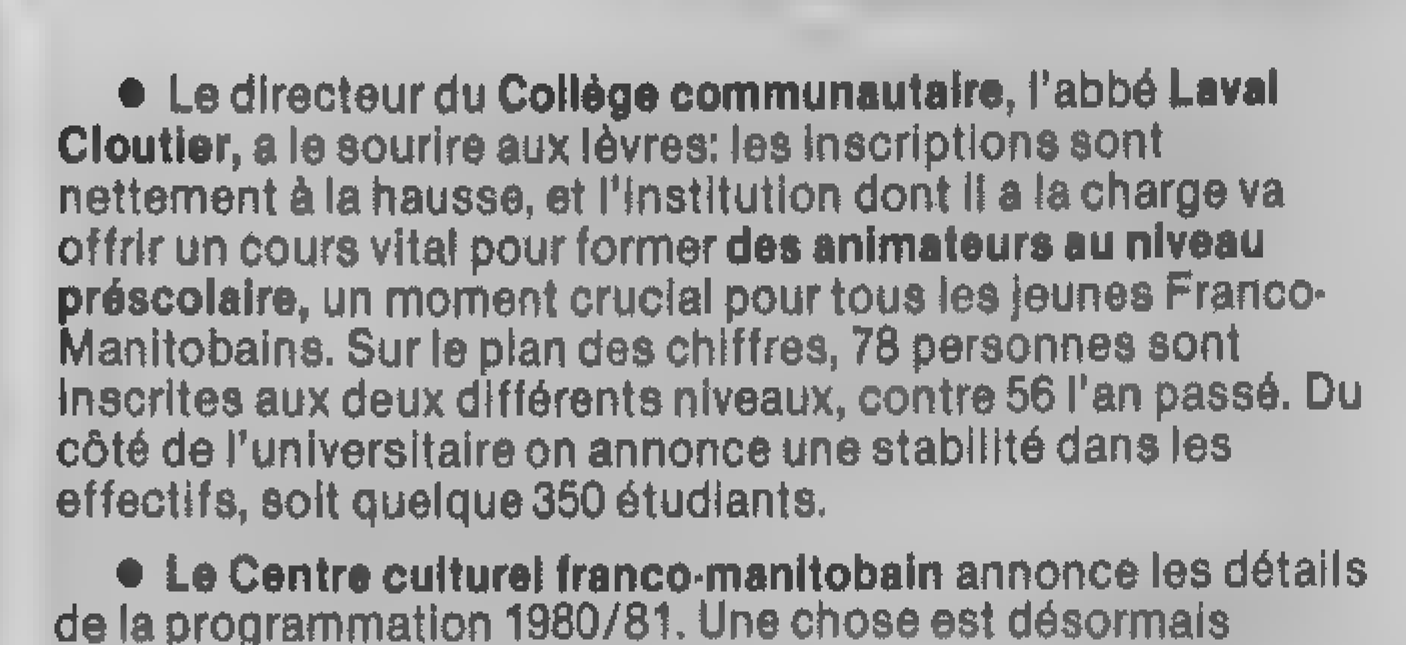
Francofonds,



Le maître des cérémonies, Vincent Dureault et la reine de Folklorama 80, Joanne Lussier

● Le thème de la quinquennale était **"La francophonie retrouvée par ses médias"**, ce qui a donné l'occasion à **LA LIBERTÉ** de produire un cahier spécial. Par ailleurs, les gens de **Saint-Jean-Baptiste** et de **La Broquerie** ont reçu chaleureusement des centaines de congressistes pour leur faire découvrir deux centres franco-manitobains.

● Enfin une bonne nouvelle attendue du côté de l'éducation: deux ans après avoir été saisi du dossier, un an après avoir dit **"non"**, le ministre de l'éducation, **M. Keith Cosens**, vient finalement de donner le feu vert pour la construction d'une école française (maternelle à 12) à **Île-des-Chênes**. Enfin la commission scolaire va pouvoir prendre ses responsabilités et régler dans le nord de la Seine la question de l'hébergement de la population scolaire croissante et la montée de l'éducation française.



● Le directeur du **Collège communautaire**, l'abbé **Laval Cloutier**, a le sourire aux lèvres: les inscriptions sont nettement à la hausse, et l'institution dont il a la charge va offrir un cours vital pour former **des animateurs au niveau préscolaire**, un moment crucial pour tous les jeunes Franco-Manitobains. Sur le plan des chiffres, 78 personnes sont inscrites aux deux différents niveaux, contre 56 l'an passé. Du côté de l'universitaire on annonce une stabilité dans les effectifs, soit quelque 350 étudiants.

● **Le Centre culturel franco-manitobain** annonce les détails de la programmation 1980/81. Une chose est désormais acquise, après les gigantesques problèmes d'ordre financier auxquels l'administration a dû faire face: la vie culturelle devient enfin **LA** priorité. Pour faire connaître plus spécifiquement les événements prévus, le Centre culturel décide de publier mensuellement dans **LA LIBERTÉ** un calendrier des activités.

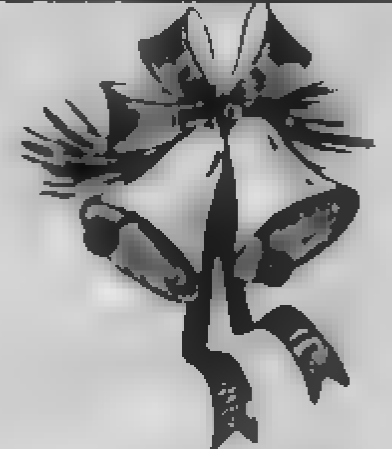
● **Le jardin des prairies de Saint-Léon**, ce projet de potager communautaire, est en marche depuis maintenant deux ans. Cette entreprise étonnante est confiée à des jeunes du village.

● **Le Cercle Molière** laisse savoir aux amateurs de théâtre que la saison 1980/81 se déroulera sous le thème "Entre amis". Un slogan qui a été très bien reçu dans la communauté, puisque tous les records d'abonnés seront battus: 1,400.Trois pièces seront proposées: une comédie (**Oscar**), un drame (**Florence**) et une première: le Cercle a acheté en exclusivité les droits d'auteur de **Séraphin Poudrier** de Claude-Henri Grignon, dont l'adaptation a été confiée à **Roger Auger**.

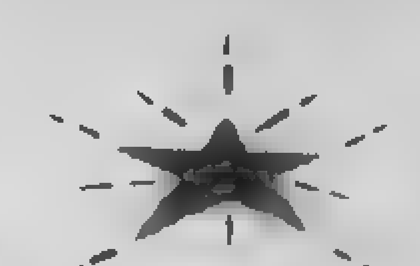
● Le rédacteur en chef du journal depuis deux ans, **André-Yves Rompré**, quitte la province, après avoir annoncé quelques semaines auparavant son intention de ne pas renouveler son contrat.

● La fameuse "conférence constitutionnelle de la dernière chance" se tient à **Ottawa**. Et comme on pouvait s'y attendre, les Premiers ministres n'ont pas réussi à s'entendre et M. **Pierre Trudeau** va rapidement tirer ses conclusions de cet échec... On notera, au passage, une déclaration de choix du Premier ministre de Terre-Neuve, qui n'a pas hésiter à affirmer **"Je suis un Canadien"**.

● Le colloque **"Vivre mon coin de pays"** organisé par la Société franco-manitobaine en collaboration avec 14 organismes provinciaux commence à prendre forme. Les deux agents de planification et de recherche, **Ronald Bisson** et **Réal**













ça a marché!

• **Francofonds, ça marche.** Par une magnifique journée ensoleillée, celle du samedi 27 septembre 1980, une centaine de marcheurs de tous les âges quittent **Saint-Adolphe** pour une marche de santé de 30 kilomètres qui rapportera au "United Way" des Franco-Manitobains $20,000. **Gilbert St-Hilaire** était le plus jeune participant et **Léon Parisien** le moins jeune.



Au jardin des Prairies à Saint-Léon

Sabourin, affirment que l'on renversera les rôles par rapport au passé. On ne demandera pas simplement aux gens de bénir un document, selon les deux agents.

• De son côté, le **Cercle Molière** a tenu son gala annuel, qui a attiré quelque 300 personnes et permis de verser $5,500 dans les caisses de la troupe. À cette occasion, l'artiste en maquillage **Nadine Kelly** a été spécialement honorée pour ses 40 années de collaboration avec le Cercle.

• Dans le numéro du 25, **Presse-Ouest limitée** le conseil d'administration de **LA LIBERTÉ** annonce la nomination au poste de rédacteur en chef de **Bernard Bocquel**, qui a été journaliste au journal depuis trois ans.

OCTOBRE

Les politiciens

● Le mois d'octobre se présente comme le mois des politiciens. Non seulement se tiendront le 22 des élections municipales et scolaires, mais en plus le **Premier ministre, Pierre Trudeau**, décide de rapatrier unilatéralement l'**Acte de l'Amérique du nord britannique.** Le pavé est jeté dans la mare constitutionnelle. Le contenu du projet de résolution fédérale sur la constitution est volontairement limité. On se contente de canadianiser l'AANB, d'y inclure une charte des droits, de consacrer le principe de la péréquation et de suggérer une formule d'amendement de cette loi vieille de 113 ans.

● Alors c'est tout juste si on s'aperçoit qu'il fait beau, que l'automne est plaisant. Une raison suffisante pour ne pas manquer le souper paroissial de **Saint-Agathe**, organisé par les **Chevaliers de Colomb.** Plus de mille personnes ont contribué à transformer cet événement en en succès de taille.



Mme Evelyne Reese





M. Guy Savoie

● Et puis, en optimistes invétérés on pense, une dizaine de jours avant **les élections scolaires**, que les choses semblent aller bien. On se dit que l'élection sans concurrence de deux commissaires francophones, **Pat Martin** et **Claudette Savard**, dans la division de **Norwood**, est de bon augure. En se rappelant que voilà trois ans, en pleine crise du **Précieux-Sang**, la bataille avait été autrement plus chaude. Les temps changent...

● Chez les **LaRoche**, cette famille de **Saint-Malo** bien connue de tous, puisqu'elle a eu l'occasion de donner depuis 1972 une centaine de spectacles, les temps changent aussi. On ne parlera plus dorénavant de la **Famille LaRoche**, mais tout simplement de La Roche. Le groupe, qui compte offrir une "variété de rythmes", est formé de **Fabien, Christian, Joël, Réjean et Pierrette.**

s'en donnent à coeur joie

● Tout va bien pour **le musée de Saint-Boniface.** Depuis janvier, plus de **30,000 personnes ont visité** l'ancienne maison des Soeurs Grises, soit une augmentation de plus de 3,000 par rapport à l'an dernier

● À la mi-octobre, entre deux déclarations de candidats aux élections municipales et scolaires, les résidants de **Woodridge** et leurs amis fêtent le 75e anniversaire de la petite paroisse **Saint-Alexandre**, après la réunion champêtre du mois d'août. L'église "contrairement aux dimanches dominicaux était comble", nous a rapporté le **père Fernand Frigon.**

● Sous l'impulsion de **Louyse Morin,** une vingtaine de femmes de Saint-Boniface décident de former un club qui réunira les femmes d'affaires ou les femmes qui veulent se lancer en affaires, puisque le **Club des hommes d'affaires** est majoritairement opposé à l'admission de femmes. Le club est baptisé **"Le réseau"** et ses inspirateurs entendent accorder une place particulière à la formation.

● Une quarantaine de personnes intéressées ont assisté à la 55e réunion annuelle du **Cercle Molière** pour confirmer **André Martin** à la présidence et pour apprendre que le CM présente un déficit aggravé: il passe de $9,000 à $20,000.



Les invités d'honneur de la fête à Woodridge

Toutefois, le président réélu pondère ces chiffres en déclarant qu'il ne s'agit pas "d'une situation sérieuse".

● Un ange est passé le soir des élections municipales: **Evelyne Reese** bat à plates coutures le conseiller **Georges Provost** dans le quartier **Langevin.** Et même si l'ICEC reste maître du jeu au conseil de ville on ne manquera certainement

pas d'entendre les éclats de voix de ce personnage qui a maintes fois affirmer son souci d'informer le public. Mme Reese a aussi souligné la nécessité pour **le comité communautaire Saint-Boniface/Saint-Vital** d'être bilingue. Quant au conseiller **ICEC Guy Savoie**, qui se représentait dans le quartier **Taché**, sa réélection était assurée, ses deux opposants étant de parfaits inconnus.

● Du côté des **élections scolaires**, tout se passe bien en ville. **Renald Guay** et **Gabriel Girard** deviennent par la volonté conjuguée des électeurs francophones, commissaires de la division scolaire de Saint-Boniface. L'objectif est aussi atteint dans Saint-Vital, où **Roger Collet** est réélu.

● Dans la division scolaire de **La Seine**, les gens devront se familiariser avec une commission largement renouvelée. **Louis Legal** perd contre **Rolland Lavallée** et **Alfred Laurencelle** doit céder son siège à **Maurice Sala**.

● Puis c'est au tour des paroissiens **d'Île-des-Chênes** de célébrer dignement le 75e anniversaire de la paroisse **Notre-Dame-de-la-Miséricorde**. La messe a été concélébrée par **Mgr Antoine Hacault**, et les abbés **Ubald Lafond, Marcel Dacquay, Gédéon Trudeau** et **Léonce Aubin**.


La table d'honneur au souper du centenaire de Île-des-Chênes


Mme Nadine Kelly honorée par le Cercle Molière

● Finalement, pour couronner octobre, le ministre fédéral des finances, M. **Allan MacEachen** dépose en Chambre un budget très attendu. Le contribuable canadien se sent bien: le budget ne prévoit pas de hausse d'impôt sur le revenu personnel. Et l'**Alberta** ne sera pas soumise à une taxe d'exportation sur les produits pétroliers.

● Mais l'aspect le plus intéressant à relever est le document qui accompagne ce budget, soit le **Programme énergétique national**, qui va conduire à l'expropriation forcée d'au moins 50 pour cent de tous les intérêts étrangers actuellement à la recherche de pétrole ou de gaz naturel sur les terres sous juridiction fédérale.

● Le fonds **Saint-Vincent** remet à 15 étudiants de la paroisse du Précieux-Sang des bourses pour une valeur totale de $6,600.

NOVEMBRE

Les Franco-Manitobains défendent leurs droits

● Dans le premier numéro de novembre de **LA LIBERTÉ**, le journal inaugure une nouvelle chronique, rédigée dans une perspective chrétienne, **INTERROGATION**, dont la responsabilité du contenu a été confiée à **l'abbé Claude Blanchette**. Une initiative qui a apporté des échos favorables...

● Le procureur général du Manitoba, **M. Gerry Mercier**, tient à faire savoir que "des progrès sensibles ont été réalisés dans la traduction des lois du Manitoba", rendue obligatoire après le jugement **Forest** de décembre 1979. Quatorze lois ont subi l'épreuve de la traduction. Ainsi, un guide du motoneigiste est disponible, comme les guides du motocycliste et de l'automobiliste.

● Les étudiants du **Collège universitaire de Saint-Boniface** montent **"La maison de poupée"**, que les amateurs de théâtre ont généralement appréciée. La mise en scène était assurée par Mme **Ingrid Joubert**.

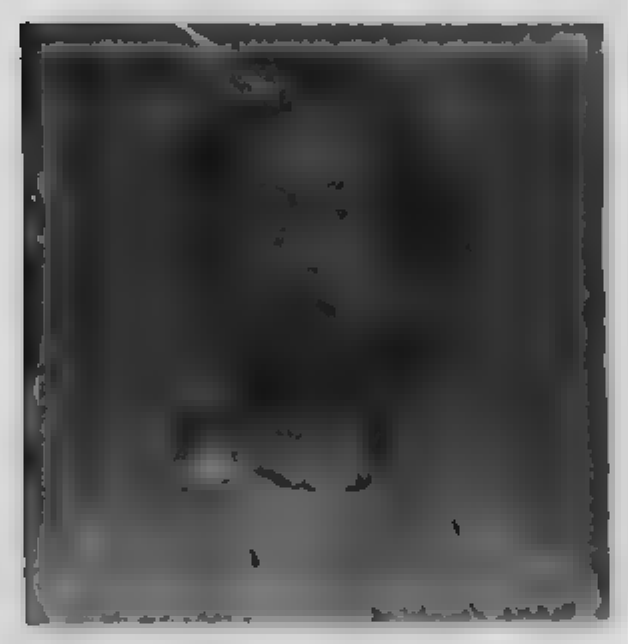
● Le député libéral fédéral de Saint-Boniface, **M. Robert Bockstael**, secrétaire parlementaire au ministère du Transport, est nommé au **comité spécial mixte** qui examine le projet de rapatriement de la constitution.

● L'association **"Canadian Parents for French"** tient à Winnipeg sa quatrième assemblée annuelle. Cet organisme, qui se fait le champion de la promotion de l'immersion, compte 3,000 adhérents au niveau national. **M. Dave Osborne** remplace le docteur **Linda Asper** à la tête de la section manitobaine de l'organisation.



L'association des commerçants du vieux Saint-Boniface

● Après six mois de travail préparatoire effectué par un comité de direction, **l'Association des commerçants du vieux Saint-Boniface** a été officiellement constituée lors d'une réunion à laquelle 28 des 48 commerçants du boulevard ont assisté. Le président élu, M. **Maurice Sabourin**, gérant de l'épicerie Saint-Boniface, s'est déclaré impresionné par la participation des commerçants.



M. l'abbé Claude Blanchette



Mme Linda Asper

● Le colloque **"Vivre en français mon coin de pays"** organisé par la SFM conjointement avec 14 organismes a réuni quelque 230 Franco-Manitobains de la province. Deux préoccupations essentielles ont motivé les organisateurs de ce colloque: faire en sorte que la SFM devienne plus représentative et que les gens puissent exprimer leur volonté de vivre en français. La famille, l'école, les services en français ont été au centre des discussions. Et bien souvent on est arrivé à la conclusion que pour améliorer la situation, un engagement personnel s'avère nécessaire.

● Le **100 NONS**, l'organisme chargé de la promotion de la chanson française, notamment chez les jeunes, annonce la nomination de M. **Claude Aubin** au poste de directeur.

● Par la voix de la présidence, **Mme Gilberte Proteau**, la SFM présente un mémoire à Ottawa devant le comité spécial mixte sur la constitution. Tout en soulignant ses faiblesses rédactionnelles pour les **Franco-Manitobains**, le mémoire met en valeur la puissance optimale de protection que peut offrir une charte des droits et des libertés, de façon à éviter que ne se reproduisent, au Manitoba, les iniquités de 1890.



Plus de 200 personnes assistent au colloque de la SFM



Les comédiens de la pièce "Oscar"

● **Oscar**, la première pièce montée par le **Cercle Molière** dans le cadre de sa saison 1980/81, mérite les compliments de la critique, Ce boulevard, adapté linguistiquement pour le Manitoba par **Jean-Guy Roy**, est une incontestable réussite à tous les points de vue.



● **Le parti libéral du Manitoba**, tel le Sphynx, renaît de ses cendres, après avoir été sans chef pour un an et demi. 800 délégués, dont environ 130 de Saint-Boniface choisissent M. **Doug Lauchland** comme nouveau chef, tandis que les libéraux du comté de Saint-Boniface prennent **M. Adrien Moquin** comme président de leurs association. Pour les libéraux, le contexte politique, à la veille d'une année électorale, semble propice à la remontée d'une troisième voix, celle "**du juste milieu**".

● Devant le **comité spécial manitobain sur la constitution**, la SFM présente un mémoire intitulé "La langue française au Manitoba: ressource renouvelable de première importance", dans lequel on a proclamé haut et fort le principe du droit à l'épanouissement de la communauté. On demande, outre les droits en éducation, des droits collectifs qui permettraient la création -par exemple- d'une unité volante qui servirait les francophones en matière de santé.

● De passage à Winnipeg, **le Secrétaire d'État, M. Francis Fox**, laisse savoir aux journalistes que la question de la représentativité de la SFM était réglée à ses yeux et que ses relations avec l'organisme étaient "excellentes". On se souvient que suite au "**oui/peut-être**" de la SFM sur la question du référendum québécois, un contentieux avait été créé.

Enfin, bientôt le choix d'une deuxième télévision



Le candidat néo-démocrate dans Emerson, M. Paul Dupuis

● Deux nouvelles d'importance pour **LA LIBERTÉ : Jean-Pierre Dubé**, originaire de la Broquerie, après deux années passées à Radio-Canada comme reporter-rédacteur, se joint à l'équipe du journal. Et puis, pour le 5e année consécutive, on lance **la campagne du coup de pouce** pour aider financièrement le seul hebdomadaire des Franco-Manitobains. Une nouveauté cette année: un comité spécial, présidé par M. Maurice Péloquin, est mis sur pied pour organiser une campagne plus structurée.

● **Les 658 militants néo-démocrates du comté de Emerson** qui se sont rendus à Saint-Malo pour choisir leur candidat pour la circonscription votent en majorité, au deuxième tour, pour un agriculteur-professeur de Otterburne, **M. Paul Dupuis**. Les candidats malheureux sont **Denis Grégoire** et **Leroy Johnson**. À cette occasion, l'orateur invité, le chef néo **Howard Pawley**, a fustigé le gouvernement conservateur, notamment en matière de soins de santé.

● **L'école Taché**, après une série de discussions interminables, pourra finalement construire un gymnase de $400,000, dont la moitié sera subventionnée par le **Programme d'amélioration de quartier du nord de Saint-Boniface.**

● On apprend par ailleurs officiellement que c'est en principe au mois de février 1982 que les Franco-Manitobains pourront enfin avoir le choix entre deux postes de télévision en français. En effet, **la Société Radio-Canada** a demandé au **CRTC** l'obtention d'une licence pour **TÉLÉ-2**. Cette station diffusera durant la plus grande période d'écoute, soit entre 18h00 et 22h00.

● Et revoilà **Alphonse** dans **LA LIBERTÉ**. Après une absence de quelques mois, les deux compères de **Sainte-Anne-des-Chênes, Daniel Tougas** pour les textes et **Robert Freynet** pour les dessins, reprennent les tribulations de cet anti-héros de bande dessinée.

Le conseil d'administration et le personnel de la Société franco-manitobaine souhaite un JOYEUX NOËL et une BONNE et HEUREUSE ANNÉE à tous les Franco-Manitobains





De gauche à droite: Michel Lachiver, Pierre LaRoche, René Piché, Louis Fiola, Gilberte Proteau, Léo LeTourneau, Robert Rey, Gilles Fréchette, Ingrid Joubert (Absent de la photo: Roger Robidoux)



De gauche à droite. Première rangée: Ronald Valois, Lucille Roch, Ronald Bisson, Michèle Cluzan. Deuxième rangée: Jacqueline Thioux, Dianne Prince-Bourbonnais, Gertrude Bergeron-Mousseau, Lucille Cenerini, Janine Tougas. Troisième rangée: Alfred Fortier, Normand Dupasquier, Jean-Yves Lord, Monique Noël, Réal Sabourin, Diane Latendresse, Denis Poirier, Wilfrid Gosselin (Absente de la photo: Lorraine Nogue)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente	Gilberte Proteau
Président sortant	René Piché
Premier vice-président	Léo LeTourneau
Deuxième vice-président	Michel Lachiver
Secrétaire-Trésorier	Robert Rey
Conseiller	Louis Fiola
Conseillère	Ingrid Joubert
Conseiller	Pierre LaRoche
Conseiller	Roger Robidoux
Conseiller-Jeunesse	Gilles Fréchette

LE PERSONNEL

DIRECTRICE GÉNÉRALE	Lucille Roch
ADJOINTE À L'ADMINISTRATION	Jacqueline Thioux
AGENTS DE PLANIFICATION ET DE RECHERCHE	Ronald Bisson Réal Sabourin
AGENT D'INFORMATION	Normand Dupasquier
AGENTS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE:	
Planification	Denis Poirier
Saint-Boniface et environs	Jean-Yves Lord
Rivière-Rouge	Dianne Prince-Bourbonnais
Liaison et clubs de placement	Diane Latendresse
AGENTS DE DÉVELOPPEMENT: FORMATION	Wilfrid Gosselin Ronald Valois
LOISIRS	Janine Tougas
PROGRAMME PRESCOLAIRE	Lucille Cenerini
COMMUNAUTAIRE (La Montagne)	Alfred Fortier
AGENT ORGANISATEUR	Gertrude Bergeron-Mousseau
SECRÉTAIRES	Michèle Cluzan Monique Noël Lorraine Nogue
COORDONNATEURS LOCAUX:	
La Broquerie	Jeannine Kirouac
Otterburne	Rachel Laroche
Saints-Martyrs-Canadiens	Raymonde LeMay
Saint-Norbert	Roseline Ferré
Sainte-Rose-du-Lac	Alain Bouchard

